



CAMBRÉSIS

TERRE D'HISTOIRE

GONNELIEU. - Rue du Cimetière



CHÂTEAU ET CHÂTELAINS DE CRÈVECOEUR DE 1581 à 1917

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Seconde partie)

**LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS :
LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (Seconde partie)**

NOS VILLAGES MÉCONNUS : GONNELIEU

CLOVIS, REJETON DES ROIS DE CAMBRAI !

LES "HECQUET" DE CAMBRAI DEPUIS TROIS SIÈCLES

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Pour ouvrir ce trimestre qui sera marqué par les festivités accompagnant le 1 500^{ème} anniversaire du baptême du roi Clovis (arrière-petit-fils de Clodion, roi de Cambrai !), découvrons ensemble pour la seizième fois consécutive le nouveau sommaire de la revue "Cambrésis Terre d'Histoire"...

Constatons à travers la lecture de quelques articles combien sont parfois intimement liés le destin d'un pays, d'une région, d'une ville et parfois même d'un village et avouons que l'histoire avec un grand "H" n'existerait pas sans "*la petite histoire*"...

Les seigneurs de Crèvecœur eurent un rôle à jouer dans l'histoire de notre pays, comme la famille HECQUET, qui pendant trois siècles d'existence à Cambrai assista aux multiples événements qui marquèrent la vie de cette cité.

De combien d'événements furent également témoins les vénérables moulin de Neuville-Saint-Rémy et château de Ligny ? A ces questions, ce sont André LEFÈVRE et Henri MONTIGNY qui répondrons en nous proposant la seconde partie de leurs travaux...

Toujours à la découverte des petites communes du Cambrésis, c'est cette fois à Gonnellieu que nous vous emmènerons... petit village du canton de Marcoing dont le caractère paisible rend difficilement imaginable les richesses insoupçonnées de son passé...

Agréable lecture à tous...

CHÂTEAU ET CHÂTELAINS DE CRÈVECOEUR DE 1581 à 1917

Par Arnaud GABET Pages 3 à 20

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Seconde partie)

Par André LEFÈVRE Pages 21 à 28

LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS, BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN, A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS : LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (seconde partie)

Par Henri MONTIGNY Pages 29 à 34

NOS VILLAGES MÉCONNUS : GONNELIEU

Par André CARRÉ et Arnaud GABET Pages 35 à 49

CLOVIS, REJETON DES ROIS DE CAMBRAI !

Par Cambrésis Terre d'Histoire Pages 50 à 54

LES "HECQUET" DE CAMBRAI DEPUIS TROIS SIÈCLES

Par Charles SÉGARD Pages 55 à 58

LE COURRIER DES LECTEURS

..... Pages 59 à 63

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS

..... Pages 64 à 66

CHÂTEAU ET CHÂTELAINS DE CRÈVECOEUR DE 1581 à 1917

Par Arnaud GABET

1581-1917 : Pourquoi ces dates ?

Pour remplacer le vieux château féodal (construit par Hugues II d'Oisy-Crèvecœur, châtelain de Cambrai, en 1119) détruit entre novembre 1543 et 1554 par les troupes de Charles Quint pour la construction de la Citadelle de Cambrai, Alexandre FARNÈSE, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, fit construire un nouveau château à Crèvecœur en 1581 (lors de son siège de la ville de Cambrai). Cette demeure qui fut une des résidences des derniers seigneurs de Crèvecœur subsista jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Quelques mots sur le dernier château de Crèvecœur...

Malgré la destruction du château primitif en 1554, le domaine des seigneurs de Crèvecœur continua à avoir une belle apparence jusqu'en 1700 environ.

Aux XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles, une partie des *"anciennes murailles de 17 à 18 pieds bien flanquées et baignées par les eaux de l'Escaut et diverses fontaines"* que décrivait avec complaisance l'historien LE CARPENTIER subsiste encore.

A l'image de la cité archiépiscopale de Cambrai, la muraille qui encoint l'ancienne ville de Crèvecœur est encore percée de portes et de tours qui sont citées à travers les documents d'époque : la porte de Lesdain (dont la tour est louée en 1620 au sergent Pierre LEPLUCQ), la tourelle des maladreaux (*"tenant aux fontaines du moulin"*), la tour Martin (Saint-Martin est le patron de Crèvecœur), ou encore la porte de Chocques (située près de la place de la ville)... (1).

Tous ces éléments de fortification furent profondément bouleversés pendant les guerres louis-quatorziennes, mais les habitants de Crèvecœur revendiquèrent jusqu'à la Révolution le statut de *"ville privilégiée"* en raison des *"vestiges de murailles qui subsistent deci-delà"*...

En revanche, ce qui allait devenir l'habitation des barons de Crèvecœur était une demeure campagnarde bien plus modeste que le bastion d'autrefois...

Le château dont la façade était en pierre de taille, le reste partie en pierres, partie en briques, se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

La propriété châtelaine était assez conséquente, puisque le seul enclos du château occupait une surface de 24 mencaudées (soit 8 hectares). L'enclos était traversé par l'Escaut et par de nombreuses rivières, fontaines et canaux. Un document du XVIII^{ème} siècle nous dit qu' *"une centaine de carpes ont été mises et trouvées dans les pièces d'eau de l'enclos du château de Crèvecœur"*.

Grâce à d'autres descriptions, on sait aussi que le domaine seigneurial devait être d'un très bel aspect, puisqu'il était planté de saults, de très beaux vergers et de jardins potagers s'étalant depuis la cour du château jusqu'à l'Escaut... (2).

Pendant tout le long des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ce site prestigieux fut la propriété de la puissante famille d'ANNEUX (descendant des premiers sires de ce village évoqués dans notre précédente revue). Pour comprendre comment la famille d'ANNEUX devint propriétaire du château de Crèvecœur, il convient de dire quelques mots sur les précédents propriétaires de la seigneurie.

Alexandre FARNÈSE (1545-1592),
gouverneur des Pays-Bas et duc
de Parme, fit reconstruire à
Crèvecœur en 1581 le château
que son grand-père Charles Quint
avait détruit 30 ans plus tôt



Les seigneurs de Crèvecœur

De 1340 à 1445, Crèvecœur appartient au Roi de France.

Lors du traité de Conflans (1445), Louis XI remit la seigneurie de Crèvecœur à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui la remit lui-même en 1465 (en dot) à son fils illégitime Antoine, dit "le Grand Bâtard de Bourgogne".

La seigneurie resta dans cette famille jusqu'en 1504.

De 1504 à 1512, suite à une invasion-surprise, celle-ci fut la propriété de Jean de BRUGES, sieur de LA GRUTHUSE et comte de WINCHESTER (1436-1512), neveu par alliance du roi Louis XI.

De 1526 (traité de Madrid) à 1529 (traité de Cambrai), Adolphe de BOURGOGNE fut réintégré dans la possession de Crèvecœur.

Entre 1529 et 1595, la seigneurie de Crèvecœur fut le terrain de luttes opposant la maison de Bourgogne (Philippe et Adolphe, petit-fils du Grand Bâtard) aux seigneurs nommés par le roi de France (François de RASSE DE LA HARGERIE jusqu'en 1538, Louis DAGNIES jusqu'en 1568, Charles de la HARGERIE et CHAULNES jusqu'en 1578 et François d'ÉPINAY SAINT-LUC).

Cette période trouble a fait l'objet d'un article très complet dans les Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai (3). Nous ne retiendrons ici que l'histoire des descendants d'Antoinette de BOURGOGNE, issus de la famille d'Anneux.

JACQUES d'ANNEUX, baron de Crèvecœur (décédé en 1588)

Chevalier, seigneur d'ABANCOURT, de WARLU et de BUAT, il était le fils de Philippe d'Anneux, grand prévôt de Cambrai (qui avait cédé son hôtel en 1560 pour construire la chapelle des Jésuites).

Il fut promu Gouverneur de la ville d'Avesnes à la fin 1581-début 1582 par Alexandre FARNÈSE, duc de Parme, celui-là même qui avait fait construire le château de Crèvecœur.

Le Gouverneur des Pays-Bas regardait Jacques d'ANNEUX comme un homme de bon conseil et comme l'un des plus vaillants chefs de ses armées.

Honoré de l'estime et de la confiance particulière de ce prince, le seigneur d'Abancourt fut désigné pour exercer momentanément pendant une vacance la charge importante de Grand Bailli du Hainaut.

Les belles qualités et la haute distinction dont il jouissait lui valurent les bonnes grâces d'Antoinette de BOURGOGNE, fille d'Adolphe de Bourgogne, marquis de la Vére (baron de Crèvecœur resté célèbre pour avoir remis la ville de Landrecies au roi Philippe II d'Espagne).

Antoinette était l'héritière de Crèvecœur et Jacques d'ANNEUX l'épousa contre le gré des parents de celle-ci qui estimaient que la veuve de Charles de CROY, duc d'ARSCHOT et prince de CHIMAY, méritait un meilleur parti.

Ce mariage faisait cependant de Jacques d'Anneux le seigneur et pair de Rumilly, d'Arleux et de Saint-Souplet, mais aussi le "Châtelain de Cambrai".

Cet héritage médiéval (des anciens sires d'Oisy-Crèvecœur qui luttèrent contre l'évêque) lui permettait au XVI^{ème} siècle de percevoir chaque année de la ville de Cambrai la somme de 4 marcqs d'argent ainsi que de prendre "un setier de vin sur tout chariot chargé de vin amené, vendu et deschargé audit Cambray" (droit d'afforage).

D'autre part, de nombreux seigneurs du Cambrésis devaient lui prêter hommage pour certains fiefs (Avesnes-les-Gobert, Beaumont, Béthencourt, Boussière, le Bosquet, la Bove, Bancourt, les Catelets, Clary, Estourmel, Inville, Hollaincourt, Saint-Hilaire, Inchy, Niergnies, le Prayelle, Propremont, le Quaisnel, Robersart, le Sart, le Ronsoy, Selvigny, Séranvillers et Vendhuile)...

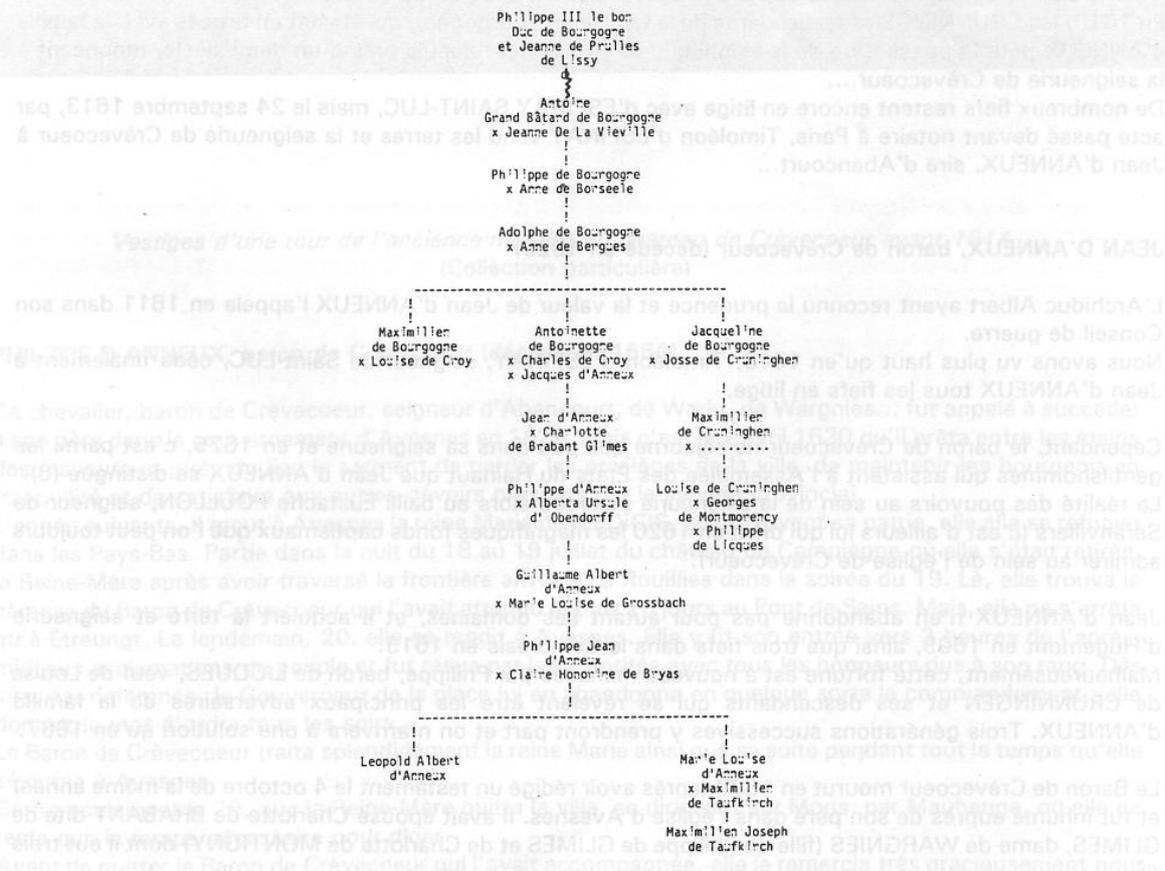
Jacques d'ANNEUX mourut en octobre 1588 à Avesnes. Il choisit pour lieu de sépulture la chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs au sein de l'église d'Avesnes.

Avant que son tombeau ne soit démolé par les révolutionnaires, on pouvait admirer un massif de pierre polie surmonté d'une belle statue en marbre représentant un chevalier à genoux sur un coussin, les mains jointes dans l'attitude recueillie de la prière. Le chevalier était armé de toutes pièces, mais son heaume et ses gantelets étaient déposés à ses côtés. Tout le tombeau était enveloppé d'un treillis de fer... (4). Jacques d'ANNEUX ne survécut que 5 mois à sa femme Antoinette de BOURGOGNE, décédée à Tournai le 29 mai précédent.

Ils laissèrent plusieurs enfants dont l'aîné qui suit lui succéda dans ses terres et charges.

JEAN d'ANNEUX, baron de Crèvecœur (décédé en 1629)

Chevalier, seigneur d'Abancourt, de Buat, de Warlu, baron de Crèvecœur, premier pair du Cambrésis, il fut nommé par le Duc de Parme le 19 octobre 1588 Gouverneur provisoire de la place d'Avesnes, mais ce fut seulement l'année suivante que le Roi d'Espagne lui assura ce poste à titre définitif.



Genealogie simplifiée des barons de Crèvecœur de 1445 à 1784

FRANCOIS (1556-1597) et TIMOLÉON D'ÉPINAY (v. 1580-1644), barons de Crèvecoeur et seigneurs de SAINT-LUC

De 1581 à 1595, la ville de Cambrai fut sous la domination féroce du français BALAGNY. A cette époque, MARTIGNY raconte que *"beaucoup d'habitants de la ville de Crèvecoeur durent partir à cause des "ruynes de guerre" et que "Crèvecoeur, Arleux, Rumilly et Saint-Souplet furent remis "par droit de guerre" à François d'ESPINAY, marquis de SAINT-LUC, grand maître de l'artillerie du roi Henri IV"* (qui s'était déjà rendu acquéreur de la seigneurie pour 25 000 écus d'or en 1578). SAINT-LUC partagea la vie turbulente des *"Mignons"* du roi Henri III, puis devint gouverneur de la Saintonge et de Brouage. A la suite de son mariage avec Jeanne de BRISSAC qui était laide et bossue, *"le brave Saint-Luc"* qui se montrait un peu trop pressant envers la reine Louise de LORRAINE tomba en disgrâce à la cour...

Un des premiers à reconnaître le roi Henri IV, il concourut avec lui à la pacification de la Bretagne (dont il devint le lieutenant-général de 1592 à 1596), et à la reddition de Paris en 1594.

Cependant, un boulet le tua raide au siège d'Amiens du 8 septembre 1597.

C'est son fils Timoléon (qui accompagnera SULLY dans son ambassade à Londres en 1603, deviendra maréchal de camp en 1607, puis maréchal de France, gouverneur de Brouage et de Saintonge, lieutenant-général de la Guyenne et maréchal de France en 1627) qui hérita de la baronnie de Crèvecoeur (5).

Cependant, après le départ de BALAGNY, la famille d'ANNEUX parvint peu à peu à récupérer ses biens.

Dès 1595, Jean d'ANNEUX reçut au nom de Nicolas son fils la seigneurie de Fontaine (au-Pire), tenue en fief noble et liège de la seigneurie de Walincourt.

Et en 1598, lors de la Paix de Vervins les seigneuries d'Arleux, de Crèvecoeur, de Saint-Souplet et de Rumilly furent rendues à leur tour à Jean d'ANNEUX.

Les conflits de succession ne tardent pas à réapparaître : en 1602, c'est Louise de CRUNNINGEN, épouse de Georges de MONTMORENCY, fille de Charlotte de Bourgogne, soeur cadette d'Antoinette de BOURGOGNE, qui fait valoir ses droits à la succession de la baronnie de Crèvecoeur.

En 1610, les CRUNNINGEN (descendants de la famille de Bourgogne), qui étaient en procès avec la famille d'ANNEUX pour la possession de la seigneurie de Crèvecoeur depuis près d'un demi-siècle, renoncèrent à la seigneurie de Crèvecoeur....

De nombreux fiefs restent encore en litige avec d'ESPINAY SAINT-LUC, mais le 24 septembre 1613, par acte passé devant notaire à Paris, Timoléon d'ESPINAY vend les terres et la seigneurie de Crèvecoeur à Jean d'ANNEUX, sire d'Abancourt...

JEAN D'ANNEUX, baron de Crèvecoeur (décédé en 1629)

L'Archiduc Albert ayant reconnu la prudence et la valeur de Jean d'ANNEUX l'appela en 1611 dans son Conseil de guerre.

Nous avons vu plus haut qu'en 1613, Timoléon d'ESPINAY, seigneur de Saint-LUC, céda finalement à Jean d'ANNEUX tous les fiefs en litige.

Cependant, le baron de Crèvecoeur ne séjourne que peu dans sa seigneurie et en 1625, c'est parmi les gentilshommes qui assistent à l'Assemblée des États du Hainaut que Jean d'ANNEUX se distingue (6).

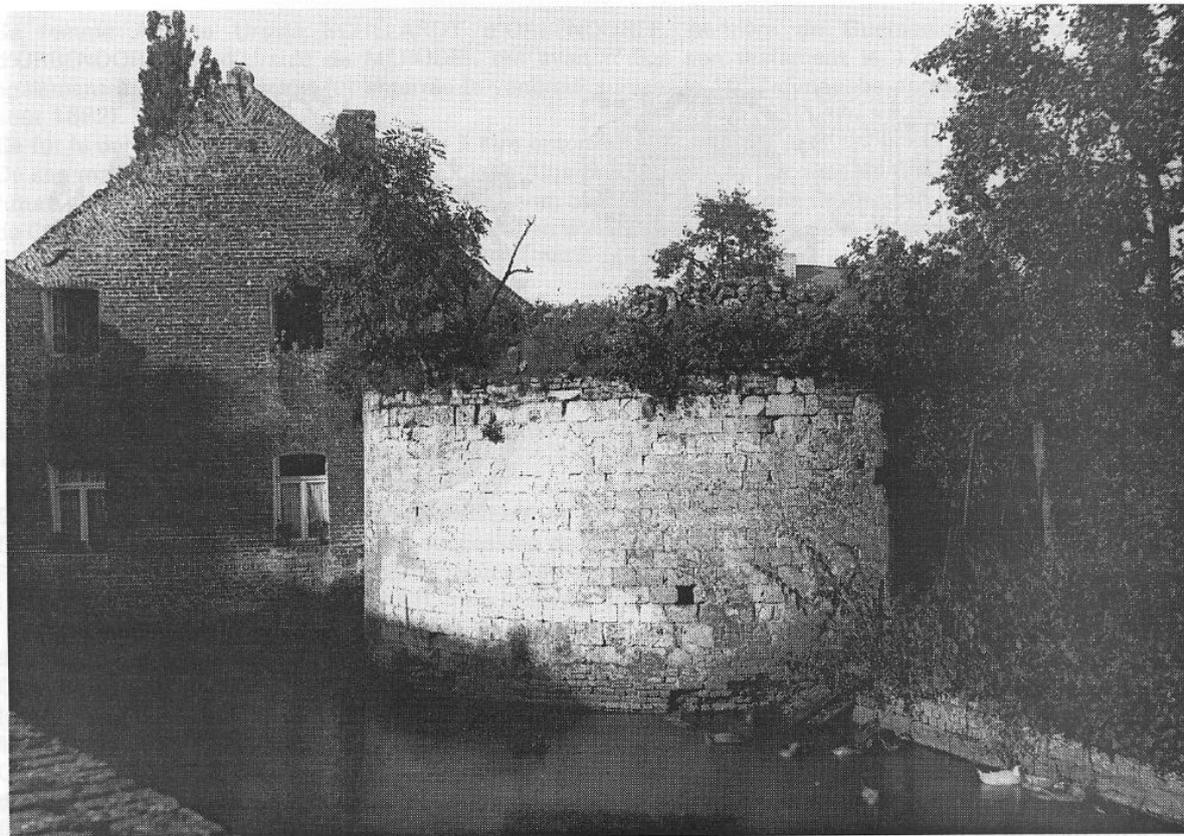
La réalité des pouvoirs au sein de la seigneurie incombe alors au bailli Eustache FOULLON, seigneur de Séravillers (c'est d'ailleurs lui qui offrit en 1620 les magnifiques fonds baptismaux que l'on peut toujours admirer au sein de l'église de Crèvecoeur).

Jean d'ANNEUX n'en abandonne pas pour autant ses domaines, et il acquiert la terre et seigneurie d'Hugemont en 1609, ainsi que trois fiefs dans le Cambrésis en 1613.

Malheureusement, cette fortune est à nouveau menacée par Philippe, baron de LICQUES, veuf de Louise de CRUNNINGEN et ses descendants qui se révèlent être les principaux adversaires de la famille d'ANNEUX. Trois générations successives y prendront part et on n'arrivera à une solution qu'en 1667.

Le Baron de Crèvecoeur mourut en 1629 (après avoir rédigé un testament le 4 octobre de la même année) et fut inhumé auprès de son père dans l'église d'Avesnes. Il avait épousé Charlotte de BRABANT dite de GLIMES, dame de WARGNIES (fille de Philippe de GLIMES et de Charlotte de MONTIGNY) dont il eut trois fils.

Il succéda à Avesnes dans le courant de 1629 et fut enterré près de son père et de son frère dans l'église du même lieu.



Vestiges d'une tour de l'ancienne muraille du château de Crèvecœur avant 1914
(Collection particulière)

PHILIPPE D'ANNEUX, baron de Crèvecœur (décédé en 1654)

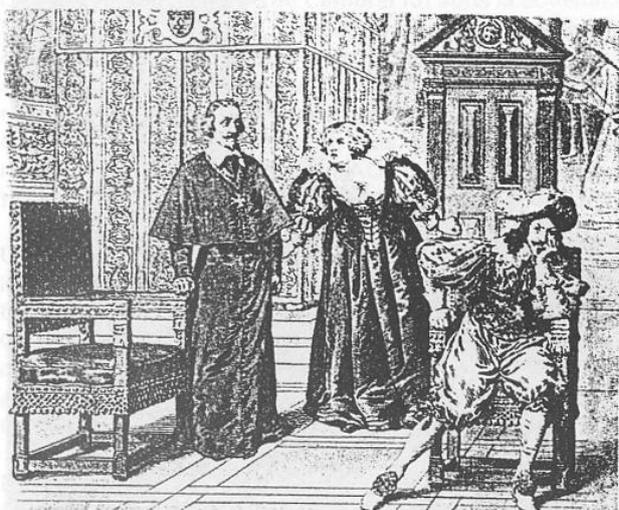
Ce chevalier, baron de Crèvecœur, seigneur d'Abancourt, de Warlu, de Wargnies... fut appelé à succéder à son père dans le gouvernement d'Avesnes en 1629, mais c'est le 2 avril 1630 qu'il prêta entre les mains des mayeurs et jurés du lieu le serment de garder les privilèges de la ville, de maintenir les bourgeois en tranquillité et de satisfaire aux autres devoirs prescrits par le synode provincial.

L'année suivante, il reçut à Avesnes la reine Marie de MÉDICIS, quand fuyant sa patrie, elle alla se réfugier dans les Pays-Bas. Partie dans la nuit du 18 au 19 juillet du château de Compiègne où elle s'était retirée, la Reine-Mère après avoir traversé la frontière arriva à La Rouillies dans la soirée du 19. Là, elle trouva le carrosse du Baron de Crèvecœur qui l'avait attendu depuis 15 jours au Pont de Sains. Mais, elle ne s'arrêta qu'à Étreungt. Le lendemain, 20, elle se rendit à Avesnes. Elle y fit son entrée vers 3 heures de l'après-midi aux acclamations du peuple et fut reçue par les autorités avec tous les honneurs dus à son rang. Dès lors, par déférence, le Gouverneur de la place lui en abandonna en quelque sorte le commandement : elle donnait le mot d'ordre tous les soirs.

Le Baron de Crèvecœur traita splendidement la reine Marie ainsi que sa suite pendant tout le temps qu'elle séjourna à Avesnes.

Ce fut seulement le 29, que la Reine-Mère quitta la ville, se dirigeant sur Mons, par Maubeuge, où elle ne resta que le temps nécessaire pour dîner.

Avant de quitter le Baron de Crèvecœur qui l'avait accompagnée, elle le remercia très gracieusement pour son hospitalité et lui fit présent d'un diamant de prix qui depuis fut toujours conservé dans la famille.



18 juillet 1630 : La "Journée des Dupes" (Dessin de BOUTET DE MONVAL). La reine Marie de MÉDICIS fâchée avec son fils Louis XIII et avec le cardinal de RICHELIEU trouve refuge à Avesnes, chez Philippe d'ANNEUX, baron de Crèvecœur

Quelques années plus tard, le 9 juillet 1636, Don Ferdinand, cardinal-archevêque de Tolède chargé par son frère Philippe II du Gouvernement des Pays-Bas, vint aussi à Avesnes, se rendant en Picardie. Le Gouverneur et le Magistrat de la ville lui firent une réception magnifique dont il fut très touché.

En 1642 (?), lors de la bataille de Lens, Philippe d'ANNEUX fut fait prisonnier "après avoir fait tout ce qu'une personne de sa condition pouvoit et devoit faire"... (4).

En 1650, Philippe d'ANNEUX fut encore au centre d'un procès pour la possession de la seigneurie de Crèvecœur qui l'opposa devant le Grand conseil de Malines à M. de LICQUES (la fin de ce procès n'eut lieu qu'en 1667). La seigneurie est alors réellement dirigée par les baillis de la baronnie de Crèvecœur qui se succèdent dans la descendance d'Eustache FOULLON de Séranvillers.

Après avoir servi 34 ans dans l'armée espagnole (tant dans l'infanterie que comme capitaine de cuirassiers, maître de camp d'un terce d'infanterie Wallonne, membre du Conseil de guerre du Roi Philippe IV d'Espagne et Gouverneur d'Avesnes), le roi d'Espagne se plut à le récompenser en érigeant en Marquisat sa terre de Grand-Wargnies le 28 décembre 1651 :

"Avons Messire Philippes d'ANNEUX, baron de Crèvecœur, de nostre certaine sience, grace, libéralité, pleine puissance et autorité souveraine fait et créé, faisons et créons Marquis par ces présentes et sa terre et seigneurie de Grand Wargnies consistant en haute, moyenne et basse justice située en nostre pays et comté de Haynaut à laquelle avons uny, annexée et incorporé, unissons et incorporons par ceste, lesdites seigneuries de Buat, Lablan et Boussois-sur-Sambre... pour par luy, ses hoirs et successeurs, comtes et comtesses dudit Haynaut et au surplus en jouir et le posséder en tous droits, honneurs, dignitez"... (7).

Peu avant son trépas, en 1653, le baron de Crèvecœur prit la grave décision d'expulser de Crèvecœur les religieuses de Bohain, de l'Ordre de Saint-Dominique, qui avaient été chargées en 1525 de la direction de l'Hôtel-Dieu (hôpital) de Crèvecœur (qui se situait autrefois sur la route de Crèvecœur à Rumilly). Tous les biens de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur furent vendus à l'hôpital Saint-Jean de Cambrai.

LE CARPENTIER, nous fait un éloge très emphatique du Baron de Crèvecœur lors de sa mort et le dépeint comme un héros des temps antiques : "On attribua la mort de Philippe d'ANNEUX à l'ignorance d'un moine qui s'occupait de l'art de guérir. Chargé de soigner une blessure que ce seigneur s'était faite au pied en voulant extirper un cor, l'empirique l'avisa d'appliquer des contarides sur la plaie. Bientôt le membre se gangrena et quand on voulut arrêter les effets du mal, il était trop tard. Ce fut sans succès qu'on lui coupa à certains intervalles le pied, la jambe et la cuisse. Ces opérations si douloureuses servirent à prouver son courage et sa résignation, mais ne l'empêchèrent pas de mourir peu de temps après la dernière amputation" (8).

Il succomba à Avesnes dans le courant de 1654 et fut enterré près de son père et de son aïeul dans l'église du même lieu.

Sa femme Alberte Ursule SCHÉLARDT d'ORBENDORFF, héritière de Guersnich (fille de Jean d'ORBENDORFF et d'Ursule de MÉRODE), qui avait rédigé son testament le 12 mai 1661, mourut également à Avesnes où elle fut enterrée le vendredi suivant le 10^{ème} dimanche après la Pentecôte (17 août 1682).

Ce fut le dernier membre de cette famille à être enterré dans cette église.

De son mariage, il eut plusieurs enfants : Claire-Albertine (épouse de Jacques de GROSBECK, frère de la future marquise de WARGNIES), Hugues-Ferdinand, capitaine de cavalerie (qui fut tué en duel par le baron de CUINGHIEN de Valenciennes), Frédéric-Chrétien d'ANNEUX, chanoine de la Métropole de Cambrai, et Guillaume-Albert d'ANNEUX, marquis de WARGNIES qui se succédèrent à la tête de la seigneurie de Crèvecoeur.

FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN D'ANNEUX, baron de Crèvecoeur, chanoine de la Métropole (décédé en 1682)

En 1635, Frédéric de SCHÉLARDT d'ORBENDORFF, baron de Mughenhausen, légua ses biens à son filleul le chanoine Frédéric-Chrétien d'ANNEUX.

De 1654 à 1661, Guillaume-Albert d'ANNEUX et son frère le chanoine de la Métropole "*baron de Crèvecoeur en titre*" se disputèrent la succession de leur père.

En 1667, la marquise de WARGNIES fut définitivement maintenue dans sa possession des fiefs en litige (137 ans après l'ouverture des débats !), mais le conflit entre les deux frères se poursuivit jusqu'en 1682.

Il fallut attendre la mort de Frédéric-Chrétien d'ANNEUX pour que le conflit cesse...

Celui-ci testa à Mons le 25 septembre 1682 et mourut le lendemain laissant l'intégralité de ses biens (seigneuries d'Abancourt, de Buat, de Lablan, de Warlus, de Boussières sur Sambre, de Fontaine-au-Pire) à son frère Guillaume-Albert. L'inventaire des biens du chanoine eut lieu le 14 décembre 1682. Frédéric-Chrétien avait fait plusieurs legs d'une certaine importance aux confrères de la Chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs d'Avesnes pour être autorisé à obtenir un caveau à Avesnes. Cependant, cela ne se fit pas... (9).

GUILLAUME-ALBERT d'ANNEUX (1634 - décédé après 1683), baron de Crèvecoeur

Guillaume-Albert est cité en 1658 comme colonel d'un régiment au service de Sa Majesté Catholique. Malgré la cession de Crèvecoeur à la France en 1678, Guillaume-Albert d'ANNEUX maintient sa fidélité envers le Roi d'Espagne.

En 1683, il est dit "*gouverneur des villes et citadelle de Courtrai et général de bataille pour le Roy Catholique*".

Il fut semble-t-il le premier membre de sa famille à porter le titre de Prince de BARBANCON, terre qui avait été érigée en principauté par Robert de LIGNE en 1613 (cas très rare dans le Cambrésis).

De son union avec Marie-Louise de GROSBACH (fille de Jean de GROSBACH, grand bailli du pays de Liège et de Catherine de Baerlande), il eut plusieurs enfants, dont Philippe-Jean (qui suivra) et Frédéric-François, chanoine du chapitre cathédral de Cambrai.

PHILIPPE-JEAN d'ANNEUX (1666-1729), baron de Crèvecoeur

Philippe-Jean d'ANNEUX naquit au refuge de l'abbaye de Vaucelles à Cambrai (ancien couvent des Clarisses) le 16 novembre 1666.

Pendant la Guerre de Succession d'Espagne (alors qu'il était absent), le marquis de Wargnies fut dépossédé de la baronnie de Crèvecoeur par l'archevêque de Cambrai au profit de sa mère...

Cette dépossession fut à l'origine de longs conflits entre le marquis et la douairière. Cette guerre contribua au début de l'affaiblissement de la famille des marquis de WARGNIES (10).

En 1705, un des fleurons du domaine des marquis de WARGNIES, la seigneurie d'Abancourt, est vendue à la famille de FRANQUEVILLE.



La douairière de Crèvecoeur mourut le 19 novembre 1708 et fut inhumée au sein de l'église de Crèvecoeur. Il semble que ce soit en ouvrant un panneau de la boiserie du chœur de l'église en septembre 1883 que cette pierre tombale qui existe toujours fut découverte (Photographie Freddy JACOTOT)

De même, Frédéric-François d'ANNEUX, prêtre, licencié-ès droits, chanoine du chapitre cathédral de Cambrai, baron de Crèvecoeur, meurt le 24 décembre 1708 et teste en faveur de son frère Philippe Jean, marquis de Wagnies (11).

En 1714, l'intendant de BERNIÈRES remet un placet au Roi Louis XIV qui confirme les droits et exemptions fiscales de Philippe-Jean d'ANNEUX en tant que "vicomte et châtelain de Cambrai".

Il fait également savoir que si le baron de Crèvecoeur est justiciable en première instance de la haute cour du palais archiépiscopal, la baronnie de Crèvecoeur (dont relèvent les villages de Walincourt, Selvigny, Inchy, Beaumont, Masnières, Vendhuile, Estourmel, Clairmont, Revelon et toutes les censes de l'abbaye de Vaucelles) dispose de la justice féodale.

Comme tout seigneur féodal qui dispose de la Haute-Justice, le seigneur de Crèvecoeur est également assisté d'un bailli, de quatre hommes de fief, d'un greffier et d'un procureur d'office (12).

Suite à un procès, en 1723, Philippe-Jean d'ANNEUX se passa des services de son bailli Charles-François FOULLON de PORFONVAL (dont la famille avait la dignité de "bailli" de Crèvecoeur depuis plus de cent ans)... et fit appel à l'avocat cambrésien Martin BOULANGER pour rendre la justice en son nom... (13).

A plusieurs reprises, le marquis de WARGNIES souligna aussi son indépendance vis-a-vis des religieux de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai (patrons de la paroisse) en refusant notamment la contribution à la dime d'enclos : *"Crèvecoeur est une ville (donc privilégiée) dont il subsiste encore quelque vestige de porte, muraille et fossez"...*

Philippe-Jean d'ANNEUX mourut le 16 février 1729.

De son union avec Claire-Honorine de BRYAS (nièce de l'archevêque de Cambrai, fille de Jean-Philippe Englebert et d'Isabelle-Albertine d'ARGENTAU), Philippe Jean d'ANNEUX eut plusieurs enfants : Léopold-Albert (qui suit), Jacques Joseph (né le 7 mai 1705 à Cambrai), François Joseph d'Anneux (dit *"Vicomte de Cambrai"* dans la généalogie GODEFROY, baptisé le 23 octobre 1712, filleul de l'archevêque FÉNELON), Maximilien-Antoine d'Anneux (Lieutenant-Colonel du Régiment d'Harcourt), Élisabeth-Théodora (née en 1700, épouse du comte de GLIMES), Marie-Louise (épouse du comte bavarois Maximilien de TAUFKIRCH) et Jacques d'ANNEUX (1705).

LÉOPOLD-ALBERT d'ANNEUX (1700-1782), baron de Crèvecoeur

Contrairement à ses ancêtres, ce baron s'employa à faire valoir ses droits au sein de la seigneurie de Crèvecoeur et fut sans cesse opposé lors de procès aux abbayes de Vaucelles et de Saint-Aubert de Cambrai.

Le 30 janvier 1731, par édit royal, la terre de Crèvecoeur devient le canton de chasse, la réserve du baron de Crèvecoeur à l'exclusion de tous autres (14).

En 1732, un conflit oppose le seigneur de Crèvecoeur à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai pour le patronage de l'église. Il est finalement décidé que l'abbé de Saint-Aubert aura ses armes au dessus du maître-autel que le marquis de Wargnies aura son banc établi dans le sanctuaire, et ses armes sur la muraille, à côté du banc (15).

Cependant, comme l'église a été bâtie au XVI^{ème} siècle sur un fonds du seigneur de Crèvecoeur, le marquis de WARGNIES demande à avoir la première place dans le chœur de l'église. Il ordonne au fermier de Vinchy (dépendant de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai) de s'installer parmi le peuple et non plus devant la famille seigneuriale et les gens de la justice du seigneur...

En 1733, le seigneur est en procès avec les fermiers de l'abbaye de Vaucelles qui refusent d'effectuer des charrois au bois d'Ardissart (droit de corvée) pour la consommation du seigneur (16).

Le 30 mai 1734, suite à une *"cabale des fermiers de Vaucelles"*, le baron de Crèvecoeur est déclaré par le parlement de Flandre *"bien fondé"* dans la banalité du moulin de Crèvecoeur (les habitants de la seigneurie seront désormais obligés d'aller mouydrer leur blé au moulin du seigneur et de payer une taxe à cet effet) (17).



DE PAR LE ROY.

L SA MAJESTE' s'étant fait représenter l'ordonnance qu'elle a rendu le sept Février 1730. pour régler l'étendue du canton de Chasse réservé au Gouverneur de Cambrai, & désirant pour des considérations particulières excepter la Terre de Crèvecoeur de ladite réserve, SA MAJESTE' a Ordonné & Ordonne que ladite Terre de Crèvecoeur fera & demeurera dorénavant distraite du nombre de celles qui ont été comprises dans ledit canton, Défendant SA MAJESTE' au Gouverneur ou Commandant pour elle en ladite Ville de Cambrai de troubler le Sr. de Wargnies Seigneur de ladite Terre & ses Successeurs, ny foullir qu'ils soient troublez ou inquietez pour raison de la Chasse sous pretexte de ladite Ordonnance à laquelle SA MAJESTE' a derogé & déroge par la présente pour ce regard seulement.

FAIT à Versailles le 30. Janvier 1731.



Signé LOUIS
Et plus bas BAUVIN

30 janvier 1731 : Confirmation du droit de chasse exclusif du seigneur de Crèvecoeur (Bibliothèque Municipale de Cambrai, Fonds DELLOYE, Liasse n° 25)

Le 23 janvier 1742, le seigneur de Crèvecœur fait confirmer par un édit royal le droit de vignage (péage) perçu au pont de papier sur *"tous les passans chargés, menans et conduisans marchandises tant en chariots, charettes qu'autrement, à raison de quatre patars par chariot, par charette chargée de marchandises deux patars, par cheval aussi chargé de marchandises, un patar par asne chargé de même, deux liards et par homme ou femme portant hottes ou autres vaisseaux chargés pareillement de marchandises, telles qu'elles soient, un liard"...* (18).

Profondément endetté, Léopold-Albert d'ANNEUX doit cependant se dessaisir de sa seigneurie de Buats en 1736 et bientôt aussi de sa seigneurie de Fontaine-au-Pire...

Il meurt le 12 décembre 1782 dans son hôtel particulier de la rue de la Herse à Cambrai et est inhumé dans l'église des Récollets de Barbançon.

Léopold-Albert étant le dernier héritier mâle de la maison d'ANNEUX, la baronnie de Crèvecœur passe à son neveu Maximilien Emmanuel Joseph, comte de TAUFKIRCH.

MAXIMILIEN-JOSEPH de TAUFKIRCH (1720-1799), baron de Crèvecœur

Ce gentilhomme bavarois né en 1720 de l'union de Maximilien-Joseph de TAUFKIRCH et de Marie-Louise d'ANNEUX apparaît pour la première fois à Cambrai en 1761 comme témoin dans l'acte de mariage de son cousin issu de germain Joseph-Paul-Antoine-Victor, comte de BRYAS.

Ce colonel de cavalerie qui n'est autre que le chambellan de l'électeur et Palatin de Bavière demeure ordinairement au château d'Entburg, près de Passau et dispose d'immenses biens en Bavière : il est en effet seigneur de Guttenbourg, d'Entburg, de Tutting et bailli de Kronsperg et a épousé en 1745 une riche héritière appelée Thérèse von BAUMGARTEN zu BRING.

Sa seule idée, lorsqu'il apprend qu'il a hérité de son oncle endetté de France, est de se débarrasser de ses biens.

C'est le notaire cambrésien AUBRY-DUBOCHET, son fondé de pouvoir, qui est chargé de la vente de la terre de Crèvecœur (sans le titre de baronnie), ainsi que de la mairie de Lesdain, du Bois-Maillard et du bois d'Ardissart (19).

Cette vente nécessita l'inventaire du mobilier du château de Crèvecœur. Le document décrivant cette opération existe toujours et nous permet de mesurer le caractère somptueux des lieux (20).

Le rez-de chaussée comprend une antichambre, une salle à manger (dans laquelle on peut admirer 4 tableaux de RUBENS : l'un représentant une boucherie, l'autre un marché aux poissons, le troisième un marché de volailles et le dernier des fruits), un salon, un petit salon, un office, une lingerie, plusieurs cabinets, une grande cuisine et une boulangerie.

Le premier étage comprend 4 appartements de 3 pièces chacun dont l'une est réservée au Marquis, l'autre au baron (on peut y observer entre autres une tapisserie de siamoise, une de haute-lice et une représentant les aventures de Don Quichotte, 6 portraits de famille avec bordure dorée, un lit avec 4 colonnes à tenture, une bibliothèque, un cabaret et une multitude d'objets de grand luxe), une chapelle et à chaque appartement, des chambres de domestiques.

Au second étage, on a un appartement complet.

La vente de la seigneurie de Crèvecœur s'effectuera donc en 1784 au profit de Charles-François LEMAYEUR de SIMENCOURT, ancien prévôt de Cambrai, la seigneurie de Rumilly au profit de VILLERS-AU-TERTRE, seigneur de Masnières, et la seigneurie de Saint-Souplet au profit de Charles-François de CASTELEER...

Le comte de TAUFKIRCH mourra le 20 février 1799.

Maximilien-Ludwig-Nikolaus de TAUFKIRCH, descendant de notre seigneur, vit aujourd'hui à Munich. Sa petite fille nous a confié que le comte arborait toujours le titre de *"Baron de Crèvecœur"* !...

Tableau Inventaire

De tous les meubles de Monseigneur le Comte de TAUFFKIRCH, marquis de Wargnies, qui restent dans le Château de Crèvecœur le 18 Juin 1783.

(Dans l'antichambre)

- Une pendule de bois rose à la caisse,
- Une table de marbre à six pieds,
- Trois banquettes de velours vert.
- Trois tabourets en quindelle dans la Niche
- Une Antonomastie dans le milieu.
- Dans une armoire un fourneau et deshaire de fer
- Dans la Chapelle.
- Un tableau de papier peint la Sainte Vierge,
- quatre flambeaux de cheminée,
- trois bougies de fleur de souffre.
- une devanture de rideau rouge et blanc.
- une bougie soufflée pour se servir à qu'on.



- quatre tableaux de tableaux, en quindelle dans
- la boiserie, l'un de papier peint, une boiserie, l'autre
- au dessus de la porte, Le troisième au dessus de la
- porte, et des pieds.
- Deux tables de marbre en console,
- une table à finir avec deux pieds d'un drap vert.
- une chaise de bois.
- deux fauteuils de bois.
- deux chaises de bois, dont l'une avec un coussin
- de soie.
- Une chaise de papier peint,
- deux bras de chaise de bois.
- une table à six,
- une chaise de bois,
- une chaise de bois à double bras, tout de bois.

État des porcelaines d'Espagne, dans l'office

- Trois douzaines de assiettes de fayence de Courmoulin
- une douzaine d'assiettes de fayence, de Courmoulin
- Trois petites faïences de porcelaine, d'Espagne.
- deux assiettes de porcelaine d'Espagne.
- une douzaine de coupes de bois d'Espagne
- Dix-huit verres de cristallin grand et petit.
- Deux petites assiettes de fayence.

Le Comte Tauffkirch marquis
de Wargnies.

Extrait de l'inventaire de tous les meubles de Monseigneur le comte de TAUFFKIRCH, marquis de Wargnies qui restent dans le château de Crèvecœur le 18 juin 1783 (Série C 21 970, ADN)

CHARLES-FRANCOIS LEMAYEUR de SIMENCOURT (1740-1807), seigneur de Crèvecoeur

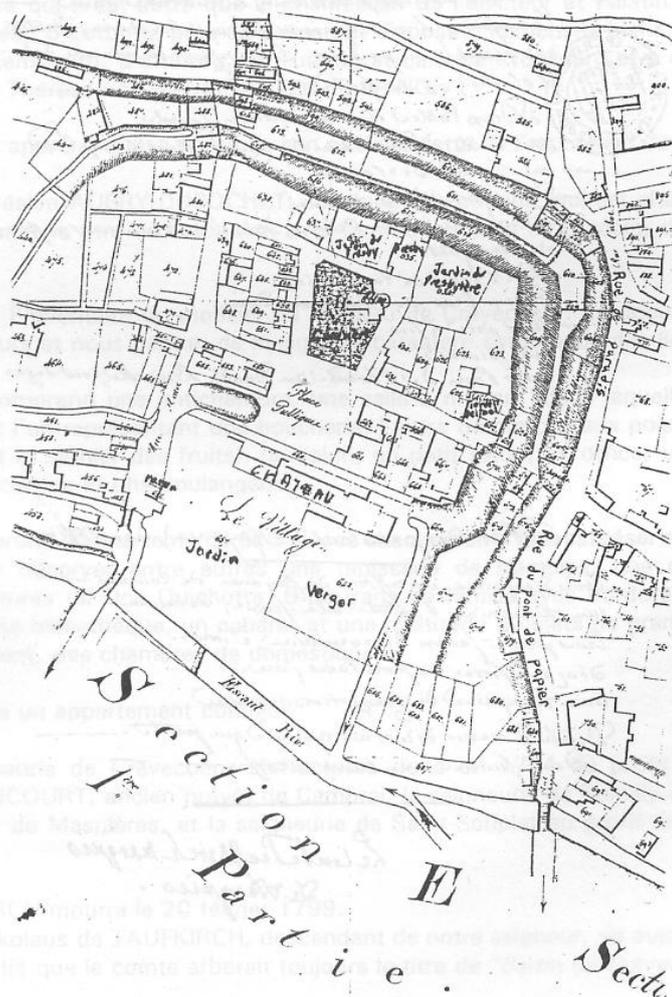
Il est né le 1^{er} décembre 1740 en la paroisse Saint-Aubert de Cambrai. En 1784, il est l'un des personnages les plus puissants et les plus aisés de Cambrai. Il est pourtant le descendant à la 5^{ème} génération de Jehan LEMAYEUR, un pauvre ménager de Servins-le-Petit (Artois) qui acheta au début du XVII^{ème} siècle le droit de bourgeoisie à Arras pour la somme de 5 livres... et le petit-fils de Jean LEMAYEUR (1660-1735), qui fut un des 4 Conseillers du Conseil d'Artois à recevoir du roi Louis XIV des lettres d'anoblissement le 31 décembre 1708 et qui acheta en 1713 la seigneurie de Simencourt (21).

Parvenu à un certain degré d'aisance, le père de Charles-François avait acheté en 1737 lors de son mariage avec Thérèse-Ursule WATIER de COURBONNE (fille d'un conseiller-secrétaire cambrésien du roi) la charge de prévôt royal héréditaire de la ville et cité de Cambrai, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1773.

Le 22 novembre 1768, Charles-François LEMAYEUR (seigneur de Simencourt, Simencourdel, Vieux-Simencourt, Beugnastre et Bourjonval) épouse à Péronne Marie-Louise PIEFFORT (fille du président de l'élection de Péronne).

En 1773, il succède à son père dans la prestigieuse charge de prévôt royal héréditaire de la ville de Cambrai. A cette date, c'est l'un des gentilshommes de Cambrai (issu de "la noblesse de robe") qui paie la plus grosse cote de capitation.

Afin de "mieux paraître", il décide en 1783 d'acheter la prestigieuse baronnie de Crèvecoeur, "dépouille des marquis de Wargnies qui connaissaient un endettement considérable"...



La place publique de Crèvecoeur, le château et son enclos d'après le plan cadastral de 1824. Les anciennes douves semblent apparaître sur ce plan... (Série P 36, ADN)

La seigneurie (sans le titre de baron de Crèvecœur) et le bois d'Ardissart lui sont vendus pour la coquette somme de 550 000 livres de France !

Pour acquitter une somme aussi considérable, LEMAYEUR de SIMENCOURT doit faire face à de nombreux sacrifices : la vente de sa belle demeure cambrésienne (de la rue des Rôtisseurs), ainsi que le choix d'un tuteur pour ses enfants.

Afin de faire valoir sa nouvelle seigneurie, il fait appel à des juristes qui consulteront les anciens terriers de la baronnie de Crèvecœur pour y découvrir des rentes seigneuriales que la paysannerie ne payait plus depuis des siècles.

La réfection du terrier de Crèvecœur en 1787 est une belle illustration de la "réaction seigneuriale" à la fin de l'Ancien Régime, ainsi qu'un exemple des solutions trouvées par une noblesse profondément endettée pour trouver de nouvelles ressources... (22).

Lorsque la Révolution arrive, le seigneur de Crèvecœur est un personnage "en vue" qui ne peut être menacé...

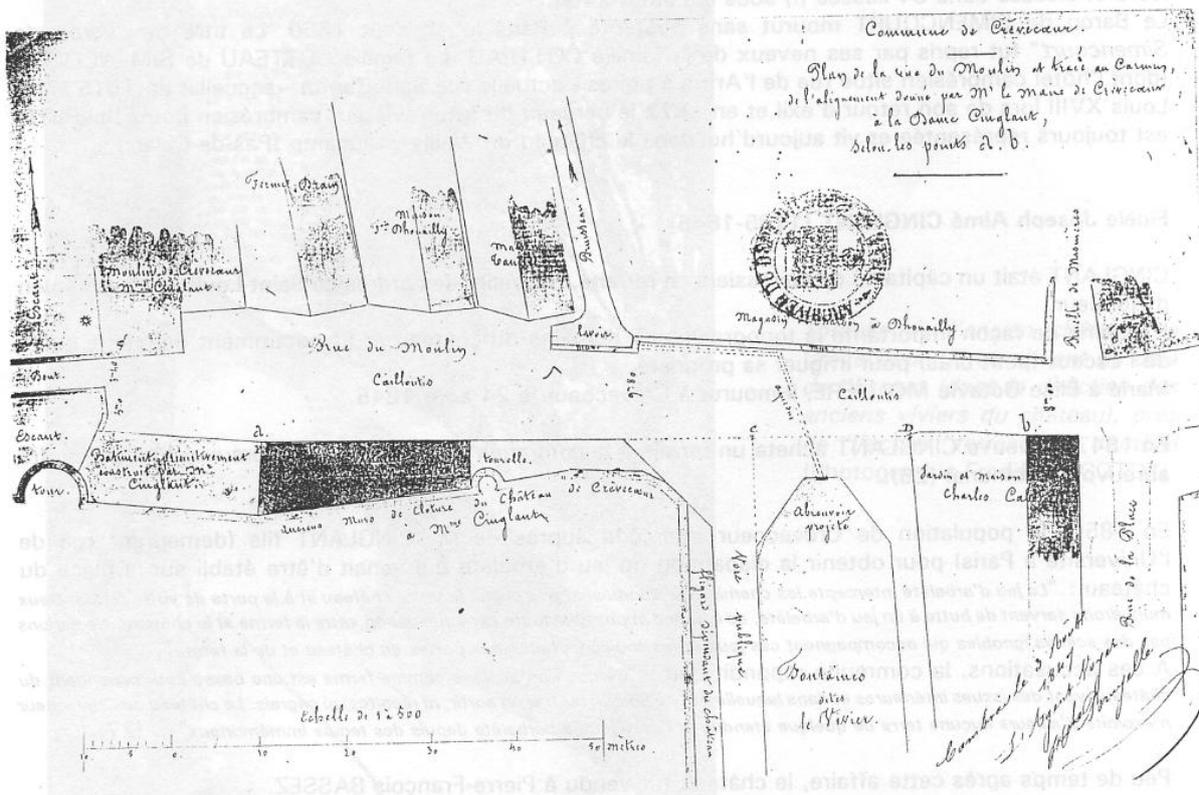
En effet, le 1^{er} mars 1790, son cousin germain WATIER d'AUBENCHEUL a été élu premier maire de Cambrai, et celui-ci fait appel à LEMAYEUR de SIMENCOURT pour être au sein de la première municipalité...

Le 23 août 1790, les habitants de Crèvecœur n'hésitent d'ailleurs pas à choisir leur seigneur pour devenir colonel de la Garde Nationale (son fils est sous-lieutenant de la Garde Nationale).

En 1791, la "seigneurie de Crèvecœur" disparaît dans le tourment de la Révolution, LEMAYEUR DE SIMENCOURT regagne sa demeure cambrésienne (de l'avenue de PARIS) et confie à son fermier et meunier Robert DORCHIN le soin d'occuper le château (bail verbal).

Le 9 prairial an II, le registre des écrous de la prison des Anglaises nous rappelle que "le citoyen Charles MAJEUR, et Charle son fils, et Charlotte et Victoire et Narsis cest trois fille sont rendus en la maison d'arrest des Anglaises par ordre du représentant Joseph LEBON". Le 21 prairial an II, c'est au tour de PIEFFORT, beau-père de LEMAYEUR d'être arrêté par ordre du représentant du peuple.

Bien vite, on ne leur reconnaît "rien d'anti-républicain". En messidor an II, PIEFFORT sort donc de prison "pour tenir arrestation avec gardien chez MAYEUR son gendre" (23).



Plan des environs du château en 1846 (O 159-52, ADN)

Après la Terreur, LEMAYEUR peut donc sortir de sa réserve et reconstituer son patrimoine. On le retrouve bientôt dans les listes d'acheteurs de biens nationaux de Crèvecœur (citoyen LEMAHEUR)... Et c'est à Crèvecœur que le 27 vendémiaire an VIII il marie sa fille Guislaine Victorine...

Sous le Consulat, l'ancien prévôt de Cambrai retrouve l'aura qu'il avait autrefois et est nommé au conseil municipal de la ville de Cambrai le 24 nivôse an X en remplacement de WATIER. Il démissionnera en floréal an X pour être alors remplacé par son fils (24).

Lorsqu'il décède le 22 décembre 1807 en sa demeure cambrésienne (40, rue de Noyon), il dispose encore à Crèvecœur d'un joli domaine : 186 hectares de terres labourables, 532 mencaudées de bois, l'enclos et le château de Crèvecœur, ainsi qu'un moulin (près de l'enclos), le tout toujours tenu à bail verbal par DORCHIN... (25).

De son union avec Marie-Louise PIEFFORT (décédée en 1782), LEMAYEUR de SIMENCOURT eut 6 enfants (dont 2 morts en bas-âge). Nous retiendrons : Louise Charlotte-Françoise Joseph, dame de SIMENCOURT (épouse de Charles BOUCHER de MORLAINCOURT), Guislaine Victorine, dame d'ARDISSART (1774-1849, épouse du député-adjoint au maire Jean-Louis COTTEAU, fondateur du célèbre hôtel COTTEAU de SIMENCOURT), Narcisse Joseph (1770-1837) et Jean-Baptiste Charles (qui suit).

CHARLES LEMAYEUR, baron de SIMENCOURT (1777-1850)

En 1807, à la mort de son père, Charles de SIMENCOURT hérita du château et du moulin de Crèvecœur. Sa fortune est estimée à 9 000 francs en 1810 (ce qui en fait le 16^{ème} contribuable de la ville de Cambrai). SIMENCOURT, qui est également officier du Génie, est fait baron d'Empire le 25 février 1813. Ses occupations militaires et administratives ne lui permettent guère de séjourner souvent au château de Crèvecœur. En effet, élu au conseil municipal de Cambrai en 1802 (à la suite de son père), il restera à cette place jusqu'en 1831... (24).

Vers 1830-1840, le baron de SIMENCOURT vendit le château de Crèvecœur à Fidèle-Aimé-Joseph CINGLANT (qui suit).

Les archives des anciens seigneurs de Crèvecœur furent acquises par M. Gustave BLACK, mécanicien, qui en fit don à Alcibiade WILBERT, membre éminent de la Société d'Émulation de Cambrai.

Aujourd'hui, les registres de la baronnie de Crèvecœur sont déposés aux Archives Départementales du Nord et classés dans 64 liasses (!) sous la cote E 2464.

Le Baron de SIMENCOURT mourut sans postérité à Paris le 1^{er} août 1850. Le titre de *"baron de Simencourt"* fut repris par ses neveux de la famille COTTEAU. La famille COTTEAU de SIMENCOURT (dont l'hôtel cambrésien situé rue de l'Arbre à poires - actuelle rue Sadi-Carnot - accueillit en 1815 le roi Louis XVIII lors de son retour d'exil et en 1872 le berceau du futur aviateur cambrésien Louis BLÉRIOT) est toujours représentée et vit aujourd'hui dans le château de Wailly-Beaucamp (Pas-de-Calais).

Fidèle Joseph Aimé CINGLANT (1785-1845)

CINGLANT était un capitaine de cuirassiers en retraite, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur.

Il modifia de façon importante la topographie du domaine du château et fit notamment dériver le cours de l'Escaut (petit bras) pour irriguer sa propriété.

Marié à Élise Octavie MOLLIÈRE, il mourut à Crèvecœur le 24 août 1845.

En 1847, la veuve CINGLANT acheta un terrain à la commune pour y établir un abreuvoir qui deviendra abreuvoir communal (26).

En 1856, la population de Crèvecœur intercèda auprès de M. CINGLANT fils (demeurant rue de l'Université à Paris) pour obtenir la disparition du jeu d'arbalète qui venait d'être établi sur la place du château : *"Le jeu d'arbalète intercepte les chemins qui conduisent à la porte de votre château et à la porte de votre ferme. Deux murs droits servent de butte à un jeu d'arbalète, ce qui rend impossible toute communication entre la ferme et le château. Ne parlons pas des scènes ignobles qui accompagnent ces jeux et les souillures faites aux portes du château et de la ferme"*.

A ces accusations, la commune répondit que : *"Ce que l'on désigne comme ferme est une basse-cour dépendant du château ayant des issues intérieures et dans laquelle il n'y a point à rentrer ou sortir, ni récoltes, ni engrais. Le château de Crèvecœur n'exploite d'ailleurs aucune terre de quelque étendue et l'on y joue à l'arbalète depuis des temps immémoriaux"*... (27).

Peu de temps après cette affaire, le château fut vendu à Pierre-François BASSEZ.



Le château de Crèvecœur avant 1914 (Collection particulière)



Tourelle de l'ancien château de Crèvecœur (?) se situant au delà de l'Escaut (dans la direction des anciens viviers du château), près de l'actuel terrain de football (Photographie Freddy JACOTOT)

PIERRE FRANCOIS BASSEZ-HENNECART (né en 1823)

BASSEZ était un fabricant de sucre, natif du village de Sebourg. Il épousa en premières noces Marie Térance HENNECART. Cette dernière fut la marraine de la cloche de l'église des Rues des Vignes en 1862 (Cf. Cambrésis Terre d'Histoire, n° 14) et mourut en 1875. BASSEZ se remaria donc à Cécile Antoinette Anastasie HENNEQUIN, native de Stains (Seine), veuve en premières noces d'Augustin BONNEMAIN. En 1862, BASSEZ-HENNECART entre à son tour en opposition contre la mairie de Crèvecœur qui lui refuse de faire clore sa propriété du côté de la rue du Moulin car il s'agit selon elle d'un terrain communal. En 1872, BASSEZ s'oppose de nouveau à la commune qui a permis au dénommé BANCOURT d'établir une brasserie sur la place. Celui-ci signale que le mur de la brasserie aboutit à sa porte cochère et entrave de manière notable la libre-circulation des chariots se dirigeant par cette porte pour le service de la ferme. Il se refuse d'autre part à un dépôt permanent de fûts et de chariots... (28). En 1877, BASSEZ est cependant contraint de se débarrasser du château de Crèvecœur. Celui-ci est donc mis aux enchères (29).

Etude de M^r G. ANEL, avoué à Cambrai, place Saint-Martin, numéro 52.
COMMUNE ET TERROIR DE CRÈVECOEUR.
Vente sur licitation entre majeurs et mineurs
UNE VASTE PROPRIÉTÉ
DITE LE CHATEAU DE CRÈVECOEUR
sise sur la Place d'une superficie d'environ 10 Hectares 91 Ares 59 Centiares
2° Une PRAIRIE, contenant 68 Ares 00 Centiares, lieudit les Etangs de Vinchy
3° UN MOULIN A EAU
alimenté par l'Escaut avec chute d'Eau d'environ deux mètres, comprenant : quatre paires de Meules, le Matériel industriel, la Maison du meunier et autres Dépendances
4° Une PIÈCE de Terrain de jardinage, contenant 40 Ares 5 Centiares, lieudit le pont de papier
5° UNE PRAIRIE, plantée d'Arbres
lieudit le mouchoir, près du pont de papier, comprenant 22 Ares 20 Centiares
6° UNE PIÈCE DE TERRE EN LABOUR ET PRÉ
contenant 64 Ares 85 Centiares, connue sous le nom de la Digue, lieudit la Fontaine Glorieuse
7° UNE PIÈCE DE TERRE LABOURABLE
de 52 Ares 75 Centiares, lieudit la grosse Borne aux Fourments.

L'adjudication aura lieu le MARDI 7 AOUT 1877, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^r Désiré MILLOT notaire à Cambrai, commis à cet effet, et en présence de M^r CRÉPIN, notaire en la même ville.

On fait savoir que :
Et à la requête de :
En présence de :
UN TERRAIN en labour, précédé par le moulin de M^r de...
DESIGNATION :
COMMUNE et TERROIR de CRÈVECOEUR
UNE VASTE PROPRIÉTÉ
DITE LE CHATEAU DE CRÈVECOEUR
UNE PIÈCE DE TERRE EN LABOUR ET PRÉ
UNE PIÈCE DE TERRE LABOURABLE
MISES A PRIX :

Affiche de vente du château de Crèvecœur en 1877 (Bibliothèque Municipale de Cambrai, Fonds DELLOYE)

Les héritiers BASSEZ-HENNECART-HENNEQUIN disposaient encore de nombreux biens à Crèvecoeur à la veille de la Première Guerre. C'est cependant M. Henri Napoléon LEFEBVRE, propriétaire demeurant à Lesdain, qui se porta acquéreur du château.

Henri-Napoléon LEFEBVRE vendit en 1899 le château à Victor-Eugène LERICHE (né le 1^{er} juillet 1854 à Lesdain), issu d'une vieille famille du village de Crèvecoeur.

Victor-Eugène LERICHE mourut avant la Première Guerre. Ce fut donc sa veuve Marie WANTIER, originaire de Rumilly (1856-1929), ainsi que son fils Lucien, qui firent prospérer la ferme et le moulin attenant au château.

En 1913, le château fut loué à la veuve Catherine Aglaé DUROT-LEDOUX, cultivatrice à la ferme de Rancourt (Honnecourt). Elle y mourut en 1915.

Entre temps, le 2 décembre 1914, une Kommandantur s'était installée au château et on avait demandé à M. Lucien LERICHE, minotier, d'assurer le ravitaillement des villages dépendant du groupe de Caudry en concert avec le Comité régional de ravitaillement.

Contraint de fermer son moulin par ordre de l'autorité allemande, LERICHE continua à travailler clandestinement pour assurer le ravitaillement de la population... (30).

Lucien LERICHE, né le 24 novembre 1880 à Crèvecoeur, assista à la totale destruction de son château et à sa reconstruction. Il mourut à Crèvecoeur le 26 mars 1931.

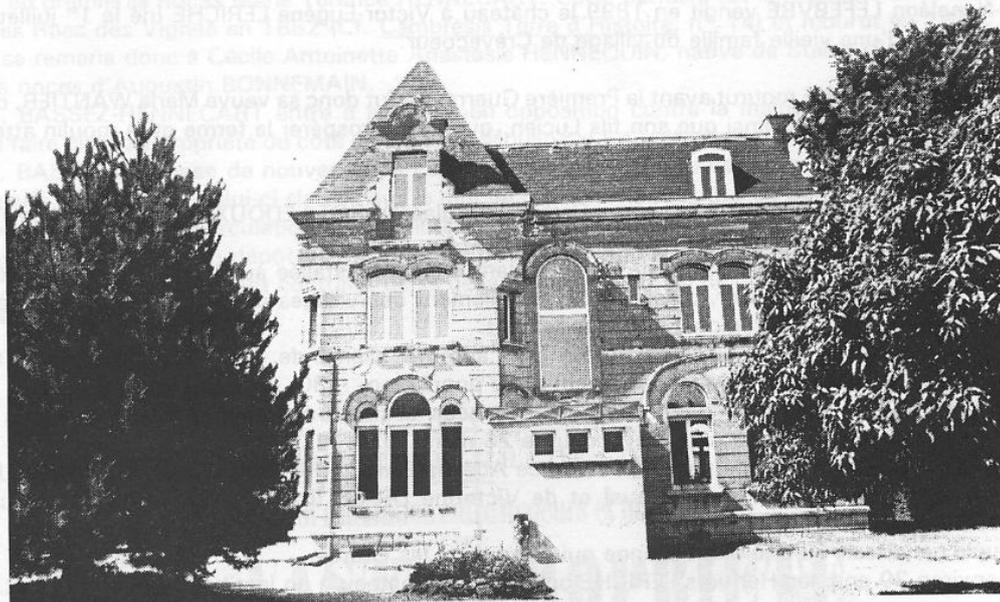
Le château fut ensuite occupé par sa veuve, née Adéline BANCOURT, fille d'Edmond BANCOURT (issu de la famille du brasseur cité ci-dessus) et de Victorine DRAIN (issue de la famille des meuniers du château)...

Le couple ne laissait qu'une fille Suzanne qui entra dans les Ordres.

Il y a environ 30 ans, les Héritiers LERICHE ont vendu le château à un institut médical (I.M.P.R.O.).



Les derniers vestiges de la tour et du mur d'enceinte du château de Crèvecoeur (face au moulin DRAIN) furent détruits vers 1975 (Collection particulière)



Aspect actuel du château de Crèvecoeur (Photographie Freddy JACOTOT)

Bibliographie et sources manuscrites utilisées :

- (1) A.D.N., E 2464/10.
- (2) A.D.N., E 2464/23.
- (3) DELVAL E. Première loi de Crèvecoeur et transmission de la baronnie. Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, n° 23, page 371.
- (4) MICHAUX. Notice sur les principaux monuments funéraires de l'église paroissiale d'Avesnes qui ne purent trouver grâce devant le fanatisme des Révolutionnaires (sans date).
- (5) Je ne suis guère parvenu à découvrir un portrait des SAINT-LUC (si l'un de nos lecteurs en connaissait un, il serait bien aimable de me le faire connaître). Les vies de François et de Timoléon ont fait l'objet d'excellents articles dans le "Dictionnaire de biographie générale" (tome 22), dans "La vie des grands capitaines" de BRANTOME, dans "L'Histoire Universelle" d'AUBIGNÉ, dans "Le dictionnaire historique" de MORÉRI, "Le dictionnaire des généraux français" de COURCELLES.
- (6) Livre rouge et archives diverses de la mairie d'Avesnes.
- (7) Manuscrit A 893 de la Bibliothèque Municipale de Cambrai. Surtout, répertoire des anoblissements (registres B 1678 à 1680 des Archives Départementales du Nord).
- (8) Au sujet de l'hôpital de Crèvecoeur, on pourra retrouver les archives de cet établissement en consultant les Archives Hospitalières de Cambrai déposées à la Bibliothèque Municipale (Cf. Hôpital Saint-Jean de Cambrai, liasses X et XIII), ainsi que l'article de BRUYELLE intitulé "Notice sur l'ancienne ville de Crèvecoeur" publié dans les "Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai", n° 20, page 311.
- (9) Testaments et exécutions testamentaires du Chapitre Cathédral de Cambrai. Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai, tome XXX, janvier-décembre 1944, page 60.
- (10) Fonds Delloye de la Bibliothèque Municipale de Cambrai, liasse 52, n° 28 à 51.
- (11) Testaments et exécutions testamentaires du Chapitre Cathédral de Cambrai. Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai, tome XXX, janvier-décembre 1944, page 1.
- (12) A.D.N., C 20979.
- (13) A.D.N., E 2464/9.
- (14) Fonds Delloye de la Bibliothèque Municipale de Cambrai, liasse 27.
- (15) A.D.N., 36 H 248.
- (16) A.D.N., E 2464/32.
- (17) A.D.N., E 2464/35 à 37.
- (18) A.D.N., E 2464/5.
- (19) A.D.N., 3 G 622.
- (20) A.D.N., C 20970.
- (21) Généalogie LEMAYEUR DE SIMENCOURT dans "Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai", tome XV, pages 13 à 20.
- (22) A.D.N., E 2464/31.
- (23) Registre des personnes détenues en la maison des Anglaises (Hôtel de ville de Cambrai, État-Civil, registre 187, folio 28, n° 148-153 et folio 50, n° 271).
- (24) Hervé LE MINEZ. La composition du Conseil municipal de Cambrai. Mémoire consultable à la Bibliothèque Municipale de Cambrai.
- (25) A.D.N., 3 Q 363/1.
- (26) A.D.N., 0 159/52.
- (27) A.D.N., 0 159/47 à 52.
- (28) A.D.N., 0 159/47 à 52.
- (29) Fonds DELLOYE de la Bibliothèque Municipale de Cambrai.
- (30) Archives de la Commission Historique du Nord, 15 J 85 (ADN).

Arnaud GABET

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Seconde partie)

Par André LEFÈVRE

ARRIVE LA RÉVOLUTION FRANCAISE...

En 1791, le moulin de la Neuville est considéré comme ayant un rapport annuel de 400 livres. De ce fait, l'impôt foncier s'élève à 184 livres, un sol et cinq deniers. Les occupants sont RINGEVAL et J. MAISON. Jean-Philippe LEDIEU a donc abandonné la partie ?... Et pour cause. Il est décédé depuis 1782. Sa fille Catherine-Thérèse, mariée (depuis 1785) au premier maire "républicain" de Neuville Thomas-François LEDOUX, tient toujours l'ancienne cense d'Anchin.

En 1796, le moulin du Mont-Farrand échoit avec la ferme et cense d'Anchin, le presbytère et les 71 hectares de terres possédées jadis sur Neuville par l'abbaye d'Anchin, à Joseph-Joachim DEFFONTAINE (futur maire de Neuville qui épouse cette même année Catherine Thérèse LEDIEU après le décès en 1793 de Thomas-François LEDOUX).

En 1828, DEFFONTAINE fait exécuter quelques réparations au moulin. Elles nous sont connues grâce au démontage du rouet qui fut effectué il y a quelques années (1928). Sur ce rouet figurait le nom de DEFFONTAINE et les dates des réfections.

1838 : Madame DEFFONTAINE, veuve LEDOUX (née LEDIEU) décède.

Le partage de ses biens a lieu le 13 octobre 1838 pardevant Maître CACHEUX, notaire à Cambrai et juge du tribunal de première instance de cette ville, commis à cet effet.

Le moulin du MONTFARRAND est attribué pour "un quart et indivisément" à ses petits enfants : Jules, Edward, Mélanie et Clotilde LE GLAY (issus du mariage du célèbre archiviste du Nord André LE GLAY 1785-1854 avec Mademoiselle Mélanie LEDOUX, fille de Thomas-François LEDOUX et de la défunte).



ANDRÉ LE GLAY

L'historien André LE GLAY (1785-1854), fondateur des Archives Départementales du Nord, épousa la fille du propriétaire du moulin du "Montfarrand" à Neuville-Saint-Rémy. Ceci explique pourquoi l'historien Edward LE GLAY en fut propriétaire entre 1838 et 1856.

12 avril 1856 : les "hoirs LE GLAY", pardevant Maître LEROY-LALLIER, notaire à Cambrai, revendent ce moulin à :

- 1) Charles RUFFIN, époux de Léocadie VILETTE, demeurant ensemble à Aire (dépendance de Ramillies).
- 2) Hippolyte DERLY, cultivateur à Neuville-Saint-Rémy, époux de Demoiselle Désirée MOREAU.

Sur cet acte de vente, il est spécifié : *"57 ares de terre labourable au terroir de Neuville Saint-Rémy, au lieu dit "les 40" ou "au moulin MONTFARRAND" tenant d'une lisière au chemin de Neuville à Oisy, d'un bout à M. LEDOUX (oncle des vendeurs), d'autre bout, au chemin du moulin et au calvaire). Il existe sur ce terrain "un moulin à vent à faire du blé farine avec tous ses agrès et une maison qui tombe en ruine".*

"Les acquéreurs conviennent que le moulin avec tous ses grès et les 8 ares 86 ares de terrain formant un rond autour du moulin seront la propriété des époux RUFFIN (et que le terrain sur lequel le moulin est construit est compris dans les 8 ares, 86 centiares ci-dessus qui seront pris à corde et à mesure pour tenir d'un sens à M. LEDOUX, d'autre au surplus de la terre et que le surplus de l'immeuble vendu appartiendra entièrement au sieur DERLY et à la dame MOREAU son épouse, sans garantie de mesure du terrain)".

Le tout est vendu pour la somme de 7 000 francs dont 4 500 F pour le moulin et les 8 ares, 86 centiares.

Les acquéreurs laissent en place le meunier, en l'occurrence un nommé PLATEAU qui pourra continuer à exploiter jusqu'au 1^{er} avril prochain, en vertu d'un bail passé chez Maître SAVARY (notaire à Cambrai). Malgré tout, PLATEAU, suivant l'humeur de ses propriétaires, pourra ou ne pourra pas continuer l'occupation du moulin après ce 1^{er} avril.

Le 4 octobre 1857, sans que l'on sache si PLATEAU est toujours meunier du "MONT-FARRAND", les époux RUFFIN-VILETTE vendent le moulin et les 8 ares 86 centiares qui l'entourent pour 5 100 francs à M. Benoit HOCQUET, et ce, pardevant Maître Alfred LEDOUX, notaire à Cambrai et maire de Neuville-Saint-Rémy (petit-fils par son père Félix César LEDOUX 1792-1855 de Thomas-François LEDOUX et de Catherine Thérèse LEDIEU, il représente l'ultime présence des descendants de Jean-Jacques LEDIEU dans les affaires de Neuville-Saint-Rémy).

Monsieur et Madame RUFFIN sont mentionnés (dans cet acte) comme étant meuniers à Aire, commune de Ramillies. Quant à Benoit HOCQUET, il est marié à Mademoiselle Virginie HECQUET. Tous deux demeurent à Cambrai, au faubourg de Selles, rue du Fay.

En 1873, Jacques HOCQUET leur succède.

Dans cet acte, il est spécifié *"tout un moulin sur tour en briques pour faire de blé farine, avec 8 ares 86 centiares de terre formant un rond autour du moulin y compris l'emplacement du bâtiment, le tout sis à Neuville-Saint-Rémy, lieu-dit "aux 40" et appelé "le moulin MONT-FARRAND".*

Le 10 juin 1817, DERLY achète à la veuve HOCQUET (née HECQUET) demeurant à Neuville-Saint-Rémy une maison au chemin de Sailly (ou du calvaire) construite *"en briques et couverte en chaume, avec un jardin, le tout sur 53 ares, 19 centiares"*.

Cette dame tenait ce bien depuis le décès de ses parents survenu en 1815.

C'est dans cette maison que demeurèrent un certain temps les meuniers du "MONT-FARRAND" dont le logis habituel (en 1856) menaçait ruine.

Le grand-père de M. Lucien SAVARY y a encore habité. Par la suite, cette vieille maison se révélant à son tour, vétuste, M. SAVARY se résigna à vivre avec les siens au rez-de-chaussée du moulin.

Plus tard, ses descendants construisirent une autre maison à côté du moulin, celle que nous voyons encore actuellement.

Vers 1889, M. DERLY acquiert le moulin du "MONT-FARRAND". Mais, il revend le 30 août 1892 à M. SAVARY Alexandre dit "Arbillon", 3 ares, 40 centiares de jardin à Neuville "au moulin MONT-FARRAND" tenant au moulin, à Hyacinthe MARÉCHAL-LEDOUX (beau-frère du notaire Alfred LEDOUX), au chemin d'Oisy. Ce jardin est pris dans une pièce de terre de 42 ares 14 centiares (dépendant d'une maison sise à Neuville, près du "MONT-FARRAND") acquis par DERLY, vendeur, aux cohéritiers LE GLAY en 1856. Cette maison signalée en cet acte de vente doit être celle que l'on aperçoit, quasi en ruine, derrière le calvaire, telle que le représente une carte postale éditée par la maison BOUCHER-LIÉVIN de Neuville vers 1926, tenue alors par Aglaée. Serait-ce celle dont il a été question plus haut et qui servit de logement au meunier ?

La même année, le moulin du "MONT-FARRAND" passe dans le giron de la famille SAVARY. Avant d'en devenir propriétaire, les SAVARY furent d'abord locataires.

Le premier SAVARY arrivé dans ces lieux s'appelait Jean-Baptiste SAVARY. Il avait épousé Élise RICHARD et exploitaient à eux deux plusieurs moulins, au petit chemin de Rumilly à Cambrai.

Au décès de M. SAVARY Jean-Baptiste, sa veuve et ses quatre enfants : Usmar, Alexandre, Lydie (plus tard religieuse) et Gustave continuèrent d'exploiter le moulin du "MONT-FARRAND". C'est Usmar, aidé de son frère Alexandre (dit Arbillon), qui dirigera l'affaire.

Gustave collaborera un certain temps. Puis Usmar épousa Célestine CAILLEAU. De son côté Alexandre se maria avec Hélène HUBERT, la fille du meunier de Tilloy.

C'est alors que seul, Alexandre demeurera attaché au moulin paternel du "MONT-FARRAND".



La maison du meunier à Neuville-Saint-Rémy (Collection Gérard LANDAT)

En cette vénérable demeure naissent trois enfants :

- Angèle épousera un nommé MARGNAN (de Sainte-Orlé, près Cambrai). C'est leur fils, Marcel, qui en jouant au cerf-volant trop près du moulin en marche fut happé par une des ailes. C'était le 13 janvier 1908.

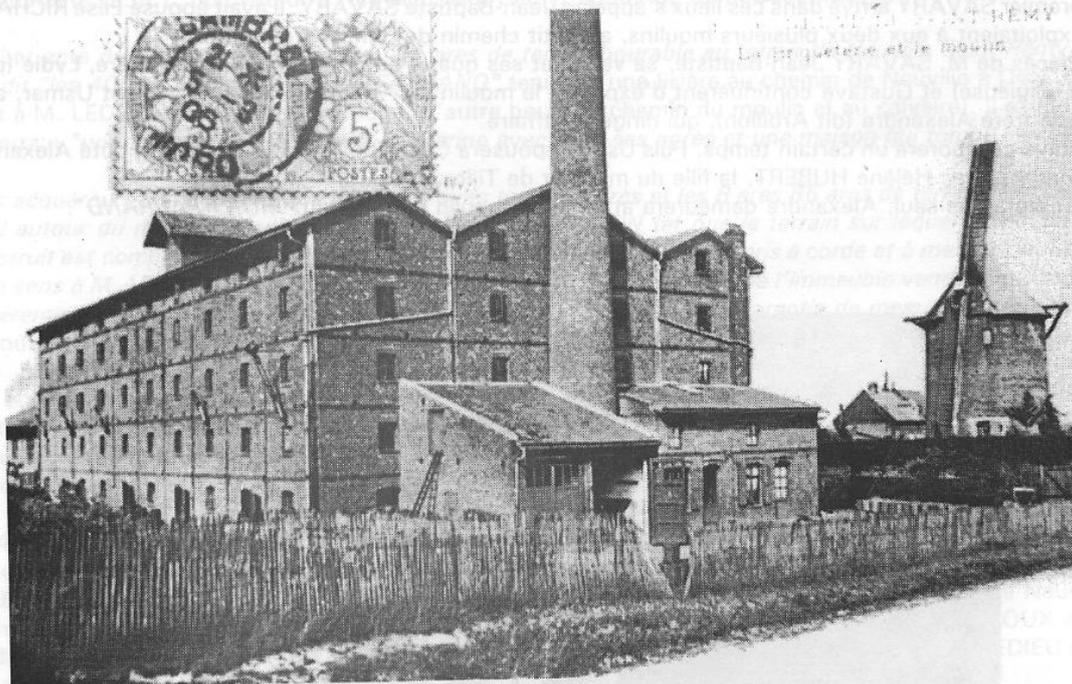
Une de leur fille épousera M. BOULANT (qui sera Conseiller municipal de Neuville-Saint-Rémy). De cette union naissent deux garçons et deux filles.

- Lucien, second enfant du ménage SAVARY-HUBERT, épousera Mademoiselle Antonia LAVALLARD et n'aura qu'une fille, Antoinette, qui épousa Paul LANDAT (mètreur). L'un de leurs six enfants, **Gérard LANDAT** (Conseiller municipal de Neuville), occupe toujours le moulin familial.

Lucien SAVARY décédera le 18 décembre 1974, à l'âge de 91 ans. Il fut le dernier meunier de Neuville-Saint-Rémy. Dans l'impossibilité de refaire une toiture "en tuiles de chêne" à son moulin, il démonta les ailes du moulin "MONT-FARRAND" en 1924. Les meules furent installées dans un moulin en bois de Serain dans l'Aisne près d'Élincourt.

M. Lucien SAVARY restera jusqu'à son dernier soupir dans son moulin. Il ouvrira en plus du petit café qui existait du temps de la prospérité du moulin, un petit commerce de grains et issues et d'aliments du bétail. Lui aussi fut Conseiller municipal de Neuville-Saint-Rémy.

- Armand, troisième enfant du couple, quitta le pays et partit "du côté de Paris"...



La briqueterie et le moulin de Neuville-Saint-Rémy avant 1914 (Collection Gérard LANDAT)



Le moulin en 1916 avec ses quatre ailes et le pont traversant la route (Collection Gérard LANDAT)

Petit retour en arrière ...

Comme nous venons de le voir, Lucien qui avait repris l'exploitation du moulin, après entente avec ses frères et soeur, avait retrouvé le "MONTFARRAND" dans un bien triste état. Son père avait préféré émigré et fut victime d'un accident causé par son cheval du côté de Dieppe. Ce cheval tirait le tombereau dans lequel la famille SAVARY avait entassé tout ce qu'elle avait de précieux.

Le toit "en tuiles de chêne" avait été mis à mal pendant les combats de reprise de Neuville par les Canadiens en octobre 1918.

En outre, pendant l'occupation allemande, le moulin placé sur une hauteur fut vite remarqué par les Allemands comme étant un excellent observatoire. Il leur suffit alors de soulever la toiture de quelques centimètres (elle était posée sur un rail) et de pouvoir voir sans être vus. L'épaisseur des murs, 1 mètre 30 à la base et 0,90 mètre au sommet leur assurait une impunité quasi-certaine contre bon nombre de projectiles de cette époque.

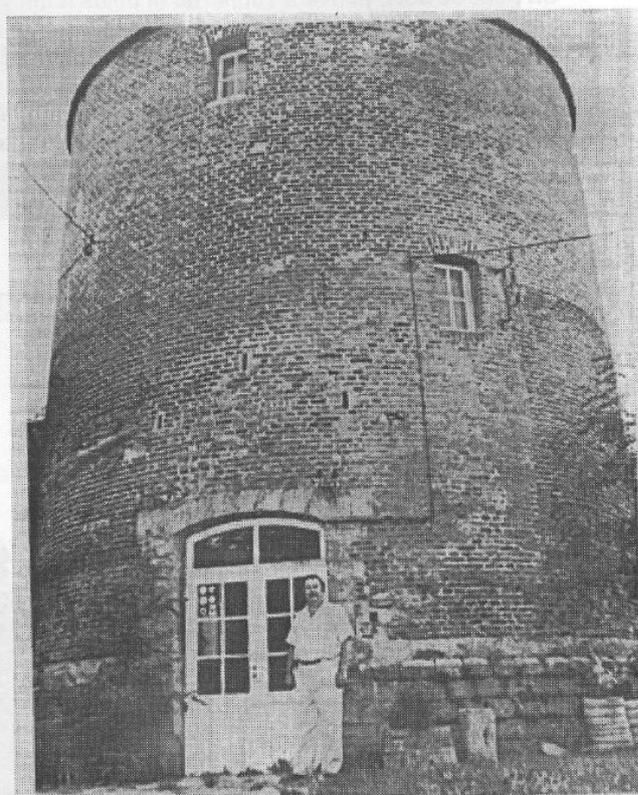
Non contents de transformer le moulin en observatoire, les Allemands installèrent, en vis-à-vis, de l'autre côté du chemin allant à Oisy-le-Verger, une batterie anti-aérienne dont les munitions étaient cachées dans le talus.

Un pont de bois, pouvant supporter le poids d'une voiture automobile, réunissait cette batterie au moulin. Les servants de cette batterie et les observateurs avaient élu domicile dans la maison du meunier. Cette description a été possible grâce à la photographie présentée à la page précédente.

Ainsi se termine cette longue et édifiante histoire du moulin du "MONT-FARRAND" de Neuville-Saint-Rémy. Seule petite pierre à ajouter à sa longue histoire, le remplacement de la couverture en tôle ondulée qui avait remplacé la toiture en "tuiles de chêne" par une couverture en chaume...

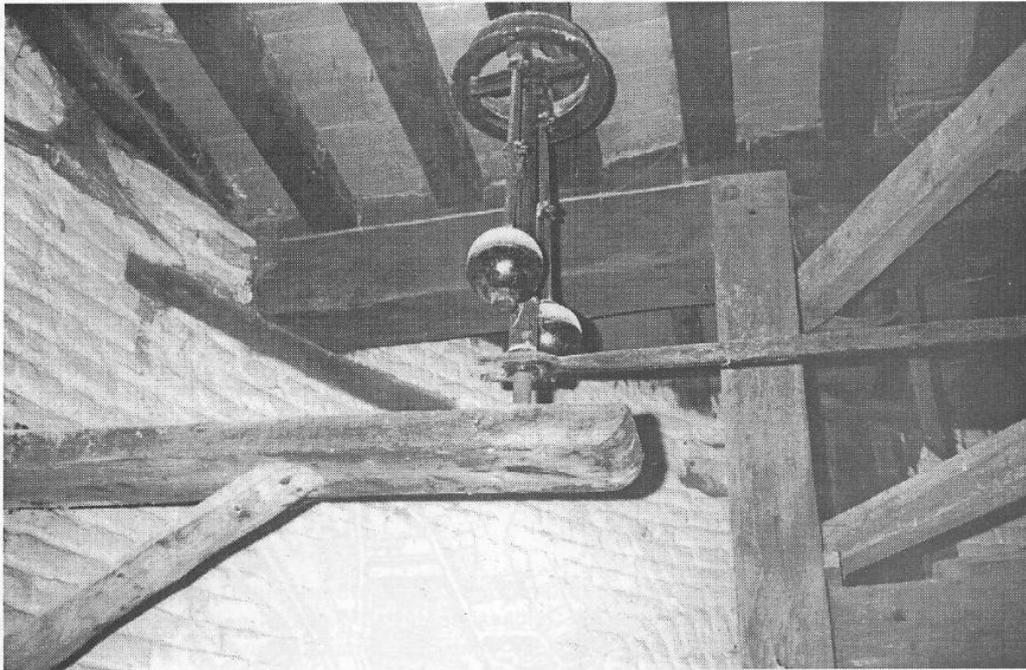


L'ancien moulin dit du "MONTFARRAND" vers 1924. On distingue très bien les dégâts causés à la toiture "en tuiles de chêne" lors de la reprise de Neuville-Saint-Rémy par les Canadiens en octobre 1918



Gérard Landat regrette que son moulin ne soit pas classé, comme d'autres pourtant plus récents. Il souhaite l'inscrire à l'inventaire des monuments historiques.

1936-1994. Presque 60 ans séparent ces deux photographies. Lucien SAVARY (en août 1936) et son petit-fils Gérard LANDAT (en 1994) posent devant leur moulin (Collection Gérard LANDAT)



Une remarquable machinerie est toujours visible au sein du moulin (Collection Gérard LANDAT)

Ultime heure de gloire

Le vieux moulin du "MONT-FARRAND" reproduit en carton et placé sur un char fit partie du défilé qui illustra l'arrivée à Neuville de l'abbé DELAINE nommé curé en 1952.

A l'intérieur de ce moulin, deux des petits-enfants de M. Lucien SAVARY (dernier meunier), Gérard LANDAT et sa cousine Renelde BOULANT, s'aidant d'une manivelle, faisaient tourner les ailes du moulin au son de la chanson intitulée "Maître Pierre".

Notons aussi qu'en 1912, à l'occasion du mariage de Armand SAVARY (frère de Lucien), un chant fut composé par Jules MARIGNAN et chanté par la future Madame BOULANT.

Voici une des strophes de ce chant qui comprenait 3 couplets et des refrains :

Le vieux moulin de Grand-Mère

A La Neuville, La-Haut (bis)

Chante la journée entière

Couché tard et levé tôt

Or, à force de l'entendre

Tic-Tac

J'ai fini par le comprendre

Tic-Tac

Travaillons avec entrain

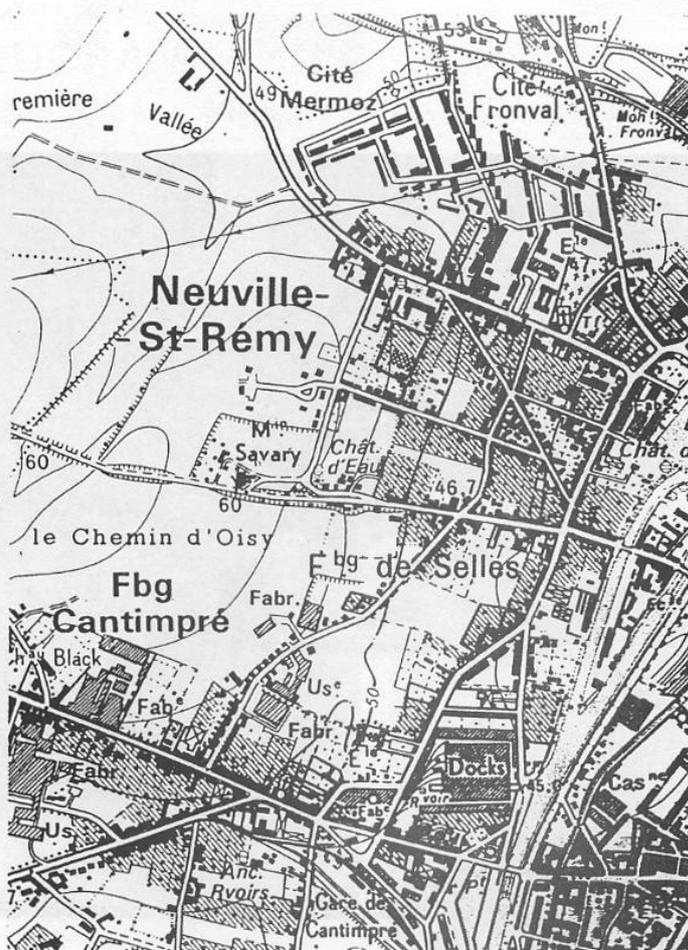
Le soir et puis du matin.

Tac-tic-Tac-tic-Tac-tic-

Tac-tic-Tac-tic-Tac-tic-

Et c'est le premier refrain

Du Vieux moulin



Localisation actuelle du moulin SAVARY

Bibliographie et sources utilisées :

* L 6730, ADN.

* Bureau des Hypothèques de Cambrai (registres aux ADN). Volume 338, folio 172. Volume 381, folio 127. Volume 772, folio 16.

* Journal "Nord-Matin", année 1928. Cartes postales (maison LIÉVIN-BOUCHER de Neuville-Saint-Rémy).

* Évolution cadastrale : Plan cadastral de 1825, section A 498. Plan cadastral de 1890, section unique n° 76. Plan cadastral actuel, section unique n° 976.

Renseignements oraux communiqués par M. Lucien SAVARY (†) et ses descendants.

BRUGGEMANN, Jean. Nos moulins. Flandres Hainaut Cambrésis. (voir planche Neuville-Saint-Rémy, à la page 44) Illustré par 65 dessins à la plume de l'auteur et d'une suite de 36 hors textes. Actica Éditions. 1971.

André LEFÈVRE

LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS, BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN, A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS : LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (seconde partie)

Par Henri MONTIGNY

A l'heure où la presse locale nous annonce le rachat du château de Ligny par l'imprimeur Jean LANGLET, Monsieur Henri MONTIGNY vous propose la seconde partie de son travail sur les tribulations de son ancêtre Charles-Alphonse-Théodore de Villers-au-Tertre, propriétaire du château de Ligny pendant la période révolutionnaire.

Avis favorable à la radiation

En séance publique du Directoire du District de Cambrai, le 8 novembre 1794 (16 brumaire an III de la République Française, une, indivisible et impérissable), les administrateurs du Directoire donnent un avis favorable pour que *"le nommé Charles Alphonse VILLERS, ex-seigneur de Ligny, soit rayé de la sixième liste des émigrés de ce district et provisoirement réintégré dans ses propriétés, conformément à la loi du 6 brumaire dernier"*.

La bonne nouvelle étant parvenue à l'intéressé, il fait établir le 19 novembre 1794 (29 brumaire an III), un nouveau certificat de civisme par la commune de Morlancourt dans laquelle il a résidé cinq mois et demi, et un laissez-passer le lendemain 30 brumaire. Muni de ce laissez-passer, il se rend à Albert le 14 décembre 1794, 24 frimaire an III, et il y séjourne une quinzaine de jours, jusqu'au 31 décembre 1794.

Mais la décision du Directoire du District de Cambrai a besoin d'être enterinée par le Département, et celui-ci renvoie l'avis favorable le 12 janvier 1795 (22 nivôse an III) sans le valider. Réaction du Directoire de Cambrai : persistant dans leur avis au Département en date du 16 brumaire, conformément à l'article 30 du titre 3^{ème} de la loi du 25 brumaire, *"nous, Administrateurs susdits, avons arrêté et arrêtons que ledit de VILLERS est réintégré dans ses propriétés, qu'il donnera bonne caution pour obtenir son mobilier, ne pourra aliéner ses immeubles, ni toucher les sommes qui pourraient avoir été versée dans les caisses nationales, sans que le Comité de Législation ait définitivement prononcé"*.

Le 22 février 1795 (3 ventôse an III), c'est le District de Péronne cette fois qui assure *"que rien ne met obstacle à ce que ledit VILLERS soit rayé définitivement de la liste des Émigrés par le Comité de Législation de la Convention Nationale"*. Trois mois après, le 17 mai 1795 (28 floréal an III), le District de Cambrai transmet au Comité de Législation de la Convention Nationale ses arrêtés concernant les *"prévenus d'émigration"*, avec le dossier de Charles Alphonse VILLERS de Ligny.

Retour à Ligny et suite des tracasseries

L'annonce de la transmission de son dossier à la Convention Nationale décide Charles Alphonse à rentrer à Ligny, lieu qu'il a quitté depuis presque une année. Il s'y trouve le 25 mai 1795 (5 prairial an III), et ce jour là, le Maire, les Officiers Municipaux et membres du Conseil Général de la Commune de Ligny délivrent un laissez-passer à *"Charles VILLERS, républicain français domicilié dans cette commune, dont la profession est celle de rentier, ... nous ayant dit aller à divers endroits de la République"*.

La situation de l'ancien seigneur de Ligny est inextricable : ce retour, pas plus que son séjour à Morlancourt d'ailleurs, n'est "réglementaire" au regard de la législation alors en vigueur, puisque en effet un prévenu d'émigration n'était pas autorisé à résider sur le territoire de la République (même s'il ne l'avait jamais quitté !) tant qu'il n'était pas rayé définitivement.

Les jours, les décades, les mois passent ... quotidiennement plongé dans les plus terribles angoisses, Charles Alphonse VILLERS est aussi accablé d'infirmités. Dix huit mois après son retour à Ligny, et toujours sans nouvelle de sa radiation attendue de la liste des émigrés, il s'adresse une nouvelle fois aux administrateurs du chef-lieu de canton à Walincourt qu'il juge "probes et républicains, et au sein desquels la vérité doit parler et la justice se rendre".

Son plaidoyer rappelle tout ce qu'il a injustement enduré. Il demande que l'on atteste véridique le contenu de sa pétition, ou qu'on le démente si on ne peut y ajouter foi :

Ligny, le 4 frimaire an V

Charles VILLERS, habitant de la commune de Ligny, aux Citoyens Administrateurs Municipaux du Chef-lieu du canton de Walincourt.

Citoyens,

"... Je peux, sans blesser la vérité, dire que depuis le principe de la Révolution, ma conduite a toujours été exempte de blâme, exécutant ponctuellement les lois, ayant sans cesse été au devant de ce qui pouvait être utile à ma patrie. Lorsqu'il a fallu un emplacement commode pour la fabrication des salpêtres, j'ai donné avec plaisir ma maison et mon bois et tout ce qui pouvait y être nécessaire, en un mot, j'ai rempli de tous les tems les devoirs d'un vrai républicain, et malgré mon civisme et ma conduite pure, j'ai été porté sur la sixième liste supplétive des Emigrés de mon district, sans avoir jamais quitté le territoire de la République, ce qui est de notoriété publique.

"La malveillance ou l'erreur m'y firent indument porter et m'occasionne cette tribulation, mais la justice doit parler, je me suis toujours conformer aux lois. Lorsque l'ennemi infestait le territoire de la République, j'ai dû me retirer à vingt lieues des frontières, toujours sur le territoire de la République, j'ai été à Morlancourt, département de la Somme où je suis resté cinq mois et demi, et dont j'ai rapporté des certificats de civisme et attestations de ma conduite. Lorsque j'ai pu revenir, je rentrais dans mes foyers où je suis continuellement resté sans avoir jamais tergiversé dans ma conduite.

"J'ai soutenu au service de la République quatre fils, avec une modeste fortune ; je me suis réduit dans l'état le plus piteux, ne faisant que végéter pour donner à mes enfants de quoi les entretenir et les maintenir au service : mon aîné fut blessé à l'Armée d'Italie et parvint au grade de Chef d'Escadron, étant au service de la République depuis le principe de la Révolution.

"Le second est mort Sergent Major au 7^{me} Bataillon du Nord, à la suite des fatigues de la guerre à la retraite de DUMOURIER, à l'hôpital militaire d'Armentières.

"Le troisième a rendu et rend encore des services à l'humanité, étant Officier de santé aux armées et dans les hôpitaux de la République.

"Le quatrième enfin s'est toujours comporté en bon et brave républicain, ayant marché à diverses reprises avec les habitants de sa commune contre la horde ennemie qui empoisonnait nos contrées, ayant manifesté les plus violents désirs de combattre et repousser ces plus vils suppôts de l'anarchie et du royalisme, ennemi juré de la liberté.

"J'ai représenté, Citoyens, dès le principe de la Révolution, à mes enfants le besoin urgent que la Patrie avait de bras pour assurer la liberté et vaincre les ennemis de la chose publique. Je leur ai tracé moi-même la carrière glorieuse qu'ils allaient parcourir, ils s'y sont jetés avec le plus vif enthousiasme et avec le plus grand désir de servir la Patrie. Ils ont eu la douce satisfaction de voir flotter sur leurs têtes l'étendard tricolore, ralliement des Républicains et ange exterminateur des ennemis de la liberté.

"J'ai partagé avec une joie inexprimable leurs désirs de se rendre utiles à la Patrie, en contribuant de mon avoir pour les y maintenir. L'un d'eux est revenu blessé, l'autre est mort, il m'en reste trois. J'ai donné des larmes à celui que j'ai perdu, mais j'ai trouvé ma consolation dans la juste cause de sa mort. Les trois autres Citoyens ont la douleur de me voir malheureux et victime de l'erreur ou de la malveillance, après avoir fidèlement depuis la Révolution servi leur patrie et lui avoir donné des preuves non équivoques de leur attachement.

"L'on peut relater toutes les circonstances de ma vie privée et de ma conduite depuis la Révolution jusqu'à ce jour, elle a toujours été celle d'un vrai républicain. Rendez, Citoyens, rendez hommage à la vérité en attestant le contenu de ma pétition. Lisez-là avec attention et vous la trouverez véridique dans toute son étendue. Salut et Fraternité".

(signé) Charles VILLERS

On se plaint parfois des lenteurs de l'administration de notre époque, que dire de celles d'il y a deux siècles ?

Ce n'est qu'un an après, jour pour jour, le 4 frimaire an VI, que l'Administration Municipale du Canton de Walincourt déclarera sincère et véritable le contenu de la pétition ! On verra pourquoi.

Le chef d'Escadron, avocat de son père

Comme l'écrivait Charles Alphonse, son fils aîné Albert VILLERS, ex-chef d'escadron au 25^{ème} Régiment de Chasseurs à cheval, vient de rentrer blessé de l'Armée d'Italie. Il prend en main les affaires de son père et se rend à Paris début décembre 1796.

Il écrit le 25 frimaire an V, 16 décembre 1796, au citoyen POTIN, Ministre de la Police Générale, espérant obtenir *"pour un vieillard débonnaire, père de quatre défenseurs de la patrie, courbé sous le faix des ans, accablé d'infirmités, persécuté et victime de l'erreur ou de la malveillance, son père, l'autorisation de rester à Ligny, sous la surveillance de ses concitoyens, si sa radiation définitive n'est pas prochaine..."* (car on est toujours là dans la stupidité : puisque l'intéressé est soupçonné d'avoir émigré (même si tout le monde reconnaît que cela est faux), il n'a pas le droit de séjourner sur le territoire de la République !) ... *"Vous rendrez un service à l'humanité en décidant au moins qu'il puisse rester dans sa commune, cela nous préservera des séquestres. Nous sommes infortunés, ce n'est qu'en nous dépouillant de notre nécessaire que je parviens depuis quinze jours que je suis à Paris à pouvoir vivre, un plus long séjour nous précipite dans l'abîme de la misère..."*.

Salut et respect. Albert VILLERS

Cette première démarche à Paris est sans effet. Albert s'adresse l'année suivante (novembre 1797) et considère le 14 brumaire an VI *"qu'il est de notoriété publique que le citoyen Charles VILLERS n'a point quitté le territoire français depuis la Révolution"* et décide de référer à l'administration centrale du Département *"sur le point de savoir s'il retire (sic) de faire arrêter et conduire hors de la République des individus inscrits sur la liste des Émigrés et non rayés définitivement, lors même qu'il est reconnu comme un cas particulier qu'ils n'ont point émigré ?"*.

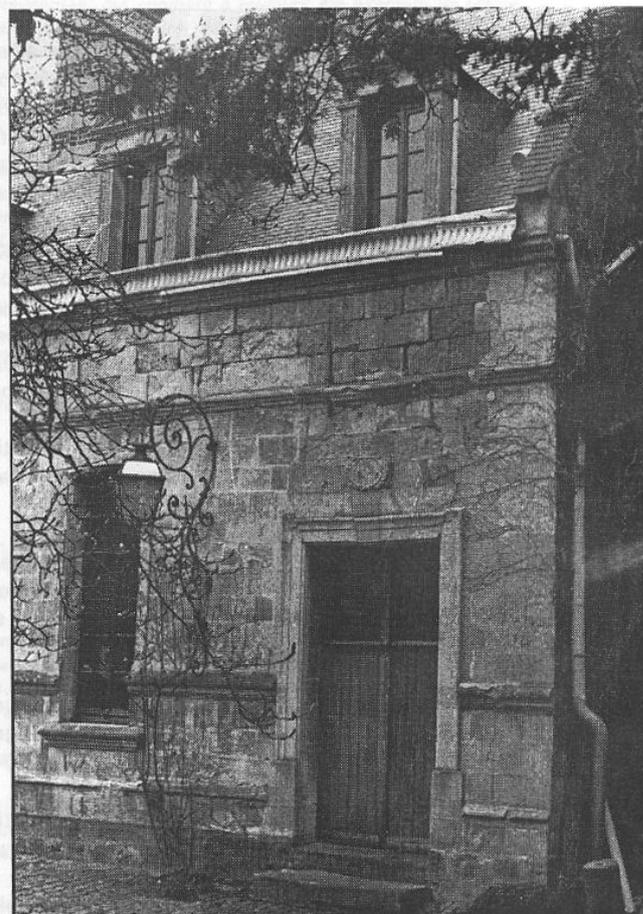
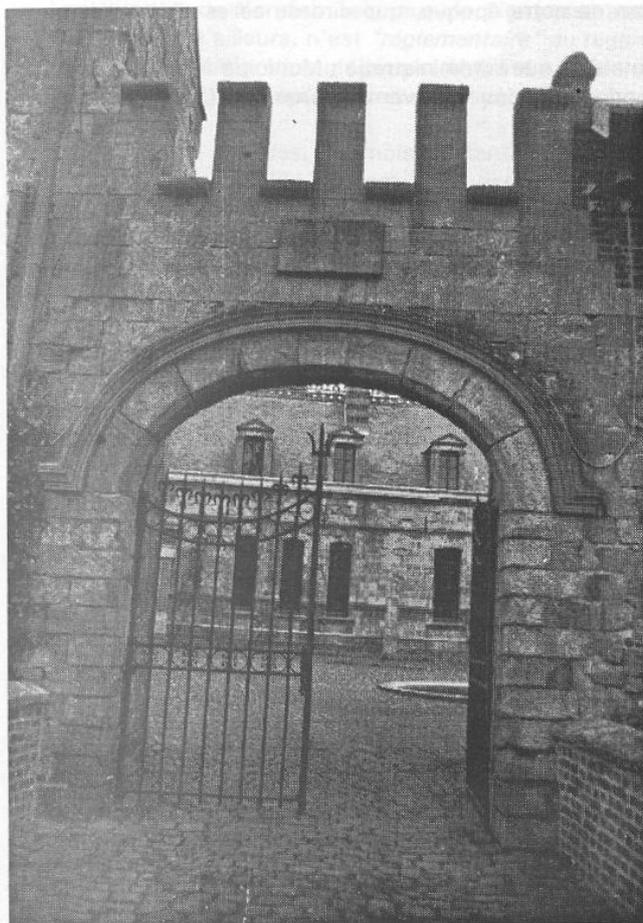
Une réponse à cette question vient, quinze jours après, de Douai, d'où le Commissaire du Directoire Exécutif près l'Administration Centrale du Département du Nord écrit le 1^{er} frimaire an IV (21 novembre 1797) : *"... Il résulte, d'après les certificats produits, que le citoyen Charles VILLERS de la commune de Ligny est incapable d'être transporté hors du territoire de la République. En conséquence, vu l'impossibilité constatée par des Officiers de santé dont le patriotisme et la probité sont connus, je vous autorise à le laisser sous la surveillance de son administration municipale et dans sa commune, jusqu'à ce que sa santé permette qu'il puisse se conformer à la loi"*.

Ce n'est qu'après réception de cette autorisation que la Municipalité de Walincourt (qui s'était montrée excessivement prudente depuis un an) accepta d'attester véridique la pétition de Charles VILLERS datée du 4 frimaire an V...

Craignant que les certificats médicaux ne soient remis en question, Albert VILLERS écrit de nouveau le 3 décembre 1797 (12 frimaire an VI) *"au nom de ses frères pour que Charles VILLERS leur père puisse rester sous la surveillance de sa commune"* et, en une seconde lettre du même jour, pour obtenir la radiation définitive de la liste des Émigrés.

Il s'est encore déplacé à Paris et il arrive à se faire recommander par deux représentants du peuple : BOISSET dit d'Albert (l'ancien seigneur de Ligny n'a-t-il pas séjourné à Albert une quinzaine de jours en décembre 1794, y aurait-il connu BOISSET ?) qui atteste *"qu'il a donné sous ses yeux les marques les plus fortes de son amour pour la République"*, et DERÉNY, du Conseil des Anciens, qui invite le Ministre de la Police à prendre en considération la pétition et à faire le plus tôt possible son rapport au Directoire Exécutif *"pour rendre à l'intéressé la justice qu'il a le droit d'attendre"*.

Une autre supplique est adressée au Directoire exécutif le 25 décembre 1797 (4 nivôse an VI). Elle bénéficie aussi de recommandations de BOYAVAL du Conseil des Anciens, de LOISSEL *"qui a vu en plusieurs occasions le Chef d'Escadron déployer pour le succès de la cause de la Liberté la plus grande énergie"*, et d'un autre membre du Conseil des Anciens qui appuie la pétition du citoyen VILLERS, *"brave militaire"*.



Aspects de la richesse architecturale et historique du château de Ligny, "maison du citoyen VILLERS"
(Photographies Henri MONTIGNY)

Il rencontre le Ministre de la Police fin décembre chez BARRAS, président du Directoire exécutif (où se trouvait le Général BUONAPARTE (sic)). BARRAS "avait eu la bonté d'appuyer de ses recommandations ses pétitions..." et a sans doute facilité la rencontre avec POTIN Ministre de la Police. Celui-ci promet que les affaires de Charles VILLERS seront terminées le 13 nivôse (2 janvier) et il invite Albert VILLERS à venir le trouver ce jour-là.

Mais, le 13 nivôse, "ayant pris tous mes renseignements pour savoir où en était l'affaire de mon père, j'ai été surpris d'apprendre que le rapport n'était pas encore commencé et que les pièces n'étaient qu'à l'examen".

Albert écrit à POTIN pour lui reprocher de ne pas tenir ses promesses, et le supplier de ne pas abandonner les intérêts de sa famille (lettre du 16 nivôse an VI, 7 janvier 1798). Il s'adresse le même jour à BARRAS, pour insister encore... et il termine sa supplique par cette confidence : "je reçois à l'instant une lettre de ma malheureuse épouse qui me mande que ma famille est dans la plus extrême des misères, ayant été obligée de tout vendre pour ainsi dire, pour subvenir aux dépenses que je suis obligé de faire à Paris..." (il est alors logé au 4^{ème} étage de la maison d'un menuisier, 180 rue des Poulies).

Malgré les difficultés financières signalées, Albert VILLERS persiste dans ses démarches. Il écrit encore le 24 nivôse et le 26, au ministre POTIN pour lui rappeler sa promesse.

Enfin ! Enfin, le 27 nivôse (16 janvier 1798), le rapport est rédigé, ainsi qu'un projet d'arrêté du Directoire Exécutif rayant définitivement le nom de Charles Alphonse VILLERS de la liste des Émigrés. Le projet d'arrêté a été rédigé par l'HUILLIER et TURGAN l'Aîné.

Albert VILLERS, qui ignore l'événement, écrit encore de manière pressante le 28 nivôse (17 janvier), au Ministre de la Police et au Directoire Exécutif. Ses lettres portent en marge l'inscription : "il est rayé". L'ancien chef d'escadron peut enfin rentrer à Ligny porter la nouvelle à son père !

Il ne lâche pourtant pas encore prise, car il faut que la décision parisienne produise ses effets dans le Cambrésis. Quelques semaines après, le 22 pluviôse (10 février), il écrit encore au Ministre de la Police Générale pour lui faire observer que le Département et le Canton n'ont pas été informés officiellement de la radiation définitive, "ce qui retarde le cours des affaires de la famille". L'arrêté du Directoire Exécutif en date du 28 nivôse avait été signifié à Douai le même jour, 22 pluviôse.

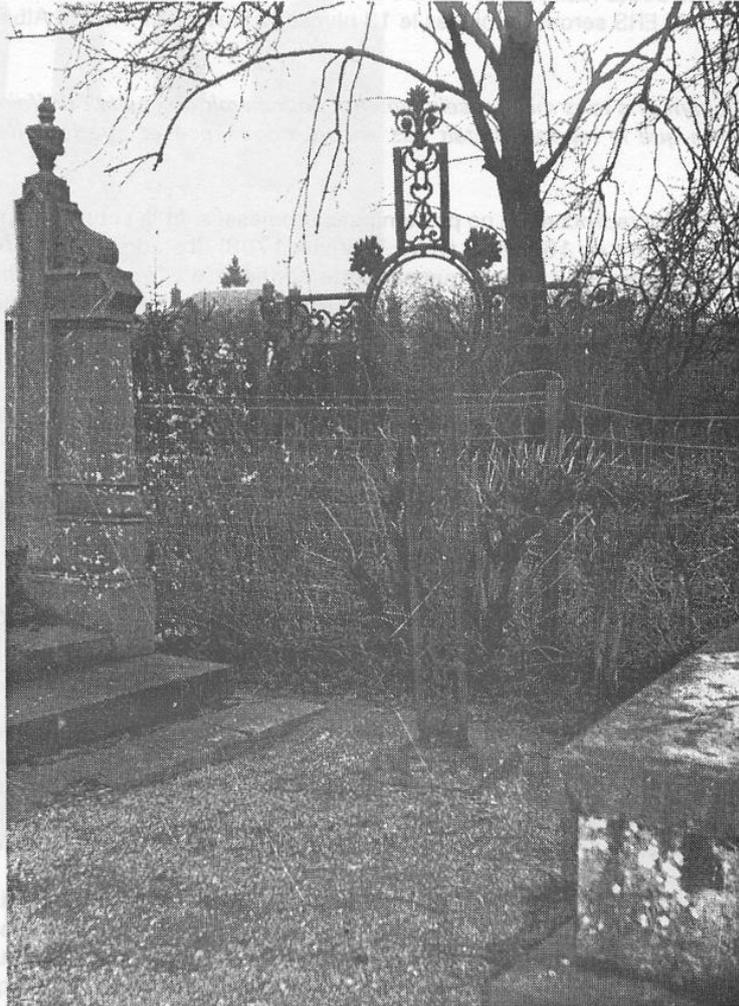
Deux pièces encore au dossier. Le 8 ventôse an VI (27 février 1798), le Ministre des finances de RASNES accuse réception de l'arrêté de radiation. Et le 15 ventôse de la même année (4 mars 1798), c'est le liquidateur de la Dette des Émigrés qui accuse réception du même arrêté. Nous ignorons si ces communications eurent une incidence sur le patrimoine des de VILLERS-AU-TERTRE qui, rappelons-le, ne reprirent définitivement l'usage de leur nom patronymique dans les actes officiels qu'en 1807, année qui est également celle du dernier seigneur de Ligny-en-Cambrésis.

En l'An 8, Albert VILLERS fut nommé par le Gouvernement **maire de Ligny**. Il était, en même temps, commandant d'une Colonne mobile chargée de poursuivre les conscrits réfractaires de l'arrondissement.

Il mourut à Ligny en 1811. Il ne fut pas inhumé, comme ses ancêtres, dans l'église paroissiale, mais dans le cimetière communal. Une plaque de cuivre fixée à la croix que montre notre photographie rappelait l'identité du comte Albert de VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier de la Légion d'Honneur. Elle fut volée en mai 1952, sans doute par un récupérateur de métaux ? Un article de presse de quelques lignes mentionna cet acte de vandalisme...

En février 1993, le Maire de Ligny et le brigadier de police de la commune ont désigné cette sépulture comme une "concession réputée en état d'abandon" (section 1, n° 1 008) et faisant l'objet d'une reprise. La postérité de la famille de VILLERS-AU-TERTRE fut assurée par le 4^{ème} fils de l'ex-marquis républicain Louis Joseph Marie de VILLERS-AU-TERTRE, devenu simple mulquiner.

Commaux (1090) / Gabaillou (1067 et 1182) / Gaignieu (1096 et 1102) / Gungelo (1185)
Gaignieu (1212) / Commaux (1275) / Gungelo (1279, 1349)



La sépulture d'Albert de VILLERS-AU-TERTRE dans le cimetière de Ligny
(Photographie Henri MONTIGNY)

Bibliographie et sources utilisées :

* Henri MONTIGNY. Histoire de la famille de VILLERS-AU-TERTRE du XII^{ème} au XX^{ème} siècles. Son implantation à Villers-au-Tertre, Douai, Cambrai, Ligny-en-Cambrésis, Serain, Masnières, Houdeng, Wetzlar, Cambrin, Aix-la-Chapelle, Hélicourt et en Guadeloupe. Sa postérité en Cambrésis et en Belgique. Inédit de 272 pages, 1994.

* Les certificats font tous partie du dossier n° 4995/B Nord classé aux Archives Nationales sous la rubrique F/7.5440/9 (43 pièces).

Henri MONTIGNY

NOS VILLAGES MÉCONNUS : GONNELIEU

Par André CARRÉ et Arnaud GABET

Le village de Gonnellieu est un village du canton de Marcoing de 497 hectares de superficie, situé sur la route départementale 89 à gauche de la route de Cambrai à Péronne et à 17 kilomètres au Sud-Ouest de Cambrai. Très fortement détruite lors de la Première Guerre mondiale, nous vous invitons à découvrir le prestigieux passé et les richesses de cette commune du canton de Marcoing.

Origine du village

Le toponyme "GONNELIEU" cité à partir de 1060 vient du mot "guigner" qui signifie "regarder" ou du mot "gon" qui veut dire "marais".

L'altitude du village étant de 135 mètres, Gonnellieu peut très bien vouloir dire "lieu d'où l'on découvre de loin" ou "belle vue". Sachons que l'on se trouve à Gonnellieu "dans les sommets du Cambrésis" !

Il est à noter en effet que si le territoire est peu accidenté au Nord, il incline fortement au Sud vers le ravin des "22" (seul lieu du village où la craie affleure).

Dans le Sud-Est du territoire, on exploita autrefois la craie grise sableuse (moellons) et la craie blanche (pour la chaux).

Lieux-dits et rues

Le Bois (au-dessus du Bois, sous le bois), les terres de la Carrière (emplacement de l'ancien four à chaux Gorguet), les baraques, le champ Godart, la petite borne, les plats puits, derrière les neufs, le chemin d'Heudicourt, le ravin des 22, la garenne Bernard, le moulin brûlé, le canton du moulin, le chemin de Paris (ou la vallée Gillot).

Avant 1792, on relève dans les registres paroissiaux : le chemin de la Vaquerie et le chemin de Bonavis, la rue du château, la Basse rue, la Grande rue, la rue des Juifs, la rue de la Chapelle, la rue de Péronne, la rue de Villers-Guislain, la rue des Blatiers (chemin conduisant de Gonnellieu à Heudicourt)...

Dès le XIX^{ème} siècle, on relève la ruelle TALON, la rue des Écoles, la rue du Calvaire, la rue du Contour du village, la rue de la Vaquerie, la rue Verte, la rue Mariette BOIN (sans que l'on sache qui était cette personne). Après la Première Guerre mondiale, la rue d'en bas fut baptisée rue Jules ELBY en l'honneur d'un bienfaiteur de la commune.

Recherches archéologiques

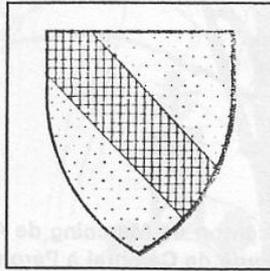
Gonnellieu fut probablement habité à une époque très précoce. Nous nous situons en effet non loin du site préhistorique de Gouzeaucourt (datant d'environ 300 000 ans). D'autre part, on doit à Roger MERCIER la découverte d'un ensemble de substructions qui semble appartenir à une villa gallo-romaine au lieu-dit "le Canton du Moulin". Le matériel découvert en surface semble indiquer une occupation des Haut et Bas Empires (Les recherches archéologiques dans le département du Nord en 1973, Revue du Nord, tome LVI, octobre-décembre 1974, page 497).

Évolution du nom du village dans les documents

Gonnellieu (1060) / Guinelieu (1087 et 1153) / Guignellieu (1096 et 1102) / Gungeliu (1185) / Goignellieu (1212) / Gonnelliu (1275) / Gongnellieu (1279, 1349).

NOS VILLAGES MÉCONNUS : GONNELIEU

Armoiries du village de Gonnellieu :
"d'or à la bande de sable"



Les seigneurs de Gonnellieu

Au Moyen-Age, une multitude de documents citent des membres de la famille de "Gonnellieu" (qui portent "d'or à la bande de sable", actuelles armoiries du village). Il importe de noter que même les puissants ecclésiastiques qui portent ce patronyme ont des biens dans le village. On cite :

1060 : Hugues de Gonnellieu, bienfaiteur de l'abbaye d'Honnecourt.

1096 : Walterus (Gautier) de GONNELIEU, son frère Guillaume de VAILLY et Guillaume "de BLONDEL" son neveu qui assistent au tournoi d'Anchin (selon l'historien très controversé Jean LE CARPENTIER, la famille de GONNELIEU "qui se fit connaître par sa valeur et ses munificences en tous les endroits du Cambrésis, d'Artois et de Picardie" serait à l'origine des maisons de Wailly, Gomiécourt, Viesli, Blondel, Deul et de Dragon).

1102 : Watier, sire de GONNELIEU et de Gossocourt, fait d'importantes donations à l'abbaye d'Honnecourt.

1112 : Élebaud et Hugues de GONNELIEU.

En 1185, Gonnellieu entre dans la propriété du roi de France Philippe-Auguste après le mariage de celui-ci avec Isabelle de Hainaut (qui lui apporte en dot le Vermandois). A cette date, on cite Simon de GONNELIEU comme témoin dans une charte de l'abbaye de Vaucelles.

1206 : Bartholomé de GONNELIEU.

1212 : Gautier de GONNELIEU et de Gouzeaucourt fait de riches donations à l'abbaye d'Honnecourt ainsi qu'à l'abbaye de Prémy (en 1234, il est toujours cité pour des biens à Anneux).

1261 : un Gérard de GONNELIEU est dit "chanoine de Reims". Il est le suzerain de Jean de BEAUMETZ.

1263 : Raoul, sire de Bantouzelle, fils de Monseigneur Simon de GONNELIEU (Le CARPENTIER).

1264 : Baudouin le Chevalier, de Gonnellieu donne à l'abbaye de Vaucelles tous ses biens meubles et immeubles qu'ils possèdent à Gonnellieu (cette donation est confirmée en 1282 par Gauthier de THOROTTE, seigneur de Honnecourt, suzerain de Baudouin (28 H 91, ADN).

1284 : Yde de GONNELIEU, béguine donne à l'abbaye de Vaucelles 4 mencaudées 3/4 de terres situées près du Bois de Gonnellieu.

1305 : Bartholomé de GONNELIEU, chevalier et vassal du seigneur de Crèvecoeur.

1307 : Buridan.

1352 : Un Jean de GONNELIEU est dit "gouverneur du Comté d'Artois" (7G 107, ADN).

1353 : Un Bertoul de GONNELIEU est commissaire du comte de Flandre (7G 84).

1364 : Mort de Jean de GONNELIEU, doyen de la métropole de Cambrai.

1396 : Un Jean de GONNELIEU est condamné à la prison par la justice de Vaucelles pour avoir dégradé les bois de Pézières à Épehy.

1431-1453 : Plusieurs documents mentionnent Jean de GONNELIEU et Simon de GONNELIEU, dits de Beaumetz (1G 674 et B 20 083, ADN).

1504 : Antoine, seigneur de Gonnellieu, donne une partie de ses biens au prieuré Notre-Dame de Walincourt (565 H 13, ADN).

18 mars 1523 : Michelle de GONNELIEU, fille de Jehan de GOMIÉCOURT, dit de Gonnellieu, passe contrat de mariage avec Louis de WAZIERS, seigneur de Gouzeaucourt.

11 septembre 1580 : Décès de Claude de GONNELIEU, Bénédictin à Corbie, abbé d'Honnecourt et aumônier du duc d'Alençon.

1593 : Un Jean de GONNELIEU, seigneur de Pernand et d'Austreche, épousa Madeleine de BOURBON (fille d'André de BOURBON-RUBEMPRE), fut le père d'un autre Jean de GONNELIEU, seigneur de Gronvillers, fondateur du couvent de la Congrégation de la Sainte-Vierge à Soissons.

1640 : Naissance à Soissons de Jérôme de GONNELIEU. Ce Révérend Père Jésuite, prédicateur et écrivain ascétique renommé, fut l'auteur d'une traduction célèbre de *"l'Imitation de Jésus-Christ"* (principal ouvrage de référence des catholiques après la Bible, jusqu'au siècle dernier)...

Si l'on en croit cependant le programme du cortège historique qui accompagna la bénédiction des chapelles de l'église (en 1933), la famille MANESSIER (seigneurs de Maison-Rolland) aurait été à la tête de la seigneurie depuis le XIII^{ème} siècle : Monseigneur Raoul MANESSIER (cité en 1244), Adam MANESSIER (cité en 1344), Huc MANESSIER, écuyer des ordonnances du Roi (cité en 1411), Nicolas MANESSIER, lieutenant général dans le Beauvaisis (1430), Robert MANESSIER (cité 1440), Jean MANESSIER (décédé en 1569), Guillaume MANESSIER (cité en 1556)...

Cette liste est bien entendu fournie sous toutes réserves.

L'époque moderne

La période qui suit les temps féodaux est beaucoup plus obscure.

En effet, les Archives Départementales de l'Aisne (où devraient se trouver les archives du village de Gonnellieu) sont très pauvres en ce qui concerne le village de Gonnellieu pendant l'époque moderne.

Grâce au dénombrement de la chàtellenie d'Honnecourt de 1396 (manuscrit de de la Bibliothèque Municipale de Cambrai n° 1010), nous savons que le seigneur de Gonnellieu était vassal du chàtelain Jean, duc de Berry, et qu'à ce titre *"ceux qui despouillaient à Gonnellieu devaient mener leur terrage (une partie de leurs récoltes) au chastel d'Honnecourt, que les habitants de Gonnellieu devaient obligatoirement mener leur grain au "moulin bannier" de Banteux et au "four banal de Gonnellieu"* et que ceux qui avaient des chevaux devaient la corvée au chàtelain d'Honnecourt trois fois l'an. On y apprend aussi que le bois de Gonnellieu (comprenant 30 mencaudées environ) appartenait alors à Robert d' AISNE gouverneur de Bohain.

Les chroniques cambrésienne rappellent enfin que suite au siège de la ville-forte d'Honnecourt, le chàteau-fort de Gonnellieu fut pris le 15 juillet 1536 par les Bourguignons.

Autre anecdote intéressante montrant l'emprise du pouvoir ecclésiastique dans la région : le 16 mars 1671, Pasquier BOITEL de Gonnellieu est enfermé dans les prisons de Vaucelles pour avoir dégradé les bois de ladite abbaye. Peu après, l'annonce de son décès à Gonnellieu suscite un grand mécontentement dans la paroisse.

Les habitants de Gonnellieu à la veille de la Révolution

Bien avant le village voisin de Bantouzelle (500 ans auparavant), Gonnellieu fit partie du royaume de France.

Sous l'Ancien Régime, ce village était rattaché à la province de Picardie, à la généralité d'Amiens et à l'élection de Saint-Quentin. Le fait que Gonnellieu fasse partie de la Picardie (et non du Cambrésis) n'est pas indifférent, car le village est dans une province de *"Grande Gabelle"*. Le sel s'y vend donc beaucoup plus cher qu'en Cambrésis. (Cf. Jean SAUVÉ, de Gonnellieu, vendeur de sel et de tabac auxquels les habitants de Gonnellieu sont tenus d'acheter une certaine quantité de sel... (1756)).

Face à la faiblesse de la documentation, les registres paroissiaux de ce village sont donc d'un précieux secours pour mieux cerner la population à la veille de la Révolution.

Le premier acte paroissial dont nous disposons date du 9 mai 1692, le premier registre est paraphé par Pierre DORIGNY, Conseiller du Roy, Président Lieutenant-Général à Saint-Quentin.

Notons toutefois au passage cette anecdote cocasse relevée aux Archives Départementales du Nord :

En novembre 1714, le presbytère de Gonnellieu est incendié. Le curé est contraint de faire la quête à l'abbaye de Vaucelles et chez les hobereaux locaux pour le faire reconstruire. En attendant, il demeure au chàteau de Gonnellieu. Les habitants du village et l'échevinage accusent le curé de ce méfait, car c'est en brassant avec son clerc dans la brasserie construite au sein du presbytère que le curé MARONNIER a mis le feu.

L'échevinage écrit à l'Intendant de Picardie : *"Après tant de malheurs arrivés à Gonnellieu par la guerre (c'est la fin de la guerre de Succession d'Espagne), nous ne sommes pas en mesure de restaurer la maison pastorale, les bois sont d'une cherté considérable, attendu que les troupes de sa Majesté ont coupé d'importantes parties de bois"...* Le curé est donc sommé de payer les dommages causés par l'incendie de la maison pastorale... (5G 543, ADN).

Qui dirige le village de Gonnellieu avant la Révolution ?

Ce sont tout d'abord les seigneurs laïques du lieu. La seigneurie de Gonnellieu passa probablement à la fin du XVII^{ème} siècle à Michel MANESSIER, Capitaine au Régiment du Commissaire Général de la cavalerie de France (descendant des précédents), époux de Jeanne DHOLLANDE.

Ce dernier eut plusieurs enfants : Michel (seigneur de Guibermesnil et de Rousseville), Jean (chanoine d'Amiens, prieur de Notre-Dame de Grâce et de Saint-Rémy aux Bois), Pierre, François (seigneur de la MOTTE). L'un des fils fut père de deux filles : Catherine-Éléonore, qui épousa le 12 janvier 1701 Martin-François Le SELLIER de Bussy-Baralle, puis Maximilienne qui épousa le 7 octobre 1712 Pierre-François de LOUVERVAL, seigneur de Villers-aux-flots (Nobiliaire de Picardie).

Cette succession en ligne féminine explique pourquoi en 1728 un procès opposa Martin-François Le SELLIER de BUISSY-BARALLE et François MANESSIER, seigneur de la MOTTE (maître de camp de cavalerie) au sujet de la seigneurie de Gonnellieu.

En 1741, les registres mentionnent le décès de Monsieur de BACHELIN (22 ans), fils de Madame de Gonnellieu, qui est inhumé dans le choeur de l'église.

En 1759, les registres paroissiaux citent le décès de la veuve Maximilien LALLEMAND *"en son vivant cocher de Monsieur DELAMOTTE, seigneur de Gonnellieu"*.

En 1772, à la mort de Maximilienne MANESSIER, dame de Gonnellieu (veuve de Pierre-François de LOUVERVAL, décédé le 19 février 1724), un nouveau procès de succession oppose Charles de CARONDELET-POTELLES, gouverneur du Cateau (qui épousa à Gonnellieu le 5 janvier 1742 Maximilienne de LOUVERVAL) et François-Michel de LOUVERVAL, du Plouich. Les armoiries de LOUVERVAL sont *"d'argent à la bande fuselée de cinq pièces de gueules"*, les armoiries des MANESSIER surmontées d'une couronne de comte sont *"d'argent à 3 hures de sanglier, de sable, 2 et 1"*.

C'est finalement François-Michel de LOUVERVAL, né le 30 octobre 1724, qui sera le dernier seigneur du Plouich, de Gonnellieu, de Bertry et de Farvacque.

Il avait épousé le 25 avril 1778 Adrienne-Antoinette de WASSERVAS d'Happlincourt. Le premier mourra à Gonnellieu le 30 mai 1801, la seconde mourra au même lieu le 18 janvier 1800.

Ce sont ensuite les *"hommes du seigneurs"* (Cf. de FROMONT, greffier) qui dirigent le village et qui sont relayés par les membres de trois grosses familles de laboureurs de Gonnellieu : les DUBOIS, les CAILLE et les CAPON.

On citera Michel DUBOIS (1693-1780), laboureur et lieutenant de Gonnellieu auquel succède son fils Pierre Joseph DUBOIS (né en 1737). Pierre CAILLE (v.1673-1762), laboureur et brasseur et son frère Jean CAILLE (v.1679-1742), lui-même père de Martin CAILLE (v.1716-1769) et Jean-Charles CAILLE (v.1727-ap.1794), laboureurs et meuniers. Puis enfin Pierre CAPON, gendre du fermier du Quénet (Les Rues des Vignes) et père de Martin CAPON.

Ces puissants fermiers cultivent les terres du seigneur de Gonnellieu, mais ils cultivent aussi des terres du village appartenant aux abbayes d'Honnecourt, de Cantimpré et de Prémy...

La majorité de la population vit donc juste au-dessus du seuil de pauvreté. On a tout d'abord une multitude de ménagers, manouvriers et journaliers qui travaillent au village, mais on relève aussi des bergers (ROQUET, COUEZ, Valentin SAUVÉ, BROYER, BLAT) et un marchand de chevaux (Claude DEUDON, en 1780)...

Le textile est également une activité importante du village de Gonnellieu sous l'Ancien Régime : tisserands, mulquinières, fileuses de lin et recueilleur de filet (Pierre CAILLE, en 1754) *"fourmillent"* dans les registres paroissiaux.

Les moulins de Gonnellieu semblent être au centre des préoccupations et occupent un personnel nombreux (Jean-Baptiste LEFÈVRE, mouleur de grain en 1743 / Robert CORNET avant 1780 / Louis HIVET, mouleur de grain en 1761 / Jean-Philippe ANSELOT, meunier à partir de 1773 / Jean-Louis SAUDEMONT garde-moulin à partir de 1774 / Nicolas DUBOIS, garçon-meunier en 1776 / Louis DEVAUX, chasse-manée ou *"chasseur du moulin"* en 1777 / François DELBARRE mouleur de farine / Marc DENIS, domestique du moulin / Lambert DELBARRE, garde-moulin...).

Dans cette population où règne la division du travail, on relève aussi quelques artisans : des charpentiers (Louis QUEULAIN en 1761, Mathias VERET en 1767) / des cordiers (Jacques GÉRARD, Jean-Nicolas LONGATTE), des cordonniers (Pierre SEURY en 1763, Pierre-Michel SAUVEZ), des tailleurs d'habits (Philippe COET en 1767, Jean-Charles QUEULAIN), un couvreur de paille (Mathieu VARET en 1767), un charron (Ferdinand CAILLE), mais également quelques commerçants : un cabaretier (Thomas SAUVET en 1783), un aubergiste (à *"la baraque"* sur la chaussée de Paris à Cambrai entre Goisaucourt et Bonavis) et un joueur de violon (Jean-Pierre SAUVÉ en 1767)...

Les femmes ont également une place importante dans cette société : lorsqu'elles ne filent pas, elles accueillent vers 1775-1780 (comme dans le village voisin d'Honnecourt) des enfants de bourgeois ou de l'hôpital des enfants trouvés de Paris. Malheureusement, ces enfants placés en nourrice dépassent rarement l'âge d'un an (Cf. Les actes de sépultures).

Une *"petite école"* dispense une instruction aux enfants de Gonnellieu. C'est Jean-Roch LANSEL qui est cité *"clerc-cléricant"* en 1716, Jean LONGATTE qui est cité *clerc* en 1743; c'est ensuite son fils Augustin qui prend le relai depuis 1766 jusqu'à la Révolution.

L'ancienne église de Gonnellieu

L'église de Gonnellieu placée sous le vocable de Saint-Michel dépendait de l'abbaye d'Honnecourt. Détruite pendant les guerres franco-espagnoles, elle fut reconstruite en 1669. Sa taille était de 17,90 mètres sur 7 mètres. Le clocher fut construit en 1703 et le chœur refait en 1752.

Au sein de cette église, on pouvait admirer avant 1914 deux pierres tumulaires en marbre blanc : en bas de la marche de la chapelle de la Sainte-Vierge, celle de *"Messire François MANESSIER, seigneur de la Motte-en-Ponthieu et de Gonnellieu, ancien maître de camps, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, décédé le 3 novembre 1727 à l'âge de 82 ans"* et celle de *"Maximilienne MANESSIER, dame de Gonnellieu, veuve de Messire Pierre-François de LOUVERVAL, âgée de 87 ans, laquelle après avoir donné des marques éclatantes de son bon coeur, de sa religion et de sa charité envers les pauvres fut inhumée au sein de l'église le 31 juillet 1772. Son fils seigneur dudit lieu a fait poser ce monument à sa mémoire"*.

La Révolution

Le 1^{er} mars 1789 au prône de la messe paroissiale, le curé DÉSORMAIS annonça aux 110 foyers de Gonnellieu le désir du roi de France de réformer l'État.

Le 3 mars 1789, l'échevinage du lieu (dirigé par Pierre Joseph DUBOIS, lieutenant) désigna Pierre Joseph DUBOIS et Jean-Baptiste LONGATTE afin que ceux-ci fassent part des doléances de la paroisse de Gonnellieu, lors de l'assemblée du bailliage qui se tiendrait à Saint-Quentin le 6 mars 1789.

Le cahier de doléances (Archives Départementales de l'Aisne, B 5762 bis) est particulièrement intéressant à étudier. Les quatre premiers articles concernent la politique nationale. Dans le cinquième article, les habitants de Gonnellieu dénoncent l'augmentation des baux par les propriétaires (essentiellement ecclésiastiques) ainsi que les vexations qu'ils exercent contre les redevables. Le sixième article dénonce les arbres plantés autour des propriétés. Les septième et huitième articles rappellent les mauvaises récoltes de 1788-1789. Le neuvième article souligne l'indigence des habitants de Gonnellieu qui ne peuvent attendre de secours de la paroisse. Le dixième article mentionne le mauvais état des chemins qui conduisent à la Chaussée de Cambrai/Péronne/Saint-Quentin ce qui obligent les voitures à en tracer de nouveaux dans les terres voisines... Le onzième article fait savoir que le métier de mulquinier (principale activité de la commune) ne suffit guère à la subsistance et ruine de nombreux foyers. Le douzième article fait allusion à *"la gabelle"* (droit sur le sel) qui fait gémir tant d'individus... Le treizième article raconte que depuis 1785 les terres de la chapelle Saint-Nicolas de Banteux qui ont été louées à des bourgeois de Cambrai demeurent en friche et sans culture *"au préjudice des personnes pauvres qui pourroient y recueillir quelque chose dans le temps de la moisson"*.

Ce document qui expose les graves problèmes de la paroisse mais qui ne propose aucune solution est signé par 26 habitants de Gonnellieu âgés de plus de 25 ans...

Le 5 janvier 1790, après de longs débats, il est décidé que le village picard de Gonnellieu sera englobé dans le département du Nord, district de Cambrai, canton de Ribécourt.

André DÉSORMAIS, curé de Gonnellieu depuis le 2 juin 1775, fut un des rares prêtres du Cambrésis à accepter en 1791 de prêter le serment à la Constitution.

Lorsque la Terreur le contraignit à démissionner de sa fonction pastorale en 1794, DÉSORMAIS fut reconnu instituteur communal, puis put reprendre tout naturellement sa fonction pastorale après le concordat de 1801. Il fut inhumé le 13 octobre 1819 à Gonnellieu après 44 ans de bons et loyaux services dans sa paroisse... Un parcours pour le moins original...

Pendant la Révolution, l'assemblée communale n'a comme lieu de réunion qu'une chambre louée dans la maison de la veuve Toussaint SAUVET (décision communale du 13 avril 1794).

L'évolution de la population

1789 : 110 feux (= environ 450 habitants).

1804 : 360 habitants.

1849 : 942 habitants.

1862 : 1008 habitants.

1910 : 760 habitants.



L'église de Gonnellieu reconstruite en 1869 et l'abreuvoir de la place (Collection Gérard GAILLARD)

Des habitants de Gonnellieu contribuèrent à la gloire de Napoléon 1^{er} à travers l'Europe. C'est notamment le cas de Charles POTELLE qui participa aux batailles d'Austerlitz, de Iéna, d'Eylau, prit un colonel autrichien à Wagram et enleva deux pièces de canon à Smolensk...

Sous l'Empire, Gonnellieu a aussi son "officier de santé" (médecin) qui est Pierre Joseph LEMAIRE.

L'économie du village de Gonnellieu au siècle dernier

L'agriculture est bien entendu la principale activité du village de Gonnellieu avant 1914.

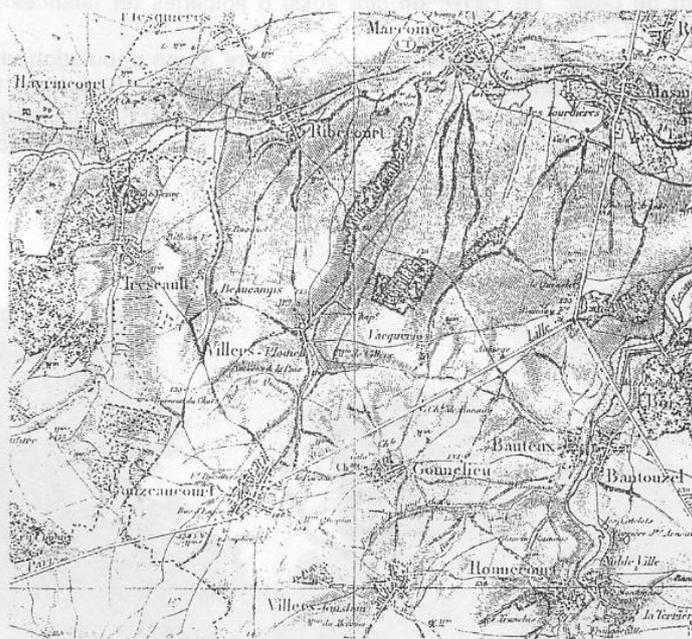
Parmi les grosses fermes, on a en 1880 la ferme de la veuve Nicolas ANSELIN (le château), la ferme d'Auguste DELABRE (à l'emplacement de l'actuelle ferme SÉNÉCHAL), la ferme-brasserie de Clarence CAUVIN (à l'emplacement de la ferme ROCQUIGNY-FOUQUET), la ferme de Charles-Louis SAUVET-CAILLE (au même emplacement que l'actuelle ferme SAUVET), une autre ferme SAUVET (à l'emplacement de celle de M. COLAR), la ferme MIGNOT, la ferme d'Édouard RONNEZ (à l'emplacement de la maison de M. ROCQUIGNY, ancienne ferme PICOUX), la ferme-auberge SONNET (non loin de l'actuel péage de l'autoroute, sur le chemin de Bonavis), la ferme LEPILLIEZ (à l'emplacement de la maison de M. DEVAUX), la ferme de Miltiade DUBOIS (à l'emplacement de la maison de Madame SAUVET, rue du Calvaire), la ferme de Miltiade CAPON (rue du Calvaire, à l'emplacement de la maison de Madame PRÉVOT).

Chacune de ces fermes comprend un abreuvoir qui complètent les deux abreuvoirs communaux situés l'un près de la ferme SAUVET, l'autre sur la place.

Très tôt, on remarque l'importance de l'élevage ovin à Gonnellieu.

En l'An 10, afin de "limiter la faculté indéfinie d'avoir des moutons qui est une source de rapines dans les campagnes", on procède à un partage du terroir en "cantons" (une brebis et un agneau par arpent de terre cultivé). Les marchands de moutons SAUVET Frères sont particulièrement connus dans la région pour leur activité.

En 1910, il y a également à Gonnellieu un marchand de bestiaux (SAUVET-LEROY en 1910), un marchand de chevaux (BROYEZ, en 1910) et trois marchands de grains.



Extrait de la carte topographique de la France levée par les officiers d'État-Major et gravée au Dépôt général de la Guerre sous la direction du Lieutenant-Général PELET, publiée avec l'autorisation du Ministre de la Guerre. Paris 1839. Échelle 1/50 000^{ème} (Collection Jean-Luc GIBOT)

L'Industrialisation est faible. Cependant, nos cultivateurs participent à l'expansion économique du lieu. D'autre part, l'activité économique se développe grâce à la proximité de la gare de Gouzeaucourt et grâce à celle de la Sucrerie de Banteux. En 1880, Jules MILLET, propriétaire de cette entreprise prospère, possède un bureau et une bascule à Gonnellieu au lieu-dit "les Baraques"...

Le 11 août 1853, Pierre Joseph CAUVIN et son épouse Esther LOURDELLE sont autorisés à établir une brasserie dans le village de Gonnellieu. En 1893, cette brasserie fut reprise par leur fille Élise CAUVIN (veuve de Luc DELABRE), puis exploitée ensuite par le fils de cette dernière Maurice DELABRE. Cette brasserie se situait à l'emplacement de la ferme FOUQUET-BRICOUT (M 417/3059, ADN).

Le même Maurice DELABRE fut autorisé à établir une briqueterie flamande sur le bord du chemin de Gouzeaucourt à Gonnellieu (M 417/3060, ADN).

Vers 1880, Joseph GORGUET de Gonnelieu exploite un four à chaux au lieu-dit "Sous le Bois" ou "Terrier de la carrière" (B 59). En 1895, la commune de Gonnelieu dirigée par M. Édouard RONNEZ achète deux ares de terre au lieu-dit "Sous le Bois" (à l'angle des chemins de Gonnelieu à Honnecourt et du chemin de Villers-Guislain à Banteux) pour extraire la grande quantité de craie qui s'y trouve pour l'entretien et la confection des chemins vicinaux.

En outre, on relève dans les annuaires économiques RAVET-ANCEAU des marchands de charbon (SONNET en 1880, CHOCU, FRANCOIS et GRAIN en 1910).

Au lieu-dit "le Canton du Moulin" (au nord du chemin de Banteux), Fénelon ALLIOT-THUILLIEZ fait fonctionner un moulin à vent vers 1880. Une borne située dans un champ de M. GOUBET rappelle toujours l'emplacement de ce moulin (dont il ne subsistait plus que quelques vestiges en bois dans les années 1930).

Enfin, une population laborieuse continue à travailler dans l'industrie textile. Lorsque le travail manque pendant l'hiver, on entend fonctionner dans les caves les métiers à tisser à la main. Près de la moitié de la population reçoit alors la matière brute d'une maison d'Épehy.

En 1850, DEVAUX est dit "fabricant de coton". On cite aussi à Gonnelieu 2 mulquinières (CARRÉ et CAILLE), et en 1880, un rôtier (CAILLE fabrique les "rots", peignes qui garnissent le métier du tisserand).

Comme toute commune rurale, Gonnelieu possède au début du siècle une multitude de "petits commerces" : en 1880, 4 boulangeries (2 en 1910), une boucherie, 15 cabarets (25 en 1912 !) et 3 liquoristes et un débitant de tabac. En 1910, on cite aussi 8 épiceries (et faïences), deux marchands d'étoffes et un aubergiste (COCRELLE).

Quelques ateliers d'artisans apportent également leur savoir-faire à une population vivant largement en autarcie : 2 charrons (3 en 1910), un cordonnier (SOUFFLET en 1880, QUEULIN en 1910), un sabotier (TOQUENNE en 1910), 2 maréchaux-ferrants, 2 menuisiers (GUIZAMBERT), un ferblantier (DELBART-LERICHE en 1910), un bourellier (LEQUET en 1910), un tailleur (POTEL en 1910), un tonnelier (LEPILLIER en 1910), 3 plafonneurs en 1910...



La place de Gonnelieu avant 1914 (Collection Gérard GAILLARD)

La vie du village de Gonnellieu est loin d'être triste avant 1914 et le village est d'ailleurs surtout connu pour ses réjouissances...

En 1854, le maire est obligé d'organiser un service d'ordre supplémentaire de quatre hommes de police pour la durée des réjouissances communales. On chante encore à Gonnellieu à cette époque lors des rondes de la Saint-Jean des couplets du XVI^{ème} siècle.

Adolphe LECLUSELLE raconte dans ses "Tablettes Cambrésiennes" qu'en 1873 il assista à la "fête de l'Oignon" à Gonnellieu.

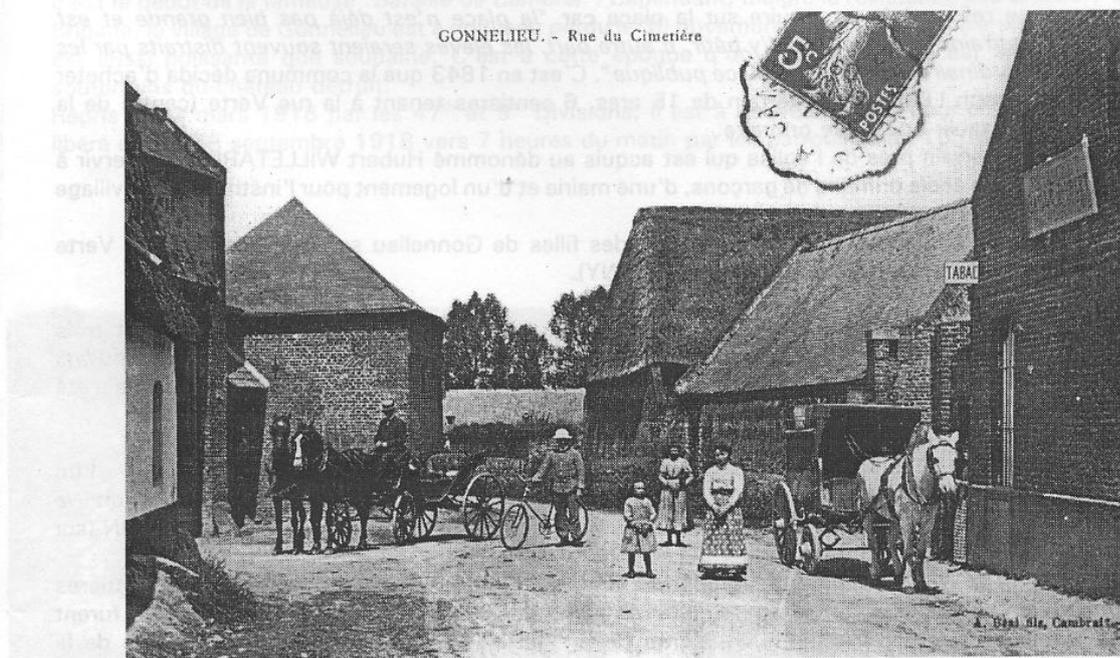
En effet, chaque année du 24 juin au 2 juillet, "in tournot zz'oignons" à Gouzeaucourt, et le 2 juillet, Gouzeaucourt allait se réunir sur la place de Gonnellieu pour clore la neuvaine. "Tourner l'oignon, c'était danser en rond en se tenant par la main pour avoir les plus beaux oignons du département, les plus feuilletés, les plus arrondis et les plus magnifiquement tournés"...

Autour du puits de la place, 400 personnes de tous âges et de toutes conditions, toutes endimanchées, enrubannées ayant toutes un visage épanoui exécutaient une ronde.

Cette ronde se terminait souvent vers minuit avec l'arrivée sur la place de cinq ou six gendarmes... La petite place de Gonnellieu était alors balayée et l'on se séparait dans toutes les directions, non sans s'être promis de recommencer l'année suivante...

Un jeu d'arc existait autrefois à Gonnellieu (Cadastre de 1880, B 884). Un des jeux favoris du village était aussi le "brisquet" (morceau de bois taillé en biseau à chaque extrémité, chacun s'appliquait à le lancer le plus loin possible au moyen d'une petite plaquette de bois). Le piano automatique faisait également fureur au village...

Les édifices communaux



La rue du Cimetière avant 1914 : un village bien pittoresque avec ses toits de chaume, puis ses calèches... (Collection Gérard GAILLARD)

L'église de 1703, devenue très vétuste (église et clocher en ruine), connut d'importantes réparations en 1809... Parmi le mobilier de cette église, on peut cependant admirer une magnifique chaire en bois qui provient de l'ancienne abbaye d'Honnecourt.

En 1855, on considéra que la taille de l'église était devenue insuffisante par rapport à la population. La commune demanda donc à l'entrepreneur BOITELLE de Villers-Guislain de reconstruire une nouvelle église sur les plans de l'architecte de BARALLE. Pour cette réalisation, un emprunt communal de 4 800,00 F, ainsi qu'un impôt extraordinaire furent nécessaires, ce qui grèva de façon importante le budget de la commune pendant plusieurs années.

Malheureusement, dix ans plus tard, l'église ainsi que de nombreux édifices communaux furent dégradés suite aux dégâts occasionnés par les ouragans de 1866-1867.

En 1869, l'église est de nouveau dédiée à Saint-Michel (mais, il est décidé que la fête de Gonnellieu restera fixée au deuxième dimanche de septembre, le plus proche du 8, fête de la Nativité, titulaire de l'église). Le 30 août 1874, la paroisse de Gonnellieu est consacrée au Sacré-Coeur et de nouvelles cloches sont bénies en 1881 (le clocher de cette nouvelle église fut une nouvelle fois réparé en 1909).

En 1809, la couverture de pannes du presbytère (dans laquelle pénétrait les eaux pluviales et les neiges), situé près de l'église fut remplacée par une couverture en ardoises en 1809. Le presbytère fut lui-même reconstruit entre 1875 et 1879.

En 1838, une enquête indique que le cimetière contient un monument antique, mais que le temps a effacé l'inscription qui s'y trouve. Suite à l'épidémie de choléra qui entraîna 80 décès à Gonnellieu en 1849 (soit 4 fois plus qu'une année commune), il fut décidé en janvier 1850 que le cimetière du centre étant trop petit et trop insalubre serait transféré en dehors du village (sur un terrain acheté par la commune au sieur Nicaise BARDOUX), entouré de 158 mètres de haies vives et fermé par une porte en chêne soutenue par deux piliers en briques, porte à laquelle on accéderait par une montée de 10 marches...

Pendant la Révolution Française, l'ancienne maison presbytérale fut réquisitionné pour servir à la fois d'école, de logement pour l'instituteur, de maison commune et de corps de garde.

Après la loi GUIZOT, la commune de Gonnellieu est contrainte de construire une maison d'école. Cependant, on se refuse à la construire sur la place car *"la place n'est déjà pas bien grande et est traversée de souterrains qui empêche d'y bâtir, d'autre part, les élèves seraient souvent distraits par les bruits qui se font ordinairement sur une place publique"*. C'est en 1843 que la commune décida d'acheter au sieur Pierre Joseph LEMAIRE un terrain de 15 ares, 6 centiares tenant à la rue Verte (centre de la commune) pour y établir une école primaire.

En 1873, c'est un terrain près de l'église qui est acquis au dénommé Hubert WILLETARD pour servir à l'établissement d'une école primaire de garçons, d'une mairie et d'un logement pour l'instituteur. Le village n'a donc une véritable mairie que depuis 1879.

Le plan cadastral de 1880 nous révèle que l'école des filles de Gonnellieu se situait dans la rue Verte (actuelles pâtures près de la maison de M. ROCQUIGNY).

En 1838, l'enquête sur les monuments historiques indique qu'il y a à Gonnellieu un calvaire et trois chapelles qui n'offrent rien de remarquable. En 1879, l'une de ces chapelles se situe au lieu-dit *"le Plats Puits"* (B 231), l'autre au lieu-dit *"les Baraques"* non loin du cimetière. La Chapelle de l'Enfant-Jésus a été reconstruite pour l'ascension 1878.

Il y avait avant 1914 deux châteaux à Gonnellieu nous rappelle Fernand SAUVET (97 ans) : l'un appartenait à Auguste DELABRE (descendant des DUBOIS cités ci-dessus) et se situait au lieu-dit *"le Champ GODART"* (près du chemin de Villers-Plouich), l'autre se situait dans l'actuelle pâture VÉRIN (sur le chemin de Gouzeaucourt).

Suite au décès de M. de LOUVERVAL, le château de Gonnellieu (contenant 3 hectares, 84 centiares d'enclos, 28 hectares, 35 ares, 20 centiares de terres labourables) ainsi que la brasserie y attenante furent vendus le 3 messidor an IX en l'étude de Maître LEROY (affiche visible dans le fonds Delloye de la Bibliothèque Municipale de Cambrai, liasse 111).

En 1880, c'est la veuve de Nicolas ANSELIN (descendant des CAILLE, cités ci-dessus) qui en est la propriétaire. Le château sera ensuite vendu à Pharamond LEFEBVRE, originaire de Villers-Guislain (oncle du Conseiller général Pharamond SAVARY).

Gonnellieu peut également se targuer d'avoir une messagerie pour acheminer le courrier et les marchandises : DUBOIS-PISSELET est cité en tant que *"messager"* en 1910.

Une monographie historique sur Gonnellieu fut remise à la Société d'Émulation de Cambrai en 1912 par Monsieur LALISSE, instituteur. Quelques unes des informations fournies dans cet article en proviennent.

Le village de Gonnellieu apporte une nouvelle fois son tribut à la France pendant la guerre franco-prussienne de 1870 : tribut en hommes (Adrien SAUVET est tué à la bataille de Saint-Quentin), tribut en nature (d'importantes réquisitions furent exigées par les Prussiens en 1870-1871). Les états de répartition estimèrent les pertes du village à 3 486,21 francs). Ceci explique pourquoi Gonnellieu fut une des communes du Cambrésis à profiter des tonnes de farine envoyées aux nécessiteux par Alexander Thomas STEWART, le plus riche négociant de New-York au lendemain de l'armistice. La paix revient, le village change de visage et en 1909-1910, on peut découvrir à Gonnellieu les premiers trottoirs avec fils d'eaux pavés.

La Première Guerre mondiale

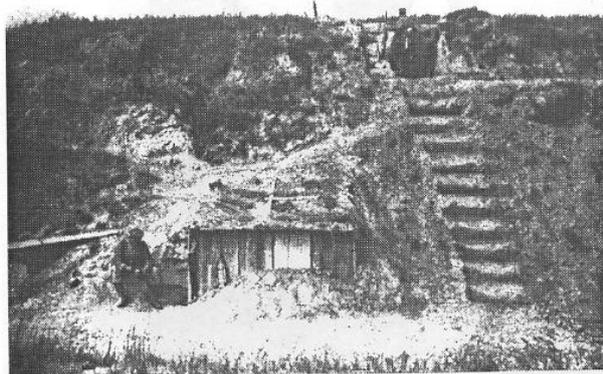
Jean-Luc GIBOT a parfaitement montré la position centrale du village de Gonnellieu pendant la Première Guerre mondiale lors de son exposition intitulée "Nos villages dans la tourmente" (6-7 novembre 1993).

En effet, c'est aux abords de Gonnellieu que le 26 août 1914 le 1^{er} corps de cavalerie français du général SORDET part pour épauler l'aile gauche britannique et livrer bataille aux Allemands ("*Bataille du Cateau*"). Eugène PICOUX (actuelle ferme ROCQUIGNY-FOUQUET) qui accueille l'État-Major de l'aviation allemande est déporté en Allemagne pour insubordination.

C'est aussi à Gonnellieu que s'achève la ligne avancée de "*la position SIEGFRIED*" (élément de la fameuse ligne HINDENBURG) construite à partir de septembre 1916 : le village n'est plus en début 1917 qu'un vaste champ où se déploient un dense réseau de barbelés et de nombreux postes de mitrailleuses... Malgré d'énormes difficultés, les troupes anglaises parviennent à investir le village de Gonnellieu le 21 avril 1917 mais perdent à nouveau celui-ci quelque temps plus tard.

Grâce à ses tanks, la 12^{ème} division britannique rassemblée sur la route Gouzeaucourt-Gonnellieu s'empare de la ferme SONNET, puis bientôt du village de Gonnellieu. Ce fait d'armes a lieu le 20 novembre 1917, c'est le début de la fameuse "*Bataille de Cambrai*". Cependant, malgré la résistance des artilleurs du C/63 Brigade, le village de Gonnellieu est à nouveau perdu le 30 novembre 1917 car la contre-attaque allemande est aussi puissante que soudaine. C'est à cette époque qu'un hôpital militaire est aménagé dans les souterrains du château détruit.

Repris le 22 mars 1918 par les 47th et 9th Divisions, il est à nouveau perdu pour n'être définitivement libéré que le 29 septembre 1918 vers 7 heures du matin par les patrouilles du 16th Warwick Shire.



Feldwache im Vorfeld bei Gonnellieu

Phot. 20a



Feldartillerie-Stellung bei Ferme Sonnet

Phot. 21

Début 1917, Gonnellieu n'est plus qu'un vaste champ où se déploient un dense réseau de barbelés et de tranchées et de nombreux postes de mitrailleuses (Drei Jahre Westfront. Édition E. SCHREIBER. 1917)

Cette guerre a été un véritable désastre pour le village de Gonnellieu. La saignée démographique est importante : de 760 habitants en 1910, on passe à 400 habitants en 1920.

Les évacués qui ont souhaité revenir à Gonnellieu découvrent un tas de ruines à leur retour : plus un pan de mur ne subsiste et ce sont des Indochinois qui déblaient les ruines. Un baraquement provisoire construit route de Gouzeaucourt fera office d'église. Une mairie et des écoles provisoires sont également aménagées à l'emplacement de la maison actuelle de Madame BRICOUT.

C'est l'époque de la reconstruction (coron des veuves, cité Clémenceau) et de l'exaltation du sacrifice : inauguration du Monument aux Morts et remise de la Croix de Guerre, bénédiction des cloches de la nouvelle église en 1929, grand cortège religieux, historique et patriotique du 10 septembre 1933 à l'occasion de la bénédiction des deux chapelles de l'Enfant Jésus et de Notre-Dame du Saint-Rosaire.



In der Herrschaftstellung



In der Siegfriedstellung

La vie quotidienne dans les tranchées de la position SIEGFRIED à Gonnellieu
(Drei Jahre Westfront. Édition E. SCHREIBER. 1917)



Dans les années d'après guerre subsiste cet observatoire anglais (Collection GONDÉ)

Tous les édifices présents dans la commune avant la Guerre sont reconstruits, hormis le château.

En 1923, c'est la bénédiction de la nouvelle église de GONNELIEU (Nord) — Coron des Veuves. Le 2 septembre 1922, a lieu la consécration de deux autels latéraux de l'église par le passage d'une chaise portant les reliques de Saint-Hyacinthe et Saint-Frois par Monseigneur J.

L'Après

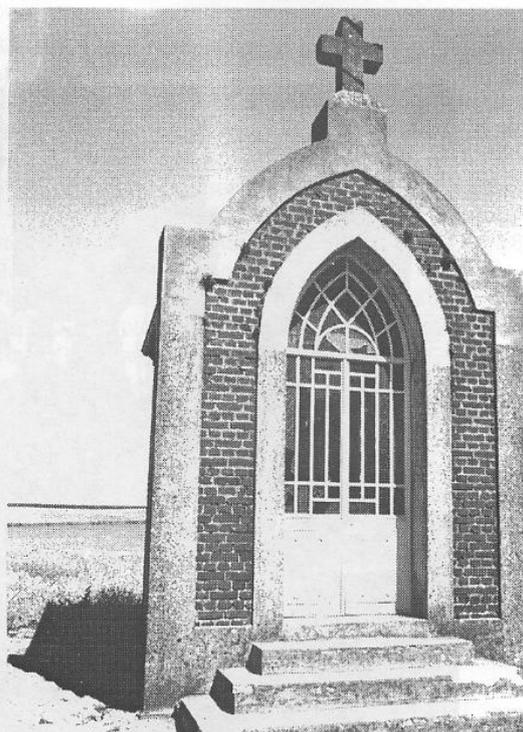
Gonnelieu (Nord) - Le Coron des Veuves

1915
1921
1922
1923
1930
1935
1940
1945
1950
1955
1960
1965
1970



"Le Coron des Veuves" ou le village provisoire de Gonnelieu avant des temps meilleurs (Collection GONDÉ)

Gonnelieu



A gauche : La nouvelle église de Gonnelieu

A droite : Le chapelle de la Nativité à Gonnelieu (Photographie Freddy JACOTOT)

Cette guerre a été un véritable désastre pour le village de Gonnelle. Laignée démographique est importante : de 700 habitants en 1914, on passe à 100 habitants en 1920. Les évacués qui ont souhaité revenir à Gonnelle découvrent un tas de ruines à leur retour ; plus un pan de mur ne subsiste et on voit des Indochinois qui déblayent les ruines. Un baraquement provisoire construit route de Soudennes fera office d'église. Une mairie et des écoles provisoires sont également aménagées. C'est l'engagement de la reconstruction (avec des ruines, c'est Clémenceau et de la nouvelle église en 1929, grand chantier de la patrie de la occasion de la bénédiction des



La nouvelle mairie et les écoles inaugurées en 1926 (Photographie Freddy JACOTOT)



11 novembre 1995 : une grande date dans l'histoire de Gonnelle. Monsieur Fernand SAUVET (97 ans), dernier "acteur de la Grande Guerre dans le village" est fait chevalier de la Légion d'Honneur en présence de nombreuses personnalités (Photographie Arnaud GABET)

Tous les édifices présents dans la commune avant la Guerre sont reconstruits, hormi le château.

En 1929, c'est la bénédiction de l'église, église qui subit de nombreuses transformations.

En septembre 1962, a lieu la consécration de deux autels latéraux de l'église paroissiale, puis d'une chaise contenant les reliques de Saint-Hyacinthe et Saint-Proté par Monseigneur JENNY.

L'Après Guerre

Gonnelieu est le premier village du Cambrésis qui, dès avant 1940, fit de la culture endivière une culture intensive. Presque tous les foyers s'adonnent à cette activité et de nombreux villageois s'enrichissent à l'issue d'un labeur acharné. Il n'y a plus aujourd'hui que deux endiviers à Gonnelieu : Mademoiselle DEVUYST et Monsieur GOUBET.

La baisse de la population entamée avec la Première Guerre se poursuit par la suite en raison de l'exode rural. Quelques chiffres significatifs... :

1915 : 680 habitants.
1921 : 405 habitants.
1926 : 439 habitants.
1931 : 383 habitants.
1936 : 372 habitants.
1954 : 337 habitants.
1962 : 327 habitants.
1975 : 273 habitants.
1982 : 276 habitants.
1990 : 272 habitants.

Si l'on parcourt les allées du cimetière de Gonnelieu, on découvre des sépultures particulièrement intéressantes :

- La chapelle des éleveurs de mouton de la famille SAUVET (qui comprend un mouton sculpté puis de magnifiques vitraux ayant pour thème l'espèce ovine).
- La seule tombe britannique du cimetière de Gonnelieu (celle du caporal ABERNETHY des Grenadiers Guards) qui se trouve à l'endroit même de la ligne atteinte par les Guards lors de la Contre-attaque du 1^{er} décembre 1917... (information communiquée par Monsieur GIBOT).
- La sépulture de M. Jules ELBY, né à Gonnelieu le 25 novembre 1857, qui entra comme simple employé aux approvisionnements à la Compagnie des mines de Bruay en 1875 et qui gravit un à un tous les échelons de l'échelle sociale : administrateur et directeur général des mines et maire de Bruay en 1899, Conseiller général en 1901 et sénateur du Pas-de Calais de 1923 à sa mort en 1933...
- La sépulture de Arnould THIROUX, comte de GERVILLIER, pilote de chasse tué en combat aérien près de la Vaquerie le 21 mai 1940, qui comprend une hélice de l'aéroplane dans lequel le pilote trouva la mort.
- La sépulture d'Henri GONDÉ (1884-1967), Inspecteur-Général honoraire de l'Agriculture de 1931 à 1954, auteur de plusieurs ouvrages agricoles toujours très appréciés des enseignants...

Qu'il nous soit maintenant permis de remercier Messieurs Fernand SAUVET de Gonnelieu, Léon PRÉVOT et Jean-Luc GIBOT de Gouzeaucourt, Jean-Philippe MAFILLE de Noyelles-sur Escaut pour leur précieuse collaboration ainsi que Monsieur Gérard GAILLARD pour nous avoir prêté une nouvelle fois quelques unes de ses magnifiques cartes postales anciennes.

André CARRÉ et Arnaud GABET

CLOVIS, REJETON DES ROIS DE CAMBRAI !

Par Cambrésis Terre d'Histoire

En ce trimestre où l'on fête le 1500^{ème} anniversaire du baptême du roi CLOVIS par l'évêque RÉMI à Reims, il convient de se rappeler que CLOVIS n'était autre que l'arrière petit-fils (préssumé) d'un roi de Cambrai qui avait pour nom CLODION dit "*le Chevelu*" et le cousin d'un autre roi de Cambrai appelé RAGNACAIRE.

En 406, une horde de barbares (Suèves, Alamans, Vandales et Alains) profita du gel du Rhin pour envahir le Nord de la Gaule.

Cambrai fut semble-t-il protégée "*grâce à l'aide de renforts venus de Grande-Bretagne*".

Pendant, environ vingt ans plus tard, Cambrai ne put arrêter l'invasion de CLODION le Chevelu...

CLODION, roi de Cambrai

CLODION, chef des francs saliens (peuplade aux origines controversées établie en Batavie - Pays-Bas actuels - au III^{ème} siècle et en Toxandrie -actuel Brabant du Nord - au IV^{ème} siècle), fils présumé de PHARAMOND (ancêtre mythique des rois francs), avait quitté les bords du Rhin vers 418 pour s'emparer de Cologne et de Trèves et se rendre ainsi maître des deux rives rhénanes. Ensuite, il poussera son avance jusqu'à la Somme et parviendra enfin vers 424 à Cambrai.

Depuis la chute de Bavay en 385, Cambrai était la capitale des cités nerviennes et "*une des quatre villes de la Gaule Belgique*".

BALDÉRIC raconte qu' "*après y avoir envoyé des espions, CLODION séjourna à Cambrai et y égorga tous les Romains qui s'y rencontrent*".

Une fois la victoire assurée, CLODION se fit acclamer "*roi de Cambrai*".

Des historiens fantaisistes (tels que LE CARPENTIER) ont osé dire autrefois que l'armée de CLODION comprenait 53 000 hommes et que CLODION ayant conquis tout le "*pays de la Somme*" aurait été inhumé dans Cambrai, capitale de son royaume en 448.

Tout nous prouve que ce discours est complètement faux.

En effet, on sait qu'une fois la conquête de Cambrai entreprise, CLODION fut chassé de cette ville par AETIUS (le véritable maître de Rome sous le règne de l'Empereur VALENTINIEN III) et qu'il fallut attendre un demi-siècle pour que les Francs se rendent à nouveau maîtres de notre ville.

Par la suite, CLODION aurait conclu un traité avec AETIUS, le chef de la milice des Gaules, "*foedus*" (traité de fédération) qui aurait été à l'origine de la participation des francs saliens (dirigé par son fils (?) MÉROVÉE) à la bataille des Champs Catalauniques livrée en 451 contre ATTILA.

Les origines de la dynastie mérovingienne sont très contestées et la légende se substitue souvent à la réalité historique : "*FRÉDÉGAIRE, épouse de Clodion, mit au monde MÉROVÉE après avoir eu des relations avec un monstre marin*" raconte-t-on dans un texte.... "*sept ans après sa victoire des Champs Catalauniques, MÉROVÉE s'éteignit, laissant le soin de gouverner son peuple à son fils CHILDÉRIC I*". Nous savons en revanche de source sûre que CHILDÉRIC et BASINE de THURINGE furent les parents de CLOVIS I et de trois autres filles.

RAGNACAIRE, roi de Cambrai

A l'époque de CLOVIS, le pays des Nerviens (qui est devenue une possession franque) est dirigé par RAGNACAIRE, un parent de CLOVIS qui a établi sa résidence à Cambrai.

BALDÉRIC raconte "*que CLOVIS après avoir confié la garde de la cité à son parent, RAGNACAIRE, celui-ci enflé d'orgueil refusa de lui ouvrir les portes*".

C H A P I T R E III.

Des progrès des François dans la Gaule Belgique sous Clodion qui s'intitula Roy de Cambray.

En la place de Faramond, les Francs substituèrent aussi tost le Capitaine Clodion, ou Clogion, qui fut son fils selon quelques uns, ou son parent selon quelques autres. Ce Prince, que les qualitez du Corps & de l'Esprit rendoient considerable par dessus tous, & qui portoit sur son visage le majestueux caractère de la Royauté, fut élevé sur le Bouclier & sur le Trône par les mains des Prefets & des Tribuns environ l'an 431. On le surnomma *le Chevelu*, d'autant qu'il fit une loy expresse touchant les chevelures. Les Romains qui avoient accoustumé d'appeler toutes les autres Nations Barbares, & qui les tenoient pour Esclaves, ne permettoient point qu'aucun de servile condition portast des cheveux. A raison dequoy ils souloient de tout temps razer leur esclaves, & leur percer l'oreille, découverte en signe de servitude. Mais sur le declin de leur Empire, leur vanité croissant à mesure que leur pouvoir diminoit, ils ordonnerent que les seuls Patrices portassent les cheveux longs, & eussent la teste découverte, bien qu'autrement la Barrete, chez eux appelée *Pileum* fust la marque de Liberté. Les peuples de Germanie, entr'autres les Sicambriens, & les Francs, pour se moquer

C 3 d'ayx

d'eux avoient tous des longues chevelures, bien agencées, & pour la plupart teintes d'un jaune doré. Les Gaulois mesme, chez Virgile, sont remarquez avec des perruques dorées. Cette mode estoit commune aux Peuples, comme aux Princes, & chacun avoit les cheveux plus longs, ou plus courts à sa volonté, mais c'estoit une ignominie, chez eux que d'aller la teste rasée. Ainsi Clodion voulant conserver la Liberté, & les marques qui l'embellissoient; de peur que parmi les Francs, il ne s'en trouvast quelqu'un, qui par balleste de cœur, ou autrement, n'en relachast quelque chose, il ordonna sous des rigoureuses peines, qu'aucun Franc n'eust à se razer les cheveux: & de plus il designa la longueur dont il vouloit qu'on les portast, assez grande pour couvrir les oreilles, reservant aux Rois & aux Princes du sang de les porter jusques sur les espales. La Loy des chevelures dura jusques à la troisieme Race, & fut delaissee à la persuasion de Pierre Lombard, Evêque de Paris.

Clodion passa ainsi les deux ou trois premieres années de son regne à affermer les fondemens de son Estat par de salutaires Ordonnances, & à policer les affaires du dedans. Et parce qu'il estoit resolu de poursuivre le dessein, dont ses Ayeuls avoient jeté le plan depuis un si long-temps, il se prepara pour la conquête des Gaules, & pour cet effet il leva une puissante Armée. Or en ce temps là l'estat de ces malheureux pais estoit tel. L'Empire Romain gouverné seulement par une femme & un enfant, sçavoir par Placidia sœur d'Honorius, & Valentinian son fils, estoit si fort en trouble, & au dehors par les incursions des Vandales qui s'estoient saisis de l'Afrique, & au dedans par les discordes de ses deux meilleurs Capitaines Ætius & Boniface, que diverses Nations Barbares eurent beau jeu de se jeter sur ces belles Provinces. Les Bourguignons, qui s'estoient premierement nichez entre le Mont-jou, les Alpes, & le Rhin, s'estoient puis après plus hardiment avancez, & avoient occupe le Lyonnais, l'Austunois, le Langrois, le Sequanois; mesme 20. ans après ils coururent tous ces pays qu'aujourd'huy on nomme Savoye, Daupiné, Duché & Comté de Bourgogne, comme nous avons dit cy devant. Les Gots tenoient du contentement de l'Empereur les meilleu-

res contrées de l'Aquitaine, du Languedoc, & de la Provence. Les Bretons Armoriques, avec une partie de la Normandie d'aujourd'huy, s'estoient revolté pour vivre en Republique: Les Romains conservoient le reste, mais fort desolé, du mieux qu'ils pouvoient. Clodion donc Prince hardy & vaillant, qui ne cedoit en rien à la prudence & aux ruses de son predecesseur, & que Gregoire de Tours appelle *tres utile aux François*, vint porter ses armes dans la Forest Charbonniere, ou il y avoit plusieurs Villes & Chasteaux, comme Bayay, Maubeuge, Chasteau-lieu, ou Chasteau-Cesar, à present Mons en Haynaut, & autres. Cette Forest fut jadis d'une estendue si spacieuse, qu'au dire de quelques-uns elle s'avançoit depuis Mons jusques au Vermandois, & enfermoit mesme les Bois de S. Amand, de Raime, de Vicoigne, & de Glançon d'à present. Le Bois de Mourmout, ou Mormal (*Mors malorum*) sujet de tant de fables, & où l'on dit que quatre cens mille hommes ont perdu la vie en un seul jour, avant l'Empire de Jule Cesar, estoit comme le moyen de cette Forest, laquelle seruit de demeure aux premiers Nerviens, & auroit perdu son nom dans des cendres, sans les foins des Seigneurs de Harchies, qui pour l'ornement de leur Chasteau & séjour en conservent encor des reliques. Quelques autres veüillent encore enfermer dans cette mesme Forest le Bois de la Faigue, qui commence près d'Auesnes, & continué plus de 16. lieues jusques à Mezieres. Quoy qu'il en soit, il est bien certain que Clodion se laissant conduire à sa bonne vertu, se faist des pays d'entre les rivieres de la Meuse, & de la Sambre, de l'Escant & de la Somme, ayant battu les Romains autant de fois qu'ils se presenterent devant luy.

Je ne sçay pas s'il garda ces conquêtes, ou si seulement il se contenta pour lors d'en enlever le butin, mais il faut que par après il ait repassé en Germanie: veu que je trouve que l'an 435. il dompra les Teutons & Saxons habitans de la Frise, & qu'il dilata son Royaume de ce coste là jusques à l'Océan, se refaisant d'une partie des terres que les François avoient tenuës auparavant la descente des Saxons. Il se faist aussi des Villes de Cologne, de Mayence & de Treves, qui furent depuis reprises par les Romains. Les années suivantes (disent quel-

Voici comment le fantaisiste historien Jean LE CARPENTIER racontait au XVII^{me} siècle la vie de CLODION, roi de Cambrai (Troisième partie de l'"Histoire Généalogique des Pays-Bas". 1664. Pages 19 à 23)

quelques-uns) il revint dans les Gaules avec plus grand appareil qu'auparavant, pénétra jusques dans la Province Senonoise : & l'on tient que Sens, Melun, Paris & autres Villes d'alentour luy envoyerent des Ambassadeurs pour se soumettre à sa puissance, & luy payer contribution, afin de se racheter du pillage. Durant plusieurs années il fit ainsi plusieurs courtes par les Gaules sans trouver d'empêchement. Mais en fin le cours de ses victoires fut arrêté par Ætius. Ce grand Capitaine avec une peine incroyable couroit tantost à un bout de l'Empire Romain, tantost à l'autre, pour faire teste par tout aux Ennemis qui l'affailloient de tous costez. Et bien qu'il en appaisast les uns par presens, les autres par menacés, & quelques-uns par ses braves exploits, il n'avoit néanmoins le loisir d'en ruiner pas un seul, s'en eslevant dix autres avant qu'il eust despeché celui qu'il entreprenoit. La vaillance & les forces des François luy estant connues, & les siennes trop nécessaires pour estre hazardeeés en une bataille, il n'osa les attaquer ouvertement, ains observant leur contenance, se resolut d'attendre quelque occasion de les surprendre. Pour lors ils estoient au pays d'Artois, où ne se doutans pas du malheur que leur preparoit l'incroyable celerité de ce Chef, ils se tenoient en assurance, comme s'ils eussent esté au de là du Rhin, & mesme y solemnisoient des festes & des banquets, ayans leurs femmes & leurs familles avec eux. Un jour qu'ils celebroident les nopces d'un des principaux Chefs de leur armée, possible parent de Clodion, près d'un Bourg que Sido-nius nomme *Vicus Helena*, que l'on croit estre à prescint Nef-din en Artois, Ætius les vint attaquer à l'improviste, & si rudement, qu'il troubla la feste, & leur fit abandonner & table & danse pour courir aux armes. Mais il ne leur bailla pas le loisir de se mettre en defense, & les pressant chaudement en renversa grand nombre sur la place, & donna la chasse aux autres. Clodion en cette déroute sauva sa personne & ce qu'il put de ses gens. Aucuns donnent la gloire de cette défaite à Majorian Capitaine Romain, depuis élu Empereur, & disent qu'Ætius le vint joindre depuis, & qu'il remit en peu de jours toutes les places de la Belgique prises par les François sous les loix de l'Empire.

Clodion

portent encore que Servius Hostilius Roy des Romains fonda Cambray un peu après Marseille, & qu'il y bastit un Chateau nommé de son nom *Serve*, que le vulgaire par corruption appelle maintenant *Selle*. Aucuns Fabulistes passent en Allemagne, en Sicile, en Angleterre, voire jusques aux Indes pour y trouver son Fondateur & son Parrin. Quoy qu'il en soit, cette ville ayant esté reduite sous l'Empire Romain, & après avoir donné des preuves signalées de son courage, obligea les Vainqueurs d'honorer ses vertus, & d'avancer sa fortune, qui firent de Cambray la principale Colonie de leurs soldats, le Boulewart de leur Empire, & le soustien, & l'Arsenal de leurs conquestes, & de leurs richesses contre l'effort de leurs ennemis. Jules Cesar, & Servius la rendirent semblable aux premières villes d'Italie en ses droits & privileges, & les Proconsuls, qui depuis y firent leur résidence pour le gouvernement de cet Estat, l'embellirent de plusieurs ornemens, comme d'un Capitole voisin du Chateau de Selles, rapporté par Gellius, d'un Amphitheatre, de Bains, d'Aqueducs, de merveilleux lieux souterrains conduits presque par tout le pais, & d'autres marques de la majesté Romaine. Car l'on peut dire avec verité que l'Empire ne pouvant plus contenir la magnificence de sa gloire, ni la grandeur de ses thresors dans l'enceinte de ses collines, Rome departit aux Provinces subjuguées sa pompe & son éclat avec sa langue, ses loix & ses coutumes, afin que comme elle n'estoit qu'une despoüille de l'Univers, aussi l'Univers ne fut qu'une estendue & communication de la ville de Rome. Ce qui se fit tant par le séjour des Empereurs, que par les partages des Proconsuls, qui firent rouler l'opulencé Romaine avec les jeux & les spectacles dans les Provinces, & particulièrement en celle-cy.

Les plus celebres Auteurs nous assurent que Jules Cesar, après la destruction de la tres-vaste & tres-celebre Cité de Bayay, fit Cambray Chef de tout le Hainaut, & qu'il y tint la Diète de toutes les Gaules. Nicolas Bergier en son Histoire de Reims, dit que sous les regnes de Clodion, de Meroüée, & de Cloüis les terres des Nerviens (qui estoient ceux de Hainaut & du Tournesis) & le pais d'Artois furent attribuez à la Seigneurie de Cambray sous le nom de Royaume, parce que

cette

Clodion chassé avec tant de perte fut quelque temps sans oser se remüer; mais après s'estre remis de cette cheute, il tenta par diverses fois de recouvrer son honneur & sa perte. A la fin voyant qu'à diverses reprises il avoit fort ébranlé la fortune d'Ætius, & que le courage commençoit à manquer à ses soldats, puis qu'ils se retiroient dans leurs principales fortresses sans oser parêtre en campagne; il assembla une armée de cent & trente mille combattans, avec laquelle il vint fondre sur toute la Gaule Belgique, y prit les Villes de Tournay, de Bavay, d'Arras, de Terouane, & autres non sans un grand massacre des Romains, & puis retourna tout victorieux & chargé de butin hiverner avec une bonne partie de ses troupes dans les pais de Cleves, de Gueldres & de Brabant; & tint une Assemblée generale en son Chateau de Duysbourg (*Dispargunn*, situé entre les villes de Wesel & de Dusseldorp d'à present) où l'on delibera de foncer plus avant dans les Gaules, & d'envoyer certains espions pour reconnoistre l'estat de la ville de Cambray, comme estant la principale Forteresse des Romains, qui pouvoit servir d'obstacle à leurs hautes entreprises. Clodion ayant appris par le retour & le rapport de ces espions la foiblesse de la garnison Romaine qui gardoit la ville, leva de plus grandes troupes pour la venir assieger.

Avant de vous conduire à ce siege, il est nécessaire que vous preniez quelque connoissance de l'origine, de la force, & des premiers possesseurs de cette ville. C A M B R A Y donc fut basti (selon Julien de Ligne avec ses Adherans) par un ancien Duc des Cimbres & Danois, nommé Cambro, ou Cambre, qui luy ayant donné ses murailles & des Citoyens, voulut aussi luy donner son nom; ou comme tiennent les autres ainsi dit de la multitude de ses chambres (en vieil Gaulois *Cambres*) & places souterraines creusées & entaillées dans les entrailles de son enclôs & de tout son territoire, où les premiers habitans mettoient en seureté leur meilleur. Quelques-uns, mais non sans fondement, ont voulu prendre cette ville pour la *Samarobrine* de Cesar, & la tiennent avoir esté bastie sept cens ans avant la venue de nostre Redempteur. La Morliere veut entendre par *Samarobrine* la ville d'*Amiens*, un autre veut soutenir que c'est *Saint Quentin*. Plusieurs fameux Historiens rap-

D

portent

cette ville avoit esté depuis sa fondation tres-puissante, tres-forte, & tres-celebre sous les premiers Empereurs. On peut dire, que si elle fut le sujet des affections Romaines, elle fut aussi le theatre des changemens de la Fortune, qui luy fit recevoir autant de disgraces, que l'Empire luy avoit fait sentir de faveurs. Les Saxons & Sueves l'assiegerent & la prirent sur les Romains, qui survenans avec plus grandes forces la reprirent. Elle fut depuis saccagée par le Tyran Maxime l'an 370. qui en fut chassé par les Vandales & Alains. Les Goths s'en rendirent les maîtres l'an 414. après qu'ils eurent ruiné toute la Belge, & la firent Chef de tout ce vaste pais. Les Romains la recouvrerent sur ceux-cy. Clodion voulant fonder la Monarchie (comme nous venons de dire) & profiter avec les autres du debris de l'Empire Romain, la vint assieger, la croyant, comme elle estoit tres-avantageuse à l'execution de ses desseins, & au progres de ses armes; mais elle luy cousta bien cher, puis qu'avant sa prise, au dire des Historiens de cette contrée, cinquante trois mille hommes y furent taillez en pieces de part & d'autre, dans les attaques & dans la defense. Et pour marque de sa plus importante conqueste, il y transféra le siege de son Empire, prit le titre de *Roy de Cambray*, laquelle, au rapport de Meyer, il confirma Chef du Hainaut, de Brabant, d'Artois, de Flandres, de Tournesis &c. Il y regna plusieurs années, & y fut inhumé environ l'an 448. bornant ses conquestes par la riviere de Somme. Du Mezeray se trompe d'establi la demeure ordinaire de Clodion au Chateau ou ville d'*Ausbourg*, Capitale du Duché de Suabe, au lieu de *Duisbourg* sive à une lieüe de Vueren, & à trois lieües de Bruxelles, qui est une des plus anciennes Villes Franches de Brabant, & honorée du titre de Vicomte, où aucuns tiennent que Clodion tint long-temps sa Cour.

Suite... (Pages 24 à 27)

"RAGNACAIRE, par sa conduite déréglée, par son insolence, s'était aliéné les Francs, la licence de ses mœurs, son penchant pour les femmes étaient tellement invincibles, qu'il ne respectait même pas les épouses de ses concitoyens et de ses proches. Ce fut la cause de sa perte..."

Grégoire de TOURS (auteur d'une "Histoire des Francs" écrite entre 576 et 591) raconte que pour mener à bien son expédition contre SYAGRIUS (désigné "comte ou patrice de Soissons" par l'empereur romain), CLOVIS fut forcé de s'allier à son cousin RAGNACAIRE, roi de Cambrai, afin de passer sur ses terres. Ce dernier accepta mais s'abstint de combattre (d'autres disent au contraire que RAGNACAIRE combattit à Soissons mais qu'il abandonna CLOVIS pendant la bataille). Cela fut jugé comme une trahison par CLOVIS.

On sait qu'ensuite CLOVIS infligera une terrible défaite à SYAGRIUS et qu'à l'issue de la bataille, il fera de Soissons la première capitale du royaume franc-salien.

Vers 510, RAGNACAIRE n'avait toujours pas accepté de se convertir à la foi chrétienne au grand dam du roi Franc. Se souvenant de la trahison passée de son cousin RAGNACAIRE, CLOVIS (nous dit BALDÉRIC) s'entoura de ses plus braves soldats et marcha sur RAGNACAIRE, qui de son côté se disposait à résister au roi en bataille rangée.

RAGNACAIRE envoya des éclaireurs pour observer l'armée de CLOVIS, ces derniers trompèrent leur maître en prétendant que l'armée du roi Franc était nettement inférieure en nombre à la sienne...



Attention... Du haut du beffroi de Cambrai, un guerrier franc (rappelant l'invasion de CLODION) vous contemple... (Oeuvre sculptée par Marcel GAUMONT vers 1924, Photographie Oscar MASSON, Collection René FAILLE, Photothèque de Cambrai)

Les deux rois entrèrent donc en lutte. Les émissaires de RAGNACAIRE, selon leurs conventions, abandonnèrent leur maître au fort même du combat et par une terreur simulée, ils prirent la fuite et tournèrent le dos à l'ennemi.

RAGNACAIRE fut livré tout enchaîné par les Francs et par les siens et périt sous la hache royale de son cousin CLOVIS... RICHARIUS et RÉGNOMER, les deux frères de RAGNACAIRE subirent le même sort...

"Malheur à moi" gémissait CLOVIS avec un parfait cynisme, "à moi qui suis resté comme un pèlerin au milieu d'étrangers et n'ai plus de parents pour m'aider si l'adversité venait" !

Et Grégoire de TOURS d'insinuer tout bonnement : "Ce n'est pas par affliction de leur mort qu'il disait cela, mais par ruse pour savoir si par hasard, il pourrait en découvrir d'autres qu'il tuerait"...

BALDÉRIC raconte encore que lorsque les émissaires de RAGNACAIRE qui avaient trahi leur maître vinrent réclamer des pièces d'or à CLOVIS pour leur dévouement à sa cause, le roi franc répondit : "Celui qui, de sa propre volonté, traîne son maître à la mort, mérite de recevoir un pareil salaire. Vous devez être satisfaits de ce que je vous laisse la vie, quand je devrais vous faire expier dans les supplices votre infâme trahison"...

Depuis lors, le royaume de Cambrai fut rattaché à celui des Francs...

de leurs threfors, afin d'étouffer le reste de l'Idolatrie. Quant à moy, je crois que Cloüis piqué également d'une forte ambition & de piété chercha de pousser ses conquêtes autant que le fer de la lance se pouvoit estendre, & de s'engraïsser du sang meisme de ses plus proches parens contre tout droit divin & humain, ainsi que nous pouvons reconnoître dans les exemples suiuans. Il y avoit, comme je l'ay déjà remarqué, plusieurs Roitelets en France, qui neantmoins se reconnoissoient en quelque façon Vassaux du Roy, & le secondoient vaillamment dans toutes les guerres. Cloüis, ayant resolu de les exterminer, commença par Rangcaire, ou Ragnacaire qui se disoit estre issu de Clodion, & se vantoit d'auoir droit sur la Couronne. Il possédoit le Cambresis, & l'Artois, où il vivoit en telle infamie & cruauté avec Farron son Favozy, Ministre & complice de ses débauches, que la Noblesse & le Peuple

l'auoient en horreur. Il ne fut donc difficile à Cloüis de rompre ses Capitaines, auxquels il promit des armes toutes d'or en recompense. Ils ne manquerent pas le jour du combat de le livrer avec son fils lié pieds & mains au Roy, qui les tua, à coups de hache, de sa propre main, leur reprochant outrageusement, Qu'ils deshonoroiert sa Race, de s'estre laissé mettre à la chaîne, comme des Coquins; Ingrat & desloyal en leur endroit, puis qu'ils l'auoient tant de fois assisté contre ses ennemis. Juste pourtant euers les Traistres, qui les luy auoient vendus; car il ne leur donna que des armes de leton doré, & comme ils se plaignoient de sa tromperie, il les renvoya bien rudement. Après cela il se fait de Carocus & de son fils, prenant fujet qu'ils estoient demeurez neutres durant les guerres qu'il auoit eu contre aucuns Monarques. Sigebert aussi Roy de Cologne, qui l'auoit si genereusement seruy dans toutes les affaires, fut surpris après, les autres par un estrange artifice, & son fils Cloderic fut assommé à coups de hache par les Deputtez attirez de Cloüis. Il fit semblablement assassiner Rignomer Roy du Mans, & beaucoup de Princes, ses parens, afin de s'emparer de leurs terres, & de leurs threfors.

Après tous ces horribles meurtres & assassins, Cloüis s'empara de Cambray, & de tout ce qui en depend, & y fit retablir la Religion Chrestienne à la faueur de S. Vaast: Si bien que dès lors la Race des Rois de Cambray fut esteinte. Cloüis mourut à Paris l'an 45. de son âge, de son Regne le 30. & l'Incarnation du Verbe 514. ayant regné quinze ans en Payen, & quinze en Chrestien.

Le Royaume de France fut partagé après le decés de Cloüis en quatre pour autant de freres, sans que l'un ait eu aucune preeminence sur l'autre: Thierry quoy que fils naturel, eut le Royaume de Mets, ou d'Austrasie, Childdebert celuy de Paris, Clotaire celuy de Soiffons, & Clodomir celuy d'Orleans. Clotaire rassembla à la fin toutes ces pieces, qui furent encore partagées à ses quatre fils, les vies desquels, comme aussi de leur descendance sont hautement descrites par nos Historiens François, à la lecture desquels je renuoye le Lecteur, ne deuant de fortir hors des limites du Cambresis, feul objet de ce petit travail.

Récit de la mort de Ragnacaire et de son royaume de Cambrai (LE CARPENTIER. Pages 41-42)

Cambrésis Terre d'Histoire

LES "HECQUET" DE CAMBRAI DEPUIS TROIS SIÈCLES

Par Charles SÉGARD

Pierre HECQUET fut baptisé en l'église Saint-Georges à Cambrai vers 1658. Ses parents cultivaient un lopin de terre appartenant au Chapitre et habitaient une chaumière dans le faubourg Saint-Sépulcre qui s'étendait en face de la corne du Sépulcre des deux côtés du chemin de Péronne.

La paroisse de Saint-Georges était l'une des plus importantes parmi les douze que comptait alors la cité. Une grande partie des paroissiens habitaient la campagne dans les faubourgs du Sépulcre, de Saint-Ladre et de Saint-Druon. C'est le berceau des plus vieilles familles de la ville : PLUVINAGE, DELCROIX, HECQUET, HARFAUX, HOUILLON, DANQUIGNY, SAINT-AUBERT, ISOREZ, FLAHAUT, DELACHE, CRÉPIN...

C'est donc dans cette église qu'il épouse Marie-Barbe GOSSELET le 23 avril de l'an de grâce 1681, alors que la ville commence une nouvelle page de son histoire. Depuis trois ans, en effet, les Cambrésiens sont sujets du roi de France. La science de VAUBAN a eu raison des vieilles murailles, qui, depuis des siècles, assuraient aux habitants une certaine indépendance dans une alliance avec les Pays-Bas Espagnols.

Comme toutes les familles de l'époque, Pierre et Marie-Barbe auront de nombreux enfants dont au moins cinq ont survécu : Pierre, Marie, Joseph, Anthoine (baptisé le 4 avril 1696) et Jean qui naît au début du nouveau siècle, en 1702. Cet Antoine va créer un précédent en épousant une fille d'une autre paroisse et en habitant dans l'enceinte de la ville : Marie-Françoise CAGNONCLE est née dans la paroisse Saint-Nicolas et c'est dans cette église que sera célébré le mariage le 22 novembre 1719.

Au moins sept enfants naîtront de ce couple et seront baptisés à Saint-Nicolas : Antoine (en août 1720), Thomas (en novembre 1722), Pierre (en janvier 1725), François (en septembre 1727), Catherine (en septembre 1733), Marie (en novembre 1737) et enfin Jean-Baptiste qui sera le contemporain du futur général DUMOURIEZ, également baptisé en 1739 dans la paroisse voisine de Sainte-Magdeleine.

La famille habite maintenant le chemin de Noyelles où on trouve des HECQUET aux numéros 225, 226 et 230. C'est dans une de ces maisons que sera célébré le mariage de Jean-Baptiste avec Marie Catherine, fille de Claude LENOIR et Marie-Anne ARPHAUX, le 28 avril 1772.

Jean-Baptiste s'est installé à l'extrémité du chemin de Noyelles, à proximité de la commune de Proville. C'est là que décède son épouse le 12 août 1786, le laissant veuf à 47 ans. Il se remarie, quatre mois plus tard le mardi 19 décembre, avec une cousine de sa première épouse : Marie-Françoise DUMONT, la fille de François et Françoise ARPHAUX, qui est sa cadette de 25 années.

De grands événements se préparent : le peuple est de plus en plus malheureux alors que la noblesse étale son luxe et sa soif de paraître, la bourgeoisie prend conscience de sa force alors que l'Église perd son pouvoir.

Dans les campagnes, l'année 1788 est désastreuse : il pleut quotidiennement ou il fait du brouillard alors que la température est plutôt élevée.

Le 13 juillet 1788 marquera plus l'esprit des paysans que celui de l'année suivante.

Ce matin là, un nuage sombre apparaît vers huit heures : on se croirait presque au crépuscule, le ciel a d'étranges reflets verts mêlés de jaune et le tonnerre gronde sans interruption.

En fin de matinée, le vent se lève et, très vite, souffle en tempête avec accompagnement de grêlons de la taille d'une noix.

En six minutes, tout est dévasté : vitres brisées, toits envolés, étables et granges incendiées, destruction de toutes les récoltes : les céréales presque mûres sont écrasées, les colzas en meules sont éparpillés à travers la campagne, les fruits sont déchiquetés sur les arbres qui sont encore debout.

Et ce fut la proclamation de la République, mais aussi la Terreur et Joseph LE BON, les guerres et "La Patrie en danger", le 18 Brumaire mais l'Empire et la Grande Armée. Comment cette famille a-t-elle vécu pendant les vingt années de tourmente ?

Le 5 novembre 1797 naissait Augustin HECQUET et François Étienne en décembre 1800 (quatre mois après la mort de son père Jean-Baptiste).

Ils seront à l'origine d'au moins deux familles qui ont fait l'objet de recherches mais comme ils ont engendré onze enfants, la porte reste ouverte à de nouvelles études !

I/ Augustin HECQUET né le 5 novembre 1797

Il a 26 ans, lorsqu'il épouse Marcelline Désirée HARFAUT le 25 mars 1824, la famille est en deuil car la mère, Françoise DUMONT, est morte le mois précédent le 26 février.

Mais tout était fixé et il n'était pas question de retarder la cérémonie car Jean-Baptiste doit naître avant la fin de l'année !

Un peu plus de deux ans passent et un autre garçon voit le jour (le 31 janvier 1827) : Fidèle Auguste qui est l'ancêtre de mon ami Henri HECQUET pour qui j'ai effectué cette recherche.

Ce dernier ignore certainement qu'il a de nombreux cousins car ce bisaïeul eut encore une fille Catherine en 1830 et quatre autres garçons entre 1832 et 1844 : Henri, Joseph, Pierre et Alfred !

Je n'ai pas encore retrouvé tous les descendants de ces lointains cousins, ni vérifié si tous ont fait souche, mais il est vraisemblable que leur nombre est assez important.

Le 3 mars 1862, Maître de la BRUNIÈRE, notaire à Cambrai, reçoit les familles en vue du mariage projeté entre Fidèle Auguste Clovis HECQUET et la fille d'Alexandre GOUBET, époux d'Agnès WIGNOL, qui est cultivateur au 128 grand chemin de Rumilly. La fiancée, Agnès Joséphe, n'aura pas tout à fait 23 ans lorsque sera célébré, le 18 mars suivant, le trente-sixième mariage de l'année en présence du frère aîné de l'époux Jean-Baptiste et de son beau-frère Philémon GOUBET, meunier à Wambaix. Les témoins d'Agnès seront : un de ses frères, Alexandre qui est portefaix à Cambrai et le mari de sa soeur aînée, Constantin BILBAUT, âgé de 52 ans et cultivateur au faubourg.

Dix mois et un jour plus tard, le 17 janvier 1863, naîtra un premier fils, Joseph, dont les souvenirs d'enfance seront marqués par le passage des Prussiens qui, en janvier 1871, installent plus de trois cent pièces d'artillerie autour de Proville et du chemin de Noyelles. La ville refuse de céder à l'ultimatum de VON GOEBEN et, miracle (!) l'ennemi n'attaque pas mais se replie sur Saint-Quentin pour faire face à une sortie des Français assiégés dans Paris.

L'hôpital militaire de Cambrai, installé dans le château de Selles, est rempli de blessés. Un membre de la famille va y décéder de ses blessures : Benoit HECQUET, ouvrier à l'amidonnerie de la rue de Noyelles et mari de Cécile DELVALLEZ, qui est le cousin germain de Fidèle Auguste. On trouvera les détails dans la suite de cet exposé qui parle de la famille de François Étienne.

Dans ce siècle qui s'achève, les habitudes ont beaucoup changé, et pour la première fois, un mariage va se réaliser en dehors du milieu professionnel ou même familial : Joseph va épouser une "étrangère" ! Anna GOUBÉ est domiciliée à Cambrai, où elle est femme de chambre dans une famille de bourgeois, mais elle est née à Bruille-les-Marchiennes dans la région de Somain.

Il est possible que son père, François, ait exercé un de ces nouveaux métiers liés au développement des chemins de fer. On sait simplement qu'il était décédé avant le mariage de sa fille car la mère, Angélique HERMENT, était seule le 16 avril 1894 pour signer l'acte de mariage (il y a juste un siècle).

Deux ans plus tard, quatre jours après les traditionnelles fêtes du 15 août, naissait le père d'Henri : Jean-François Auguste, qui, en 1925, à Proville, épousera la descendante d'une autre vieille famille rurale : Laure Julienne Marie née avec le siècle à Cambrai, de Amédée CRÉPIN époux de Catherine Marie MONCOMBLE. On connaît depuis très longtemps cette famille dans les faubourgs du Sud de Cambrai et on se rappelle qu'ils furent les constructeurs de la chapelle Notre-Dame des Champs que Monseigneur RÉGNIER inaugure le 16 septembre 1859.

C'est sur leurs terrains que le docteur LERMOYER trouve les sources qui fournissent encore l'eau de la ville. On retrouve aussi leur nom parmi les notables et les officiers municipaux en 1792 à Cambrai. Deux filles CRÉPIN furent même inhumées dans l'église de la Magdeleine en 1724 et 1730.

Ce qui suit, et une partie de ce qui précède (rendons à César...!), est extrait d'une remarquable étude réalisée en 1983 par Madame Jeannine HECQUET qui est l'épouse d'un descendant de François Étienne, second fils de Jean Baptiste HECQUET (1739-1800).

II/ François Étienne HECQUET, né en décembre 1800

Il avait à peine dix ans lorsque Napoléon et l'impératrice Marie-Louise vinrent inaugurer le nouveau canal de Saint-Quentin.

L'impératrice avait été impressionnée par la traversée du tunnel de Bellicourt et le cortège impérial fit étape à Cambrai. On peut supposer que le jeune François était au premier rang des badauds pour admirer les uniformes des officiers et les atours des dames de la Cour.

Cinq ans plus tard (ainsi va l'Histoire !), c'est un roi : Louis XVIII que la population accueille en grande pompe : arcs de triomphe, cortège de jeunes filles vêtues de blanc et jetant des pétales de rose tandis que la voix des cloches se mêle au bruit des coups de canon. Le roi fût très touché par cet accueil et resta plusieurs jours dans la ville.

François Étienne épousera une fille HARFAUT : Augusta, soeur ou cousine de la femme de son frère Augustin. Ce couple aura quatre enfants : Benoît, baptisé en l'église Saint-Sépulcre le 22 juin 1826, qui aura Benoît HARFAUT pour parrain; naîtront ensuite : Henri, Adolphe et Clarisse.

Il semblerait que les enfants de cette branche de la famille vont abandonner les métiers de la terre : Benoît trouve du travail à la nouvelle usine d'amidonnerie qui vient de s'installer en bordure de l'actuelle rue Bertrand-Milcent. Il a 23 ans lorsqu'il épouse Cécile DELVALLEZ qui lui donne un fils cinq mois plus tard. Le garçon reçoit le nom de Léon Benoît et n'aura une soeur que dix ans plus tard : Léonie née le 14 août 1859.

Au cours de la levée en masse de novembre 1870 destinée à former l'armée du Nord, Benoît est enrôlé dans l'armée du général FAIDHERBE. Il est certainement blessé au cours de la bataille de Bapaume car on le retrouve à l'hôpital militaire de Cambrai où il meurt à la fin de janvier 1871.

Son fils Léon avait 20 ans lorsque la guerre avait commencé, au tirage au sort il reçut le numéro 42 qui le désignait pour l'incorporation en service actif. Affecté au régiment d'Infanterie de Marine en garnison à Le Quesnoy, il n'eut pratiquement pas à combattre car il est fait prisonnier le 21 août.

En captivité pendant neuf mois en Belgique, il eut peut-être l'occasion d'y rencontrer l'arrière-grand-père de l'auteur de ces lignes : Émile PLUVINAGE, qui avait un an de plus que lui et servait aussi dans l'Infanterie de Marine pendant ce conflit.

Les prisonniers sont libérés en juin 1871, ils rentrent dans leurs familles et reprennent leur travail. Léon HECQUET est ouvrier typographe et semble avoir eu une vie assez agitée : il a une fille, Léonie, en 1873 et un fils, Albert Jules, né le 23 janvier 1874 à Saint-Quentin de Florestine CAZÉ originaire de Villers-Guislain qu'il épouse... le 2 août 1875.

La fille va décéder à l'âge de 14 ans mais la naissance de deux garçons, Paul et Henri, agrandit la famille qui habite maintenant au numéro onze de la nouvelle rue Pierre d'Ailly. Cette maison appartiendra ensuite à Paul mais Florestine y demeurera jusqu'à sa mort et sa petite-fille, Suzanne HECQUET en était encore propriétaire en 1983.

Les trois garçons fréquentent la toute nouvelle Institution Notre-Dame de Grâce sans se douter que leur lointain cousin, Henri HECQUET (dont il a été question plus haut), y assurerait les fonctions d'économiste près de quatre vingt ans plus tard.

Albert Jules HECQUET fait son service militaire à Lille au cours des années quatre vingt quinze et reprend ensuite son travail de garçon boulanger. En 1899, il épouse Elmire DANQUIGNY âgée de 24 ans et fille d'une famille de maraîchers du faubourg Saint-Druon. Elmire prend la gérance d'un cabaret situé sur le nouveau boulevard de la Liberté, tracé à l'emplacement des anciennes fortifications. Deux garçons vont y naître : André en 1900 et Roger en 1902, avant que la famille HECQUET prenne possession en 1906 d'une maison toute neuve au 6 de la rue des Processions.

En juin 1909, Louis BLÉRIOT pose son avion à Cambrai, ses compatriotes lui font fête et admirent son appareil mais ignorent qu'un mois plus tard il va conquérir la gloire, en traversant la Manche en aéroplane. Parmi les enfants qui se pressent autour de l'avion il y a les deux frères HECQUET qui ont maintenant sept et neuf ans, mais il y a aussi Berthe PLUVINAGE qui accompagne son père Adolphe, venu saluer son camarade Louis BLÉRIOT avec qui il a accompli le service militaire.

Qui se doutait que le destin réunirait à nouveau ces deux êtres et que Berthe épouserait André HECQUET seize ans plus tard le 11 juillet 1925 ?

André est chauffeur de maître chez un industriel cambrésien et sa famille à la reliure dans une imprimerie, ils habitent au deux de la ruelle du Petit Bois et c'est là que leur fils fait son entrée dans la vie, le 6 août 1926.

Comme le veut la tradition, il portera les prénoms de son grand-père et de son père : Albert Adolphe André.

La crise économique provoque du chômage et le ménage HECQUET cherche à en sortir en prenant la gérance d'un magasin, rue des Anglaises, à l'enseigne "AU BON GÉNIE" : on y vend de tout en dehors de l'alimentaire.

Mais la crise frappe partout, en particulier dans la clientèle du magasin à qui il faut vendre à crédit et se faire payer en étant présent les jours de paye quand "l'quinzaine" rentre à la maison.

Les années passent, Albert aura onze ans au prochain été et il fait sa Communion Solennelle un dimanche de juin 1937, à la paroisse Saint-Géry. Mais les affaires ne vont pas bien "AU BON GÉNIE" : l'argent rentre toujours difficilement, André et Berthe sont découragés car ils ne voient pas d'amélioration possible dans l'avenir. L'année suivante, on entend à nouveau des bruits de bottes, André est rappelé sous les drapeaux, puis les accords de Munich semblent repousser la tragédie.

Mais le charme est brisé et les époux HECQUET vont rompre avec une tradition séculaire : ils quittent leur terre natale pour répondre à l'appel des sirènes parisiennes, là où il y a possibilité de développement et débouchés pour de jeunes ambitions.

C'est ainsi qu'Albert HECQUET quitta Cambrai après y avoir passé son certificat d'études. Il continua ses études à Paris, fit sa carrière en région parisienne, s'y maria et ses enfants s'y installèrent. Mais, sa mère Berthe PLUVINAGE n'avait pas oublié la ville de son enfance : elle en parlait sans cesse à sa belle-fille au point de lui inculquer le désir de connaître plus profondément cette ville et de raconter l'histoire de la famille.

Ce que Jeannine HECQUET fit dans une remarquable monographie de cent cinquante pages pleines d'érudition qui m'ont beaucoup aidé pour rédiger ces quelques lignes et que l'on peut consulter désormais à la Bibliothèque de Cambrai.

Le document est intitulé : "Les HECQUET : Ils étaient de Cambrai : le saviez-vous ?".

Charles SÉGARD

G.G.A.C.

Groupement des Généalogistes Amateurs du Cambrésis

B.P. 34 - 59161 ESCAUDOEUVRES

COURRIER DES LECTEURS

Questions

* **16/1** : Recherche toute documentation traitant de l'émigration des gens de la ville de Limal en Belgique, région du Brabant, vers le Cambrésis. Peut-on établir un lien entre ces émigrants et la famille NIMAL d'Inchy-Beaumont ?

Est-ce que Pierre NIMAL, né en 1702 à Inchy, époux de Marie-Françoise MASCREZ, peut avoir un rapport avec Jean DENIMAL, seigneur d'Inchy et de Beaumont cité en 1636, époux de Marguerite de la BRUYÈRE...

Madame E. J. (Antony, 92)

* **16/2** : A-t-on un répertoire et des renseignements particuliers sur les protestants de Crèvecœur ?

Madame S. D. (Saint-Quentin)

* **16/3** : Recherche ascendance à Niergnies, d'Andrée DANGLETERRE (1925-1987). Merci de compléter l'ascendance fournie dans la réponse à la question 16/3 de cette présente revue (notamment celle des noms en gras).

Madame L. B. (Barberaz, 73)

* **16/4** : Recherche ascendance à Blécourt et Rieux d'Alfreda BOCQUET (née en 1922). Merci de compléter l'ascendance fournie dans la réponse à la question 16/4 de cette présente revue (notamment celle des noms en gras).

idem

* **16/5** : Recherche tous renseignements concernant Bertrand de SAINT-HILAIRE, seigneur de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (cité en 1357, date à laquelle il dénombre le fief de Bogny).

Mademoiselle V. D. (Viesly)

* **16/6** : Recherche pour achat un exemplaire du livre de Michel BACQUET : "La Bataille de Cambrai".

M. Jean DELTOUR - Ferme de Bonne-Enfance - 59258 Crèvecœur-sur-l'Escaut

* **16/7** : Recherche informations sur une bataille qui aurait eu lieu sur le petit pont de l'Escaut à Crèvecœur en 1917-1918. En octobre 1918, mon père était avec le 42nd East Lancashire Division, saute-mouton (lead frogging), qui était une division néo-zélandaise.

Monsieur J. H. (Gloucester, Royaume-Uni)

* **16/8** : Recherche ascendance de Charles PUCHE, né vers 1788 à Villers-Guislain, fils de Michel PUCHE et de Marguerite TALON. Y-a-t-il un lien de parenté entre les PUCHE de Villers-Guislain et les PUCHE de Montécouvez.

Monsieur A. P. (Rennes, 35)

* **16/9** : Recherche toutes photographies, témoignages ou documents pouvant illustrer un article sur les grèves de 1936 à Cambrai et en Cambrésis.

Cambrésis Terre d'Histoire

Réponses

* Compléments à l'article consacré aux prisonniers anglais du dépôt de Cambrai, publié dans la revue Cambrésis Terre d'Histoire n° 6 :

* Au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes, on peut retrouver les marins du Britannia... dont James CROOKS arrivé au dépôt de Cambrai le 27 mars 1810. De même, je vous signale qu'il existe des pièces concernant Cambrai aux Archives de la Marine déposées aux Archives Nationales, sous référence MAR FF/2/8/BIS : il s'agit de successions d'officiers anglais décédés à Cambrai.

* Dans son ouvrage intitulé "La France, les États-Unis et la guerre de course (1797-1815)", Ulane BONNEL nous apprend que "*de nombreux marins américains furent confondus avec des prisonniers anglais et retenus dans le dépôt de Cambrai*". Leur nombre est considérable : RUSSEL présente à BASSANO le 8 août 1811 une liste de 45 Américains sur 200, qui étant véritablement des citoyens américains, regrettent d'avoir servi sous pavillon étranger et espèrent regagner leur patrie (Archives des Affaires Étrangères, Tome 66, folio 65).

La confusion régnant, il est décidé en 1813 que nul prisonnier américain membre de l'équipage d'un navire de commerce anglais ne sera libéré; il sera considéré et traité comme prisonnier anglais. Tout Américain capturé à bord d'un navire sous pavillon américain sera libéré à son arrivée en France et remis aussitôt à l'agent des États-Unis.

Une copie de la liste des prisonniers anglais de mars 1810 et une autre liste des Américains embarqués sur les corsaires et emmenés au dépôt de Cambrai a été remise à la Bibliothèque Municipale de Cambrai. Elle complète la liste établie par Christianne LEPIE et Arnaud GABET dans leur dossier sur les prisonniers de guerre.

Luc BUCHERIE (Gagny)

* Réponse à la question 12/5 :

Les FAREZ de Clary doivent descendre de Charles FARRÉ (fils de Pierre FARÉ de la ferme de Besin, Fontaine-au-Pire, et de Adrienne LÉVESQUE; et frère de Théodore FARÉ, prévôt de Villers-Plouich).

Ce Charles FARRÉ se fixa à Clary en 1630 et épousa Michelle de BONNEVILLE.

Il fut probablement le père de Michel FAREZ, manouvrier (né vers 1644, décédé vers 1716), époux de Marie Avoye DOLLEZ, de Clary, qui fut lui-même père de sept enfants dont Médard FARRÉ, né vers 1682, époux de Marie LE ROY.

L'ascendance de Jean-Philippe FAREZ, laboureur et mulquinier à Clary (qui épousa en 1766 ou avant 1766 Anne Joseph BOURLET) n'est pas attestée. Cependant, Jean-Philippe pourrait être l'un des enfants non cités en 1717 de Médard FAREZ et Marie LE ROY.

Robert ROLAND (Fâches-Thumesnil)

* Compléments à l'ouvrage "Honnecourt-sur-Escaut : Histoire et cadre de vie" :

Parmi les maires de Cambrai, on relève un dénommé Edmond CAILLE qui vit le jour à Honnecourt le 3 mars 1876 et mourut à Cambrai le 21 janvier 1946.

Edmond CAILLE, fils de Jules CAILLE (issu d'une ancienne famille du village de Gonnelieu) et de Léonie PONTHEUX, fut maire de Cambrai de mai 1940 à avril 1941.

Jean DOFFE (Cambrai)

Au moins trois Honnecourtois furent faits prisonniers de guerre en 1940 avant leur mobilisation : il s'agit de Messieurs Albert DEREZ, Jules DERMY et Ferdinand CORBEAU. Il y en eut peut-être d'autres...

Il convient de rajouter leurs noms à la liste des "*soi-disant défenseurs de la Patrie*" cités dans le chapitre 15 du livre "Honnecourt-sur-Escaut : Histoire et cadre de vie"...

Ce complément d'informations n'engage bien entendu que l'auteur de la réponse.

Monsieur DERMY (Paris, 14^{ème})

*** Réponse à la question 13/7 :**

Vos bisaieux sont aussi les miens ainsi Liévin Théodore FAILLE est le fils de Auguste FAILLE, né à Fontaine-Notre-Dame le 21 juin 1812.

Je possède un arbre généalogique assez complet mais vous pouvez m'aider Mademoiselle F. P. (Saint-Lô) à continuer la descendance d'Auguste-Victor FAILLE, né le 23 décembre 1870 à Fontaine-Notre-Dame (le fils de Liévin) et marié à Paris avec Marie SARVAULT.

Merci à tous les "FAILLE" de me contacter, nous pourrions ainsi échanger nos informations.

Régis FAILLE-14 rue Roger Salengro-59191 Caullery

*** Réponse à la question 15/1 :**

Les "CAPET" de Rumilly n'ont à priori rien à voir avec la dynastie capétienne qui régna sur la France de 987 à 1792 et de 1815 à 1848.

En revanche, mon cousin l'abbé PREUVOT, dont j'ai fait la connaissance pendant la Guerre d'Algérie, racontait que nous descendions du dauphin LOUIS XVII (alias Charles-Louis PREUVOT) qui aurait été enlevé de la prison du Temple en 1794, puis amené à Rumilly par une religieuse nommée CHARLET (originaire de la ferme des dîmeurs à Masnières), que l'enfant aurait pris la place d'un autre enfant de cette famille PREUVOT qui aurait été mis en nourrice à Les Rues des Vignes sous le nom de "CAPET". Ce "soi-disant dauphin" appelé Charles-Louis PREUVOT serait devenu par la suite tisseur à Rumilly, se serait marié deux fois, aurait eu 5 enfants (je descends du second mariage) puis serait mort à Rumilly, à l'âge de 68 ans (en 1958, on aurait inscrit Louis XVII sur le cercueil contenant ses ossements).

Charles-Louis "CAPET" placé en nourrice à Rues des Vignes est devenu tailleur d'habits dans ce village et y est mort en 1834.

De sa conjonction avec une fille du lieu appelée Eugénie FONTAINE (soeur d'un débitant de tabac de Wambaix), il eut cinq enfants qui furent reconnus sous le nom de CAPET : Clémentine Virginie, Charles-Louis qui mourut en bas-âge, Françoise-Eugénie-Félicitée, Adélaïde Justine et Louis-Stanislas-Xavier (prénom choisi en souvenir du roi Louis XVIII), né à Crèvecoeur le 22 avril 1816 et mort à Rumilly le 12 avril 1881.

Ce dernier exerça dans ce village la profession de "tisseur en coton" et épousa le 7 août 1834 à Rumilly Mélanie ARDHUIN, originaire de ce lieu qui lui donna six enfants : Eugénie Louise, Eugène, Gustave Louis, Léonie, Zélie, et Hector CAPET.

Ce dernier est né à Rumilly le 21 octobre 1847 et épousa le 19 août 1868 Marie LANCEL, de Rumilly. Votre grand-père Gustave CAPET, né à Rumilly le 27 septembre 1889, décédé à Rumilly le 16 décembre 1967 est issu de ce mariage.

Toutes informations complémentaires sur ce "Louis XVII de Rumilly" seront les bienvenues.

Gérard GAILLARD (Banteux)

*** Réponse à la question 15/6 :**

La définition du mot "arménoir" a suscité de la part de nos lecteurs un abondant courrier :

- Personnes jeunes qui par bandes se promenaient et "déparaient" des autres enfants par leur accoutrement vestimentaire (Madame Marcelle WEMAERE, Le Dorat, 87).

- Arménoir = armées noires. Nom donné au début du XX^{ème} siècle à Cambrai aux pauvres (mendiants...) (Monsieur Jean-Philippe MAFILLE, Noyelles-sur-Escaut).

D'autres informations sur l'origine de cette appellation seraient les bienvenues.

*** Réponse à la question 15/7 :**

Constant LÉVÊQUE est décédé dans sa maison de la rue de Franqueville à Honnecourt le 19 septembre 1904. Son épouse Mathilde Virginie ALAVOINE est décédée après cette date.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

*** Compléments à l'étude sur l'histoire du village d'Anneux (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 15) :**

- * L'église d'Anneux qui était en briques et en pierre de taille fut vendue pour la somme de 52 000 francs, le 12 ventôse an VII (2 mars 1799), pendant la seconde période de déchristianisation, à SAILLY et TELLIER, de Cambrai. Le procès verbal de cette vente nous apprend que l'église tombait alors en ruines.
- * Parmi les défenseurs de la Patrie morts sous le Premier Empire, relevons Amand LECLERCQ, d'Anneux, tué à la bataille de Trafalgar.
- * Anneux serait la commune du Cambrésis qui aurait été la plus taxée (125 000 francs) pendant l'invasion du Cambrésis par les Prussiens en janvier 1871.
- * Il paraîtrait qu'une dame d'Anneux appelée Madame CORMONT aurait eu en nourrice vers 1875 le futur aviateur Louis BLÉRIOT.
- * Le champ appelé "les Quinze" aurait servi de terrain d'aviation aux Allemands au début de la Première Guerre. Pendant la Première Guerre, la Kommandantur se situait à l'emplacement de la maison actuelle de Madame veuve FOURNIER.

Témoignages divers...

*** Réponse à la question 16/2 :**

Le développement du protestantisme à Crèvecœur semble être de date assez récente. Pourtant, Victor BRETZNER prétend que c'est dans le groupe Vinchy-Crèvecœur-Gouy que se recrutèrent les affidés cambrésiens du complot ourdi en 1568 par le comte d'EGMONT envers le duc d'ALBE et que le calvinisme fit de nouveaux adeptes à Crèvecœur sous les règnes de Louis XV et Louis XVI...

Quoi qu'il en soit, on sait qu'en 1812, des habitants de Crèvecœur (probablement rattachés aux oratoires de Quiévy et Walincourt) demandèrent à l'unique pasteur de la région de les aider à se constituer en église.

En 1846, un oratoire fut construit à Les Rues des Vignes, alors dépendance de Crèvecœur (entre l'actuel 51 et 53 rue haute), mais celui-ci fut bientôt jugé insuffisant pour une population protestante croissante.

En 1858, il y a 24 familles protestantes (83 individus) à Crèvecœur, mais la commune refuse d'agrandir l'oratoire. Le pasteur Jean-Guillaume LEBRAS de Roubaix décide donc de faire construire à ses frais (aidé en cela par le pasteur de Walincourt) un temple sur un terrain de 7 ares 50 centiares qu'il a acquis le 23 janvier de la même année près de l'ancien oratoire. A la même date, une petite école protestante est établie à côté du temple dans une salle au dessus de laquelle habite le pasteur. Ceci constitue une grande concurrence pour le curé de Crèvecœur qui décide alors de faire construire une nouvelle église dans le hameau de Les Rues des Vignes... (Cf. La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 14).

Le 23 mai 1873, le terrain du temple est rétrocédé au Consistoire de Lille et 10 autres ares sont acquis pour la maison d'école... Il y a alors en effet 96 protestants à Crèvecœur...

En 1886, le curé de Crèvecœur se plaint "*des agissements ténébreux du nouvel instituteur protestant de les Rues des Vignes : Daniel CAGNIART (ancien évangeliste d'Hargicourt) qui a remplacé SÉRABRY*".

En 1905, lors de la séparation des Églises et de l'État, l'école protestante des Rues des Vignes est fermée.

L'année suivante, la communauté de Crèvecœur est incorporée à l'association culturelle de Cambrai. Quand le pasteur de Cambrai ne vient pas célébrer les services religieux, le terrain du temple est livré aux jeux des jeunes gens du village.

En 1917, les bâtiments culturels déjà bien endommagés sont détruits par fait de guerre et non reconstruits.

Pour obtenir des listes de protestants, peut-être serait-il possible de se rapprocher des Églises évangéliques de Cambrai, Quiévy ou Walincourt ?... Un déplacement pour consulter les archives de l'Église réformée de Tournai ou celle de Léhaucourt (Aisne) serait peut-être également profitable.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

*** Première partie de la réponse à la question 16/3 :**

1. Andrée DANGLÉTERRE (1925-1987) 2. Hubert DANGLÉTERRE (1887) x 3. Émilienne CORNEIL (1887) 4. Hubert DANGLÉTERRE (1858) x 5. Marie BRIEZ (1861-1945) 6. Filémond CORNEIL (1861) x 7. Céline FLAMENT (1863) 8. Hubert DANGLÉTERRE (1826 Niergnies ?) x 9. Zélie PILLIEZ (1828) 10. Antoine BRIEZ (1831) x 11. Séraphine TELLIEZ (1832) 12. Isidore CORNEIL (1831) 13. Ismérie DELBARRE (1833) 14. François FLAMENT (1825) x 15. Marie Joseph DEMAÏLLY (1824) 18. Pierre PILLIEZ (né vers 1785 à Niergnies) x 7 janvier 1807 à Niergnies 19. Adélaïde MASCLÉ 20. Antoine BRIEZ (né vers 1809 à Niergnies) x 21. Bernardine PILLIEZ 22. Louis TELLIEZ (né vers 1797) x 23. Marie DEMARET 24. Louis CORNELLE (né vers 1799 à Niergnies) x 25. Rosalie GRIFFART 26. Aimé DELBARRE (né vers 1795) x 27. Joséphine PRUVOST 28. François FLAMENT (né en 1789) x 29. Angélique BRUYÈRE 30. Édouard DEMAÏLLY x 31. Agnès DÉMAREST 36. Jacques PILLIEZ, né le 3 décembre 1751 à Niergnies, décédé le 13 septembre 1817 à Niergnies, x 16 avril 1782 à Niergnies 37. Bernardine TELLIEZ, née le 7 septembre 1758 à Niergnies, y décédée en l'An II 38. Guillaume MASCLÉ, né le 26 mars 1754 à Niergnies, y décédé le 2 septembre 1817, x 15 mars 1777 39. Marie-Anne Nathalie GRIFFART, née le 6 décembre 1756 à Niergnies, y décédée le 15 mars 1828 (42-43 = 18-19).
72. Isidore PILLIEZ, né vers 1711 à Niergnies, y décédé le 16 avril 1778, x le 25 novembre 1738 à Niergnies 73. Élisabeth LEFEBVRE 74. Augustin TELLIEZ, né vers 1724 à Niergnies, x 5 novembre 1754 à Niergnies 75. Marie-Catherine CARRÉ 76. Jacques MASCLÉ, né vers 1725 à Masnières, x 1^{er} janvier 1748 à Niergnies 77. Marie-Florence CARRÉ, née vers 1725, décédée le 7

octobre 1761 à Niergnies 78. Adrien GRIFFART, né vers 1729 à Niergnies, décédé le 20 frimaire an 9 à Niergnies, x 4 août 1755 à Niergnies 79. Marie Joseph HAPPE, née vers 1728 à Niergnies, décédée le 7 février 1774 à Niergnies 144. Joseph PILLIEZ, né à Wambaix, décédé avant 1730 à Niergnies (?), x (c.m.) 5 mai 1700 145. Marie-Madeleine HAPPE 146. Jacques LEFEBVRE x 147. Marie Joseph LEFEBVRE 148. Augustin TELLIEZ, né vers 1688 à Niergnies, décédé le 7 mai 1768 à Niergnies, x vers 1724 149. Anne-Marie HAPPE, née vers 1700 à Niergnies, décédée le 20 octobre 1767 à Niergnies 150. Dominique CARRÉ, né le 7 mai 1694 à Rumilly, décédé le 22 novembre 1747 à Niergnies, x (c.m.) 8 janvier 1718 151. Jeanne-Martine DARTUS, née en 1696 à Niergnies, décédée le 7 mai 1758 à Niergnies 152. Jacques MASCLET, né vers 1700 à Masnières, y décédé avant le 15 janvier 1762, x (c.m.) 29 avril 1724 153. Marie Joseph BOUTTEMY (154-155 = 150-151). 156. Nicolas GRIFFART, né vers 1693 à Niergnies, y décédé le 21 février 1765, x 157. Angélique SOYEZ, décédée à Niergnies le 28 avril 1762 158. Nicolas HAPPE, décédé le 29 novembre 1775 à Niergnies, x 22 janvier 1724 à Cambrai 159. Marie MAFILLE, née vers 1689 à Crèvecœur, décédée le 15 octobre 1766 à Niergnies 288. Bartholomé PILLIEZ, décédé après 1663 à Wambaix, x 289. Reine DARMONTON, de Caullery (?) 290. François HAPPE x 291. Marie-Jeanne BOCHU. 292. Thomas LEFEBVRE, décédé avant 1708 à Séranvillers, x (c.m.) 10 décembre 1681 293. Jeanne LE FAUX 294. Pierre LEFEBVRE x 295. Michelle WAGRE, de Masnières 296. Pasquier TELLIEZ, né à Ligny, décédé avant 1704 à Awoingt, x (c.m.) 7 octobre 1677 297. Anne TOFFLIN, décédée après 1704 à Niergnies (?) 298. Henri HAPPE, né vers 1653, x (c.m.) 24 septembre 1689 299. Élisabeth DARTUS 300. Nicolas CARRÉ, né le 14 décembre 1654 à Cambrai, décédé à Rumilly, x 1683 à Rumilly 301. Michelle NORMAND, décédée le 25 mars 1714 à Rumilly 302. Nicolas DARTUS x 303. Marie HAPPE 304. Nicolas MASCLET, né vers 1663, décédé à Masnières, x (c.m.) 4 juillet 1689 305. Marie MONNART 306. Jean BOUTTEMY x 307. Jeanne MOREAU 312. Nicolas GRIFFART, né vers 1660 à Bévillers (?), x (c.m.) 8 novembre 1692 313. Marie HAPPE, de Niergnies 316. Mathieu HAPPE, né vers 1664 à Niergnies, décédé le 18 novembre 1744 à Niergnies, x (c.m.) 20 septembre 1689 317. Catherine POCHART, de Bertincourt (62) 318. Guillaume MAFILLE, né vers 1660 à Crèvecœur, x (c.m.) 26 avril 1690 319. Gillette de HOVE 576. Georges PILLIET, décédé avant 1641 à Cattenières x 577. Marie HAUWET 580. Pierre HAPPE, décédé à Niergnies après 1689 x 581. Marie-Madeleine HECQUET 582. N... BOCHU x 583. Colette CARDON, décédée après 1666 à Villers-en-Cauchies 584. Arnould LEFEBVRE, décédé avant 1677 à Séranvillers x 585. Marie-Madeleine BONIFACE, décédée avant 1677 à Séranvillers 592. Augustin TELLIER x (c.m.) 28 septembre 1650 593. Marguerite LEVÈQUE 594. Pierre TOFFLIN, d'Awoingt x avant 1656 595. Anne FAREZ, de Fontaine-au-Pire, décédée avant 1699 (596-597 = 580-581) (598-599 = 302-303). 600. Arnould CARREZ, né vers 1610 à Rumilly, y décédé avant 1690, x (c.m.) 1^{er} mai 1648 601. Péronne LANSELLE, de Rumilly 602. André-Roch NORMAND (?) x 603. Catherine LAGNEAU 610. Jean MONNART, de Masnières x 16 octobre 1667 à Cambrai (paroisse Saint-Gengulphe) 611. Madeleine de BEAUVOIS (626-627 = 580-581) (632-633 = 580-581). 634. Jean POCHART x 635. Marie de TOURNAY 636. Guillaume MAFILLE x vers 1665 637. Marie BARDOUX, de Crèvecœur 638. Jean de HOVE x 639. Marie FAVILLE 1184. Pasquier TELLIER, décédé après 1632 à Ligny x 1185. Michelle LENGLET 1186. Jean-Melchior LÈVESQUE, décédé avant 1642 à Ligny x 1187. Catherine HÉGOT, décédée après 1642 à Ligny 1188. Philippe TOFFLIN, d'Awoingt x 1189. Marie VILETTE 1190. Antoine FAREZ, cornette de la Compagnie de Maugré, bailli de Besin, né vers 1603, inhumé en 1673 dans l'église de Fontaine-au-Pire (Cf. Vie et ascendance de ce personnage dans l'article de Messieurs Robert ROLAND, Arnaud GABET et Jean DOFFE intitulé "La descendance noble et roturière du capitaine Olivier FAREZ 1567-1633" publié dans la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 11) 1200. Nicolas CARREZ, né vers 1580 à Rumilly x 1201. Marie DAUTRICOURT 1202. Pierre LANSELLE, décédé avant le 1^{er} mai 1648 à Rumilly x 1203. Marie RICQUEZ, décédée après le 1^{er} mai 1648 à Rumilly. 1274. David BARDOUX x 1275. Anne CHAMPINOIX 2374. Jean HÉGOT 2376. Georges TOFFLIN, décédé après 1608 à Cauroir. 2400. Jean CARRÉ, décédé avant 1591 à Rumilly 2550. Sébastien CHAMPINOIS, de Crèvecœur.

Cette ascendance n'aurait pu être réalisée sans l'aide de Monsieur Robert ROLAND, qui a publié une partie de ce travail dans la revue du Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis, "FARDA" n° 8.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

* Première partie de la réponse à la question 16/4 :

1. Alfreda BOCQUET (1922) 2. Julien BOCQUET (1891-1971) x 3. Augusta BURY (1889-1977) 4. Jules BOCQUET (1854) x 5. Éléonore DÉHÉE (1860) 6. Alfred BURY (1855) x 7. Marie-Catherine DÉHÉE (1869) 8. François BOCQUET (1827 Blécourt) x 9. Marie PLET (1831 Blécourt) 10. Hubert DÉHÉE (1827 Blécourt) x 11. Eugénie TIRLOT (1830 Blécourt) 12. François BURY (décédé en 1866 Rieux) 13. Amélie FASCIAUX (née en 1823 Rieux) 14. Jean-Baptiste DÉHÉE (né en 1846 à Blécourt) x 15. Clara DÉHÉE (1843 Blécourt) 24. Alexandre BURY, né en février 1792, décédé le 25 août 1854 à Rieux-en-Cambrésis, épouse le 16 mai 1816 à Rieux-en-Cambrésis 25. Catherine BOMBARD, née en décembre 1793 à Rieux 48. Amand BURY épouse 49. Victoire THOBOIS 50. Nicolas BOMBARD, décédé le 28 juillet 1815 à Rieux x 51. Marie-Françoise DOISE, décédée le 22 juin 1807 (suite dans le prochain numéro...).

Idem

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS

Informations

* Nécrologie :

Nous tenons à vous annoncer les décès de Monsieur Jean GIMPEL (éminent médiéviste et Président de l'association "Villard de Honnecourt"), celui de Mademoiselle Régina DELÉCLUSE d'Iwuy (dont la correspondance nous avait permis, il y a quelques années, de rédiger un article sur "l'Instruction à Iwuy"). Rappelons enfin la disparition de Pierre LOCOSSE, de Proville, érudit local de renom et lecteur fidèle de la revue "Cambrésis Terre d'Histoire".

* Les prochaines réunions :

Samedi 26 octobre 1996 / Samedi 30 novembre 1996 (A.G.) / Samedi 28 décembre 1996...

Il est rappelé qu'aucune convocation n'est adressée pour ces réunions et que ce calendrier fait office de convocation.

Lieu : La mairie de Les Rues des Vignes. Horaires : De 15 à 18 heures.

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association se tiendra le samedi 26 novembre de 15 à 18 heures à la mairie de Les Rues des Vignes notre siège social.

* Les subventions :

L'Association a récemment été subventionnée de 300,00 francs par la municipalité de Bantouzelle.

Nous n'avons reçu jusqu'à ce jour aucune subvention de la part la ville de Cambrai ???

* Le patrimoine du Cambrésis ? Quelques actions récentes...

Au chapitre des réalisations communales visant à protéger le patrimoine local, nous avons relevé dans la presse locale, en :

Juin 1996 :

- La rénovation du chœur de l'église de Saulzoir, détruit par fait d'incendie en janvier dernier.

Le quotidien "La Voix du Nord" du 24 juin 1996 nous propose une magnifique vue de la partie de l'église rénovée.

Juillet 1996 :

- Heureuse initiative que celle de la commune de Crèvecœur dirigée par Madame POUTRAIN qui a entrepris la réfection de toutes les chapelles du village qui étaient pour la plupart dans un état lamentable.

- Restauration de l'église de Doignies grâce à une subvention du Conseil Général.

Août 1996 :

- Restauration du carillon de l'église Saint-Géry de Villers-Guislain par M. Jacky RICAUX.

- Suite aux multiples appels formulés par M. Guy BRICOUT, maire de Caudry, et par le "Comité Saint-Barthélémy pour la restauration de l'église" (créé en 1988 !), la chapelle d'Audencourt (dont le clocher daterait du XV-XVI^{ème} siècle) devrait être prochainement restaurée.

Une estimation des travaux vient en effet d'être effectuée par le cabinet d'études lillois GAILLET.

Septembre 1996 :

- Rénovation et bénédiction de la chapelle de la rue de Beaurevoir à Malincourt.

- Restauration par le cabinet d'architecte BAILLOEUIL de 37 vitraux et de la toiture de la sacristie de la basilique Sainte-Maxellende de Caudry.

- 15 septembre : JOURNÉE DU PATRIMOINE : Découverte de tous les sites et monuments historiques de notre région.

Octobre 1996 :

- 12 et 13 octobre : JOURNÉES DES ESPACES SOUTERRAINS DE CAMBRAI.

- Après le ravalement de la façade de la chapelle des Jésuites de Cambrai, l'Association se réjouit des travaux de restauration accomplis sur la façade du Collège des Jésuites (ancien tribunal révolutionnaire) rue du Grand Séminaire.

Merci à ceux qui participent à des opérations de restauration du patrimoine de bien vouloir nous en informer afin que nous puissions les inclure dans ces quelques lignes.

Manifestations

* Samedi 22 juin : L'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" a organisé pour la dixième fois consécutive une exposition de documents anciens dans un village du Cambrésis, à savoir Anneux, en présence de Madame Liliane DURIEUX, Conseiller général du canton de Marcoing, de Monsieur Roger OBLEZ, maire d'Anneux. La conférence donnée par Monsieur Arnaud GABET intitulée "*Histoire du village d'Anneux des origines à nos jours*" a été suivie par presque toute la population du village et par de nombreux amateurs d'histoire.

* A l'appel de l'Association "*Transparence*", des centaines de Provillois se sont réunis le dimanche 7 juillet pour dire non au tracé court du contournement de Cambrai passant par les sites naturels de la Marlière et de Cantigneul. Ces sites historiques prestigieux vous furent présentés dans un article de Monsieur Jean-Claude DEFER publié dans la revue n° 15.

* Participation de l'Association au salon du livre à Escaudoeuvres les 28 et 29 septembre.

* Participation de l'Association au salon du livre ancien à l'abbaye de Vaucelles les 4, 5 et 6 octobre. A cette occasion, Monsieur Arnaud GABET dédicaca son livre "Fermes et fermiers de l'abbaye de Vaucelles".

* Dimanche 26 octobre 1996 : **Exposition de cartes postales et de documents anciens organisée par l'Association à la mairie de Gonnelieu.**

Publications

Monsieur Jean-Jacques TAILLIEZ, administrateur de l'Union Régionale des Associations Généalogiques du Nord Pas de Calais, nous informe de la sortie du fascicule 1 du "Répertoire des bateliers de la Région Nord-Pas-de-Calais". Ce premier fascicule comprend un millier de relevés d'actes où figurent 1407 patronymes. Si vous souhaitez apporter des informations sur ce sujet ou commander cette brochure de 112 pages (disponible au prix de 90,00 francs), une adresse : G.G.A.C. - Groupe Scolaire Suzanne Lannoy - Impasse d'Erre - B.P. 34 - 59161 Escaudoeuvres.

La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" est en vente : à Cambrai (Maison de la Presse, Furet du Nord, Librairie BONDUELLE, Office de Tourisme, Bibliothèque Municipale), à Caudry (Maison de la Presse), au Cateau-Cambrésis (Librairie LEDRU), à Solesmes (Maison de la Presse), à Avesnes-lez-Aubert (Maison de la Presse), à Iwuy (Tabac-Journaux PICART), à Masnières (Papeterie SERGEANT), à Vaucelles (Café de l'abbaye).

- * REVUES n° 1, 2, 3, 4 et 11 (épuisées).
- * REVUES n° 5, 10 et 12 (en voie d'épuisement) (20,00 francs).
- * REVUES n° 6, 7, 8 et 9 (20,00 francs).
- * REVUES n° 13, 14, 15 et 16 (25,00 francs).

N'hésitez pas à contacter l'Association pour les numéros que vous ne disposez pas.

N.B. : 8,00 francs de frais d'envoi sont à rajouter par exemplaire (16,00 francs pour 2 / 21,00 francs pour 3 / 28,00 francs pour 4 et plus).

L'inventaire détaillé du contenu de ces revues est disponible sur simple demande écrite.

HISTOIRE DE BLÉCOURT

épuisé

L'ÉGLISE DE THUN-SAINT-MARTIN

110,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi)

HONNECOURT-SUR-ESCAUT : HISTOIRE ET CADRE DE VIE

épuisé

J'AI QUIÈRE MIN VILLACH : BANTEUX PAR LES CARTES (1890-1950)

125,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi)

FERMES ET FERMIERS DE L'ABBAYE DE VAUCELLES DE 1132 A NOS JOURS

150,00 francs (+ 21,00 francs de frais d'envoi)

Les prochaines publications en préparation qui seront éditées par l'Association :

Nicolas DHENNIN. Historique du Bataillon F.F.I. de Cambrai.

André CARRÉ et Gérard GAILLARD. Bantouzelle d'hier à aujourd'hui.

Nicolas DHENNIN. Cambrai 1914-1918.

Cyrille LORRIAUX. Mémoires. Tome 1. Mes jeunes années à Saint-Vaast-en-Cambrésis (1880-1914).

Publications

L'AMICALE PHILATÉLIQUE DU CAMBRÉSIS

Les réunions se tiennent les 1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois (sauf en août) de 10 heures à 12 heures au Centre Martin-Martine (1^{er} étage) rue de Londres à Cambrai.

Nous y présentons sur tables : timbres, cartes postales, photographies, documents,...

Nous recherchons : cartes postales, photographies et livres sur Cambrai et le Cambrésis.

Pour votre correspondance et vos renseignements :

M. Gérard VINCENT - 3, rue de la Pépinière - 59400 CAMBRAI - Tél : 27.81.32.41.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souhaite m'abonner à la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" et je m'engage alors à verser la somme de **75,00 francs** (soit 3 numéros) par chèque bancaire ou postal.

Signature :

N.B. : L'abonnement est de 105,00 francs pour les personnes qui résident à l'étranger (règlement par mandat postal).

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

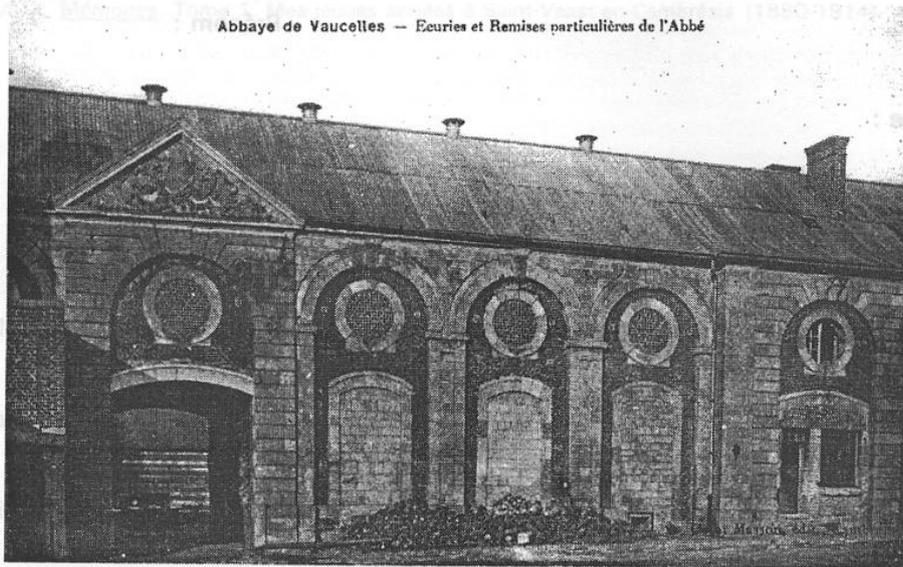
Ville :

Je souhaite adhérer à l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" afin de promouvoir et protéger le patrimoine historique et culturel du Cambrésis, de participer à nos réunions mensuelles et aux diverses activités qu'elle organise et de contribuer à la confection de notre revue. Je m'engage alors à verser la somme de **70,00 francs** minimum (montant de la cotisation annuelle) par chèque bancaire ou postal.

Signature :

ARNAUD GABET (Président de "Cambrésis Terre d'Histoire")
JEAN DOFFE (Membres des "Sources Généalogiques et Historiques du Nord de la France")

FERMES ET FERMISERS DE L'ABBAYE DE VAUCELLES DE 1132 à NOS JOURS



Tout le monde connaît la magnifique abbaye cisterciennes de Vaucelles fondée en 1132 dans la vallée du Haut-Escaut par Saint-Bernard de Clairvaux et qui suscite chaque année l'admiration de milliers de visiteurs. Combien d'entre vous savent cependant que la communauté monastique qui habitait les lieux disposait d'un patrimoine foncier considérable et notamment de plus de vingt fermes s'étalant depuis Soissons jusqu'à Bruges ? "Cambrésis Terre d'Histoire" vous emmène à la découverte de ces fermes (la ferme de Vaucelles, les 5 fermes de Montécouvez, la ferme de Bonavis, les deux fermes de Bonne-Enfance, la "ferme maudite" de Bonabus, la ferme des Angles, les fermes de la Grenouillère, de Grattepanche et de la Vaucelette à Bantouzelle, les deux fermes d'Aubencheul-aux-Bois, la ferme d'Anneux, la ferme de la Vaucelette à Marquion, la ferme de la Vaucelette à Villers-Guislain, la ferme de Pézières à Épehy, les fermes de la Petite Cuvelle et de la Grande Cuvelle à Knocke et West-Cappel (près de Bruges), les fermes de Baudival et Ribeaucourt (près du Cateau), les fermes de Wailly-les-Vaucelles et de Sancy (dans le Soissonnais).

Chaque étude de ces fermes est accompagnée d'une généalogie des propriétaires qui ont occupé les lieux, de photographies anciennes et actuelles, de plans et cartes ainsi que de témoignages inédits d'ouvriers qui y ont travaillé entre 1914 et 1950...

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom

Adresse

Souhaite commander (...) exemplaire(s) de l'ouvrage "Fermes et fermiers de l'abbaye de Vaucelles de 1132 à nos jours" au prix de 150 francs l'exemplaire et joint son règlement (par chèque bancaire ou postal) libellé à l'ordre de Cambrésis Terre d'Histoire à : Cambrésis Terre d'Histoire - BP 18 - 59258 CRÈVECOEUR-SUR-L'ESCAUT (21 francs de frais de port sont à rajouter à votre commande).

A : _____ Le : _____

Signature :